

Université de Neuchâtel
Faculté des lettres et sciences humaines

Institut d'ethnologie
Rue Saint-Nicolas 4
2000 Neuchâtel, Suisse

[http ://www.unine.ch/ethno/](http://www.unine.ch/ethno/)

Jérémy FORNEY
chemin du Mont 31
CH-1733 Treyvaux
026/413.02.58
jerefo@hotmail.com

Jérémy Forney

Des paysans, il en faudra toujours...

La reprise de l'exploitation familiale et les perspectives d'avenir de
jeunes agriculteurs fribourgeois.

Mémoire de licence en ethnologie

Date de soutenance : 7 octobre 2002

directeur du mémoire : M. Yvan Droz
membres du jury : Mme Barbara Waldis et Mme Ellen Hertz-Wero

Sommaire :

Remarques typographiques	p. 2
Avant-propos : Le 'sauvage' agricole	p. 3
Introduction	
1. Historique de la problématique	p. 5
2. Description et choix du terrain	p. 6
3. Méthode	p. 9
4. Présentation du travail	p. 13
Première partie : Une vie de paysan	
Chapitre 1 : Quotidien	
1.1 Au rythme du troupeau	p. 16
1.2 Pareils, en restant très différents	p. 19
1.3 Voir du monde	p. 23
1.4 Seul sur son tracteur	p. 27
Chapitre 2 : Le paysan dans son « champ »	
2.1 Le regard des autres	p. 31
2.2 « On n'est pas maniaque, mais... »	p. 32
2.3 « Du travail, il y a toujours »	p. 41
2.4 Le producteur indépendant	p. 44
2.5 Le juste milieu	p. 50
Deuxième partie : Le domaine : hier, aujourd'hui et demain	
Chapitre 3 : Chacun sa place	
3.1 Une situation de l'entre-deux	p. 56
3.2 La famille idéale	p. 59
3.3 Qui est le chef ?	p. 66
Chapitre 4 : Pourquoi, pour qui ?	
4.1 Histoires de familles	p. 72
4.2 Partager	p. 78
4.3 Le paysan de demain	p. 83
Conclusion	p. 90
Bibliographie	p. 98
Glossaire	p. 102
Résumé	p. 103

Remarques typographiques

Les guillemets (« ... ») signalent soit des citations d'auteurs ou d'informateurs, soit des termes isolés empruntés à un auteur ou un informateur, ou encore tirés du langage régional.

A l'intérieur d'une citation, les propos entre crochets ([...]) et en *italique* sont des précisions de ma part, pour éclairer ou remettre dans son contexte l'extrait.

Les mots écrits ainsi : '...', sont à prendre avec du recul, dans un sens relativisé ou non habituel.

Les renvois bibliographiques sont écrits entre crochets ([...]). On trouve d'abord le nom de l'auteur (s'il n'est pas mentionné dans le texte peu avant), puis l'année d'édition et enfin les pages de références pour les citations.

Certains termes régionaux ou issus du langage technique agricole sont expliqués dans un petit glossaire en fin de travail.

Avant-propos : le sauvage agricole

« Des paysans, il en faudra toujours. S'il en faut qu'un dans le village, pourquoi ça ne serait pas moi ? (...) Ils disent que la moitié va disparaître... Mais il en restera encore la moitié ! C'est aussi logique que ça... Ils ne pourront quand-même pas nous tuer... »
[extrait d'un entretien avec un jeune agriculteur fribourgeois]

Alors que j'accomplissais le terrain qui est à la base de ce texte, auprès d'agriculteurs suisses, je me suis surpris à repenser aux récits de mes professeurs qui, au début de leur carrière, ressentaient cette terrible menace de la disparition de leurs objets d'études exotiques. Il s'agissait alors d'un véritable sauvetage du savoir des peuples, une mission ethnographique prioritaire et humaniste devant la mort des sociétés et des cultures 'primitives'. Après avoir été le dernier garant de nos traditions, d'un mode de vie d'un autre âge, voici que le paysan serait en danger d'extinction¹. Du pain béni pour l'ethnologue !

Un tel parallèle me semble propice pour prendre un peu de recul par rapport au foisonnement de fantasmes que notre société industrialisée et urbanisée continue de projeter sur le 'paysan'. Qu'on l'imagine en symbiose avec la nature ou empoisonneur de vaches (qui en deviennent folles), qu'on le traite d'entrepreneur productiviste sans scrupules ou d'arriéré irrécupérable (ou son euphémisme : gardien de la tradition), il tient une place des plus ambiguës dans les discours et les sous-entendus de la rue et de la presse. Son nom sert même d'insulte dans les cours de récréation.

Cette profusion de clichés se transforme en une confiscation de la capacité à produire sa propre image qui est décrite parfaitement par Pierre Bourdieu [1977] et se vérifie au quotidien pour peu que l'on affiche une attention particulière aux propos tenus sur la place publique et dans les salons. Les paysans n'auront bientôt qu'à se contenter de :

« ... leurs réserves, où ils auront tout le loisir de danser et de chanter leurs bourrées et leurs gavottes, pour la plus grande satisfaction des ethnologues et des touristes citadins, aussi longtemps que leur existence sera économiquement et symboliquement rentable. » [Bourdieu 1977, p.4]

Le terme de « réserve » employé par l'auteur vient renforcer le parallèle déjà mentionné entre paysan et sauvage. Tous deux sont à la fois idéalisés et méprisés, condamnés soit au musée, soit à 'évoluer' vers le mode de vie civilisé de la société 'moderne'. Comme le dit si bien l'agriculteur lui-même, en bon élève : « Il faut rationaliser... » C'est-à-dire se plier aux normes établies par d'autres, loin des réalités particulières du quotidien, sans autre justification requise que cette 'rationalité' posée en valeur suprême.

¹ A en croire le titre de Henry Mendras (1984), « La fin des paysans » serait déjà un fait accompli. Il ne resterait plus de vrais paysans, mais uniquement des agriculteurs plongés dans l'économie de marché, des entrepreneurs de la terre.

Pourtant il faut me distancer de cette représentation – une autre – quelque peu misérabiliste de la condition paysanne. Car si les paysans que j’ai connus au cours de cette recherche subissent en effet consciemment des pressions sociales, politiques et économiques importantes, j’ai plutôt constaté chez eux une vitalité et une énergie surprenante pour quelqu’un à qui l’on a prédit le pire : la fin de son espèce.

C’est cette combativité qui ressortira, je l’espère, de ce travail qui se veut une modeste tentative de ‘casser du préjugé’ (sans doute comme tout effort intellectuel devrait l’être).

Je l’ai dit, le mot ‘paysan’ sert à nos petites têtes blondes d’insulte dans leurs joutes verbales quotidiennes. Il traîne derrière lui un lourd bagage de sous-entendus. Malgré tout, je l’utilise volontairement dans ce texte, dans sa définition indigène, c’est-à-dire flottante, descriptive d’un état connu de tous ceux à qui il est adressé. Tout d’abord parce que les jeunes gens avec qui j’ai mené cette recherche se définissent eux-mêmes ainsi et que tous revendiquent le fait d’avoir toujours voulu « faire paysan ». Ensuite parce que je le préfère à celui d’agriculteur qui renvoie à l’exercice d’une profession, épurée de son contexte et qui n’est utilisé par les principaux intéressés que dans l’officialité, « tout juste bon pour communiquer avec l’extérieur » [Droz 2001, p. 178]² d’où il provient d’ailleurs. Disons pour conclure que je refuse l’euphémisme, peut-être parce que je ne veux pas me résoudre à considérer l’appellation ‘paysan’ comme dépréciative et méprisante, à l’image de mes informateurs qui confessent leur fierté d’être paysans.

² Si l’on veut approfondir un peu le débat paysan-agriculteur, on peut se référer aux pages 177-181 de Droz 2001 ou aux pages 132-136 de Droz et Miéville Ott 2001.

Introduction

1. Historique de la problématique

Si le paysan est un des 'sauvages' de notre imaginaire actuel, il semble naturel qu'un étudiant en ethnologie s'y intéresse et désire faire son premier terrain à la campagne, auprès des vaches et de leurs éleveurs. Il planterait sa tente au milieu du village, selon la formule consacrée par les classiques, et se trouverait en terrain familier. Pourtant cette brillante idée ne m'est pas venue seule.

Lorsque Yvan Droz m'a proposé de réaliser un mémoire en ethnologie s'approchant d'une manière ou d'une autre du thème de sa recherche sur les « Exclus du terroir »³, je n'avais aucune idée de ce à quoi j'allais bien pouvoir m'intéresser dans le monde de l'agriculture helvétique. J'ai tout de même rapidement choisi la région où j'accomplirais mon terrain : la Gruyère. Le choix était parfait. Premièrement au niveau pratique, j'allais habiter sur place. Et deuxièmement, quel lieu aurait pu mieux convenir pour une recherche parmi les producteurs de lait que la patrie du fameux fromage ?

Une fois le terrain géographiquement cerné avec plus ou moins de précision, il ne me restait qu'à trouver un sujet, une problématique qui convienne. Pendant longtemps et sur la base de quelques lectures initiales, j'ai élaboré des propositions successives qui ne survivaient jamais très longtemps, si bien que je me suis contenté du thème imprécis de : « Les perspectives d'avenir des jeunes agriculteurs gruyériens ». Conscient de sa faiblesse, j'ai tout de même pu, grâce à lui, débiter le travail ethnographique à proprement parler en ayant quelque chose à répondre aux gens me demandant ce que j'étudiais. Ainsi, après quelque temps de tâtonnements, je me suis fixé sur cinq exploitations du même village et cinq jeunes agriculteurs d'un âge équivalent (de 28 à 31 ans). Je les avais sélectionnés suffisamment jeunes, mais pas trop. Je voulais des personnes ayant déjà une certaine expérience sur une exploitation agricole, mais se sentant encore pleinement concernés par l'avenir à long terme de l'agriculture helvétique.

Ce n'est qu'après un certain temps passé auprès de chacun d'eux que s'est imposée une constatation qui, même si elle peut paraître évidente, ne m'avait pas marqué au premier abord. Tous se trouvaient dans un moment important de leur carrière, celui de la reprise de l'exploitation familiale, chacun à sa manière et à un stade différent. Elle se préparait, on finissait les démarches nécessaires, ou alors elle était un fait accompli depuis peu.

Plus j'y pensais et plus il me semblait que cet événement dans la carrière d'un agriculteur était significatif, d'autant plus dans le cadre d'une réflexion sur les perspectives d'avenir dans la profession. Par l'investissement personnel et matériel qu'elle engendre, la reprise d'une exploitation agricole est – cela peut sembler aller de soi – un acte qui veut s'inscrire dans le long terme. C'est un pari que la personne tient sur son propre avenir et celui de sa profession.

³ Cette recherche est actuellement menée dans le cadre de l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel et s'intéresse à la reconversion d'agriculteurs ayant abandonné leur profession, cf. Droz 2001*.

Ainsi il semble que la problématique de cette recherche s'est construite dans une longue hésitation et dans un va-et-vient entre réflexion théorique et observation de terrain.

« L'observation n'est pas un coloriage d'un dessin préalablement tracé : c'est l'épreuve du réel auquel une curiosité préprogrammée est soumise. Toute la compétence du chercheur de terrain est de pouvoir observer ce à quoi il n'est pas préparé (...) et d'être en mesure de produire les données qui l'obligeront à modifier ses propres hypothèses. » [Olivier de Sardan 1995, p. 76-77]

Cette affirmation, ou aspiration, vient conforter mon sentiment d'avoir trouvé un sujet valide parce que venant de ma confrontation au terrain. J'ai donc décidé de continuer dans cette direction, persuadé que l'hypothèse suivante était suffisamment solide pour servir de base à ma recherche : la transmission de l'exploitation est un événement capital et révélateur de nombreux aspects de la réalité et des représentations des agriculteurs. Pour appuyer cette proposition, il suffit d'écouter les jeunes paysans parler de « conflits de génération » :

« Tu vois, papa, ça fait 30 ans qu'il est le chef. Quand il faut passer à quelqu'un qui n'a pas les mêmes idées, c'est pas facile. »

2. Description et choix du terrain⁴

J'ai choisi le village de mon enfance comme lieu d'observation de terrain. La raison était principalement pratique : après quelques années d'absence, j'y habite à nouveau et l'agriculture y est encore bien présente.

Treyvaux est un village des Préalpes fribourgeoises, à mi-chemin entre Fribourg et Bulle. Situé à l'extrémité nord du lac de la Gruyère, il recouvre une surface totale de 1142 ha dont 725,2 de Surface Agricole Utile (SAU), et son altitude est de 769 m, ce qui reste dans la moyenne régionale. En 2000, l'ensemble des terres agricoles était réparti en 39 exploitations. Aujourd'hui on en compte une trentaine, ce qui est encore beaucoup pour la région et la superficie.

Actuellement, on compte environ 1300 Treyvaliens. La population est en augmentation progressive. La population active doit avoir dépassé les 600 individus (551 en 1990). En 2000, le secteur primaire employait 123 personnes dont 89 à temps complet (75 hommes et 14 femmes). Le reste des emplois locaux est dû principalement aux diverses entreprises. Le secteur de la transformation du bois est assez important. Il s'agit de « l'usine », une menuiserie industrielle fabriquant portes et fenêtres associée à une fabrique de stores, et de la scierie. Sinon, le village compte un certain nombre de PME actives notamment dans le secteur de la construction. Hormis celles employées par les commerces locaux ou l'administration communale, la majeure partie des personnes actives dans le secteur tertiaire

⁴ Les différents chiffres qui vont suivre sont tirés de *L'annuaire statistique du Canton de Fribourg 2001*.

exercent leur profession à l'extérieur, surtout à Fribourg ou dans ses environs proches.

On peut aussi mentionner la population bovine qui s'élevait en 2000 à 1659 têtes, ce qui fait une moyenne de 48 par exploitation contre 52 pour le district de la Sarine et 43 pour l'ensemble du canton.

Mon désir initial de mener ma recherche en Gruyère⁵ ne s'est pas réalisé. Administrativement, Treyvaux est rattaché au « bas », à la Sarine, et les écoliers vont au cycle d'orientation de Marly, aux portes de Fribourg. Il y a toutefois de nombreux liens qui unissent le village à la Gruyère voisine⁶ et il serait mal venu de traiter un Treyvalien de « kuetso »⁷. Comme le disait un de mes informateurs :

« C'est vrai qu'on est entre les deux : on n'est pas Gruyérien, mais on n' a pas la mentalité d'en bas. Moi, je dis toujours : on a les qualités des Gruyériens, mais pas les défauts. »

D'ailleurs une part de la population s'oriente plus volontiers vers le 'haut'. Comme me confiait cette femme d'agriculteur d'une cinquantaine d'année :

« En ville, je vais à Bulle : les gens dans les magasins sont plus avenants... On se sent plus chez nous. »

C'est vers Bulle également que toute une partie de la jeunesse s'en va se divertir en fin de semaine. Sur les cinq jeunes hommes qui m'ont accueilli sur leurs exploitations, quatre sont mariés ou vivent avec une Gruyérienne, le dernier est célibataire. C'est même l'un d'eux qui le remarquait et l'expliquait ainsi :

« Bon, on est aussi toujours sorti là, donc c'est aussi logique. On l'a aussi cherché... »

Cette part de la population tournée en partie vers la Gruyère est majoritairement constituée de « ceux qui étaient déjà à Treyvaux avant », tandis que « les nouveaux arrivés » préfèrent Fribourg. Parmi « ceux qui étaient là avant » – avant quoi ? – il y a bien sûr la population paysanne. Les « nouveaux arrivés » peuvent avoir passé toute leur enfance au village : il s'agit bien plus d'une question de milieu social que d'ancienneté. Car « ça dépend aussi de la formation ». En effet celui qui se destine aux études est inévitablement dirigé vers Fribourg, vers la ville et ses collèges, puis plus loin parfois vers les Hautes Ecoles hors du canton. Ce départ sera souvent le premier pas d'un départ définitif. C'est ce dernier chemin que j'ai suivi moi-même.

Mon retour a coïncidé avec le début de mon travail de terrain pour ce mémoire. Connaissant et étant connu par une partie de la population, j'ai pu bénéficier d'un réseau social préexistant à mon travail qui m'a facilité les contacts, je crois, en me rendant facilement identifiable. D'un autre côté, cette absence prolongée – doublée

⁵ Je me rends bien compte du côté 'folklorique' de ce désir. J'étais sans doute l'objet de fantasmes qui me faisaient croire que, là-bas, je trouverais de 'vrais' paysans.

⁶ Treyvaux est à la frontière des deux districts.

⁷ En patois, « kuetso » désigne originellement la manière de prononcer cette même langue sur la rive gauche de la Sarine. Par extension, le terme a pris un sens plus générale de différenciation : le « kuetso », c'est l'autre, le différent. Aujourd'hui il est utilisé en Gruyère pour désigner le Fribourgeois non gruyérien.

du fait qu'en parfait « nouvel arrivé » je n'ai que peu participé à la vie villageoise 'classique'⁸ – a conservé une distance relative avec mes futurs informateurs. Cette position m'a semblé confortable pour mener une recherche. Je n'ai de fait trouvé que très peu de réticences de la part de mes interlocuteurs. On savait qui j'étais et je conservais mon rôle de départ, celui de l'étudiant parti en ville.

Il me faut encore mentionner que mon contact avec la population paysanne du village a été facilité par le fait que j'ai passé une saison à l'alpage, comme garde-génisses. C'était toujours un sujet de discussion possible, car la montagne est souvent valorisée⁹. En outre cette expérience m'a permis de me familiariser avec certaines formes de discours et de pratiques, surtout autour du bétail. Il ne faut toutefois pas surestimer l'alpage comme période de terrain à proprement parler. J'étais bien souvent seul avec ma famille sur ma montagne.

La principale difficulté qu'ait posé ma proximité au terrain, est celle d'oublier ce que je croyais connaître de la vie des paysans de mon village. Il s'agissait surtout d'une attitude d'ouverture à adopter et je me suis rapidement rendu compte qu'en fait je ne savais pas grand chose... C'est là ce paradoxe des paysans dans notre société, comme l'évoque Yvan Droz :

« Ceux-ci sont à la fois trop proches de nous (ils étaient nos camarades de classe ou ceux de nos enfants) et trop éloignés (...) Les agriculteurs correspondent peu aux paysans 'imaginés' par les Suisses. » [Droz 2002, p. 209]

Mon propre désir d'accomplir une recherche de terrain en Gruyère, puis de rattacher presque ironiquement Treyvaux à cette région, est révélateur de différents préjugés qui me tenaient et me tiennent sans doute encore. Ils placent l'agriculture en opposition avec la modernité de la ville (Fribourg), du côté de la tradition et du folklore (la Gruyère est un centre touristique), de la nature et de la montagne. Comme si un paysan de l'Intyamont, de Charmey ou des alentours de Bulle était plus paysan que celui des portes de Fribourg.

Il semble que ce type de représentations calquées sur un idéal d'authenticité du paysan, soient profondément ancrées dans la population helvétique. Cela est encore confirmé par un de mes informateurs qui évoquait avec moi ses contacts fréquents avec les citadins et se plaignait des conceptions « retro » de ses interlocuteurs. Un autre exprimait son agacement de voir les gens s'étonner quand un agriculteur sort son téléphone mobile ou utilise internet. Tous les deux revendiquaient le fait d'être « des gens comme tout le monde ». Peut-être... ou peut-être que non. Seraient-ils les seuls à traîner avec eux tout ce bagage de stéréotypes, ce boulet de préjugés ?

Mais, en tant que « gens comme tout le monde », ils sont caractérisés par une série d'éléments qu'il convient de préciser pour permettre au lecteur de se faire une idée plus ou moins précise de leur situation au moment de la recherche.

⁸ Ce que j'appelle une vie villageoise classique consisterait en une participation active à la société locale de jeunesse, à la fanfare, aux sociétés sportives...

⁹ Pour la conception paysanne de l'alpage, on peut se référer à l'article de V. Miéville-Ott dans la revue *Utinam* [1996*, p. 85-86] ou dans Droz et Miéville Ott 2001, p. 72-74. Bien que traitant des conceptions d'agriculteurs jurassiens, ses analyses correspondent bien aux représentations fribourgeoises.

Les cinq jeunes agriculteurs avec qui j'ai mené mon travail de terrain sont tous âgés d'une trentaine d'années : 28 ans pour le plus jeune et 31 ans pour les plus âgés. Tous sont nés à Treyvaux et travaillent sur l'exploitation familiale aux côtés de leurs parents. Comme je l'ai déjà dit, tous sont confrontés à la reprise de l'exploitation. Soit le père arrive à l'âge de la retraite (à 65 ans la Confédération coupe les paiements directs qui sont vitaux pour la survie de l'exploitation) ou souhaite remettre avant ce terme, soit le fils désire lui-même prendre plus de responsabilités dans la gestion de l'entreprise familiale. Chacun se trouve dans une situation tributaire de nombreux éléments, comme les personnalités propres aux membres de la famille et la situation de l'exploitation. Ce dernier aspect doit être souligné : si tous pratiquent le même type d'agriculture orienté vers la monoculture de la vache et la production laitière, chacun a ses particularités qui ont parfois des conséquences importantes dans l'activité quotidienne. Outre les dimensions de l'exploitation (SAU, nombre de vaches...), on peut mentionner l'état et la modernité des bâtiments, l'existence ou non d'un élevage d'appoint (poulets ou porc), l'activité des parents, l'exercice d'activités annexes professionnelles ou non, les choix personnels et les habitudes, le degré de formation, etc.¹⁰

Pour résumer, on pourrait dire que c'est 'partout pareil en restant très différent'... L'influence de ces particularités se ressent non seulement dans la pratique, mais aussi dans la manière d'envisager l'avenir à plus ou moins long terme. Si aucun ne se trouve dans une situation financière vraiment critique, tous n'ont pas les mêmes atouts à faire valoir dans le développement de la compétitivité planifié par la politique agricole fédérale.[OFAG, 2000 et 2001].

3. Méthode

La méthode utilisée pour la recherche était composée de deux éléments : l'observation et les entretiens.

L'observation s'est voulue de type participante, c'est à dire que je me suis rendu régulièrement sur les exploitations agricoles pour partager l'activité 'normale' de la journée de jeunes paysans. Au jour fixé, je rencontrais l'agriculteur sur le pas de sa porte à son lever, je le suivais dans son travail, l'aidant où et quand je le pouvais, je partageais les pauses et le repas de midi pour ne le quitter qu'au moment du souper. Ainsi, j'avais accès non seulement aux pratiques agricoles elles-mêmes, mais j'étais le spectateur de relations sociales et familiales, d'événements inattendus, etc.

Tout au long de la journée, la conversation changeait de nature : tantôt discours technique et professoral – sur la génétique de la race Holstein par exemple – ou explicatif de ce qui était accompli, tantôt bavardage sur la vie du village ou des connaissances communes, etc. J'ai eu tout le loisir de confronter discours et pratiques pour en ressentir les cohérences et les contradictions, toujours révélatrices.

¹⁰ Je développe ce thème au chapitre 1 point 2.

Pendant les divers travaux, j'ai toujours tenu à me rendre le plus utile possible. Je voyais là une forme de contrepartie au temps que m'accordaient mes informateurs et à leur accueil. Pauvre réciprocité, car mon efficacité était limitée par mes compétences. J'ai tout de même été remercié plusieurs fois du solide coup de main rendu et, de toute manière, j'étais là avant tout pour voir et écouter. J'ai cependant dû sacrifier cette mission première à diverses reprises, notamment consentir à perdre une partie d'une discussion avec le vétérinaire parce que mon informateur m'avait demandé si je voulais bien redonner de l'herbe aux vaches...

J'aurais pu refuser et me poser en observateur omniprésent et extérieur, mais il y avait plus à perdre qu'à gagner, me semble-t-il. S'il est probable que mon hôte du jour profitait parfois de ma présence pour accomplir une tâche nécessitant justement deux bras de plus, c'est tant mieux. Lui-même aura trouvé sans doute plus d'intérêt à mon intrusion et moi, j'aurai peut-être gagné un peu d'estime, en prouvant que je savais aussi 'travailler'¹¹ et que je m'intéressais réellement à leur quotidien. J'ai d'ailleurs été surpris du peu de réticences qui m'ont été opposées et du peu d'étonnement par rapport à ma démarche. Celui-ci avait peur de me « monopoliser » et celui-là, par contre, avait tendance à me confondre certains jours avec un employé :

« Si tu veux, tu peux tout mettre sur le fumier. Je dis si tu veux. Enfin... Tu serais employé, je te dirais : tu fais. »

Mon but n'était-il pas de voir ce que c'est que d'être paysan ?

Le plus délicat a été le fait qu'à deux reprises on ait voulu me payer et, pire, que j'aie été contraint d'accepter. La première fois, j'avais passé une bonne partie de la matinée à aider un de mes informateurs dans son atelier, car il exerçait une autre profession en plus de celle d'agriculteur. Au moment de partir, il a sorti d'un placard un billet de 20 francs. Il s'en est suivi une joute éthique : lui clamant qu'il avait ses principes, que tout travail mérite salaire, et moi me défendant au nom de ma déontologie. Le billet a fini sur le pare-brise de mon véhicule. J'aurais pu le déposer ailleurs et partir ainsi. Je crois que cela aurait blessé mon interlocuteur. Plein de remords, je me suis résolu à accepter ce salaire en clamant fort que c'était la dernière fois qu'il me faisait un coup comme ça.

La seconde paie est venue dans des circonstances assez différentes. J'accompagnais à 3h du matin un de mes informateurs pour le chargement d'une production de volaille chez un autre paysan. Une fois le travail fini, toutes les personnes présentes se sont réunies dans la cuisine du « patron » pour une collation. Son épouse a alors procédé à la distribution des salaires pour tous les chargeurs et a voulu me donner ma part. J'ai tout de suite refusé en protestant que c'était moi qui avais proposé de venir, que c'était pour mon propre travail... Elle s'est fait plus insistante, soutenue par les autres qui clamaient que j'avais mérité cet argent comme tous. Je me suis à nouveau trouvé un peu plus riche en argent et en remords. Certes le fait que le travail ait été pénible m'a aidé à me faire une raison. Mais ce qui me convainc le plus, après réflexion, c'est l'insistance manifestée par mes 'employeurs'. J'avais accompli pour eux ce qu'ils considéraient comme un

¹¹ Je développe au chapitre 2 point 3 l'importance du travail comme valeur dans le monde agricole.

véritable travail. Refuser qu'ils me paient les aurait mis à leurs yeux en position de débiteurs.

En dehors de cette observation participante ponctuelle sur les cinq exploitations agricoles, le fait d'habiter le village et d'en connaître une partie de la population m'a permis de pratiquer une observation continue, « flottante » selon l'expression de Georges Devereux [1980]. Assister à une discussion entre le gérant du Landi¹² et un agriculteur au sujet des prix des produits, découvrir ce que font mes informateurs en passant devant leur ferme, identifier les personnes dont on bavarde ou que l'on critique... Tout cela peut être très riche en renseignements ethnographiques et fait entièrement partie du travail de terrain.

J'ai également suivi le déroulement de deux expositions de bétail, la première à Bulle et la seconde à Ependes (FR). Ces concours représentent un moment particulier dans le travail des éleveurs de bovins Holstein. Participer pendant toute une nuit à la préparation des bêtes présentées m'a permis de voir concrètement et en détail l'énergie investie par les exposants pour se donner le plus de chance. C'est aussi un grand rassemblement paysan où j'ai eu tout le loisir de prêter une oreille attentive aux bavardages et aux remarques faites à haute voix, de constater les liens de solidarité ou de concurrence.

Deuxième élément de la méthode, les entretiens se sont déroulés principalement sur la fin du travail de terrain. Il s'agissait « d'entretiens ethnographiques » comme les décrivent Beaud et Weber [1995], c'est-à-dire en lien avec l'observation dans un éclairage mutuel et insérés dans le contexte et le milieu d'interconnaissance propre au terrain.

Ce qui en fait la particularité par rapport à d'autres conversations menées sur le terrain, c'est principalement le fait qu'elles étaient enregistrées. Cela donnait inévitablement un aspect plus officiel, plus 'sérieux', plus grave. D'autant plus qu'ils étaient planifiés à l'avance : nous avons rendez-vous pour discuter. Sur le moment, j'ai essayé de conserver le plus possible une forme proche de la conversation quotidienne. J'avais chaque fois une sorte de guide d'entretien réunissant les thèmes ou les questions à ne pas oublier, mais je l'employais peu, voire pas du tout. Les questions venaient au fur et à mesure de la conversation. Je laissais le plus de liberté possible dans le choix des thèmes, dans la possibilité de digression. J'étais contraint de guider un peu mon interlocuteur, pour qu'il en sache suffisamment sur mes attentes pour se sentir à l'aise. Mais chaque fois qu'il était possible, j'évitais les coupures et essayais de poursuivre dans la direction que prenait mon interlocuteur.

L'enregistrement apporte – toujours selon Beaud et Weber [1995], mais l'on s'en rend bien compte soi-même – une richesse non mesurable à l'entretien. Tout d'abord et bien évidemment parce qu'il permet de conserver l'entier du discours. Même si toute une part de l'interaction est perdue (les gestes, les regards...), il n'en reste pas moins que le chercheur peut travailler, après transcription, avec les mots mêmes de

¹² Magasin de fournitures agricoles lié au groupe FENACO.

l'informateur et qu'il redécouvre ainsi de nombreuses choses qui lui avaient échappées lors de la discussion. D'autre part, ne pas être contraint de prendre des notes permet non seulement d'être plus attentif à ce qui se dit, mais aussi à tout ce qui justement échappe à l'enregistrement et qui est d'une utilité certaine pour interpréter les propos.

Quant au contenu à proprement parler des entretiens, comme le constate J.-P. Olivier de Sardan [1995], il oscille entre deux pôles : la « consultation » et le « récit ». Il se partage entre le savoir propre à l'informateur, détaché de l'expérience, et le récit d'événements ou d'éléments de son histoire individuelle ou familiale. J'en ai tiré des données de différents ordres. Tout d'abord des données objectives sur la personne, la famille et l'exploitation : âge, nombre de frères et sœurs, surface totale des terres exploitées, etc. Ensuite, j'ai pu reconstituer partiellement et sommairement l'histoire de la famille, pour situer dans la diachronie les événements que j'observais, et l'histoire de vie de mes interlocuteurs. Cela ne constituait pas le centre de ma recherche, mais la transmission de l'exploitation est aussi une histoire de famille qui implique la transmission d'un patrimoine sur une longue durée. Il est important alors d'avoir une connaissance, même limitée, de l'histoire du domaine familial.

Souvent mes informateurs parlaient de leurs pratiques quotidiennes et de celles des autres, les justifiaient, les commentaient, les critiquaient. J'ai pu recueillir ainsi des informations sur ce qu'il convient de faire et comment. Cela m'ouvrait une porte sur un système de valeurs plus ou moins partagé par l'ensemble de mes informateurs. Enfin, j'ai essayé de prêter le plus d'attention possible à la manière dont les choses étaient dites. Non pas que je me sois livré à un exercice d'apprenti linguiste, mais l'emploi de certains mots ou d'expressions récurrentes m'a semblé significatif.

Je n'ai pas retranscrit l'intégralité des entretiens. Lors de la réécoute attentive, je résumais parfois les moments creux ou plus superficiels du dialogue pour lesquels l'annotation scrupuleuse de toutes les hésitations des termes exacts me semblait un luxe, voire une perte de temps. Les moments plus intenses ont été retranscrits mot à mot. Je ne me suis pas permis pour autant de supprimer des passages, tout a été saisi au moins dans son contenu global.

J'ai mené non seulement des entretiens avec chacun des cinq jeunes agriculteurs qui ont été mes informateurs privilégiés, mais aussi avec leurs parents. Cela non pas dans le but de vérifier les propos tenus (il ne s'agit pas d'une enquête de police) mais d'abord parce que la transmission de l'exploitation les concerne autant que leur fils et aussi parce qu'ils étaient souvent plus au courant de l'histoire familiale dont je voulais brosser un rapide tableau.

Ce qui va suivre est donc issu d'une observation participante ponctuelle de l'activité quotidienne de jeunes agriculteurs, d'une attention flottante sur le terrain, ainsi que de l'analyse d'entretiens ethnographiques.

4. Présentation du travail

Le propre d'une recherche ethnographique de terrain est d'observer la réalité que l'on entend étudier « sinon de l'intérieur au sens strict, du moins au plus près de ceux qui la vivent » [Olivier de Sardan 1995, p. 75]. Cette méthode implique que l'on s'intéresse à de nombreux aspects de la vie de ses informateurs. L'ethnographe accumule donc des observations et des expériences très diverses qui lui permettent par la suite de situer dans son contexte la problématique qu'il tente de dégager.

Avec cette intention de mise en perspective, j'ai divisé mon travail en deux parties principales : la première offre une interprétation assez générale de la vie quotidienne de jeunes agriculteurs fribourgeois ; la seconde s'intéresse plus précisément à la problématique de la transmission de l'exploitation entre générations.

Je commence donc au chapitre 1 par une description de l'activité quotidienne d'un jeune agriculteur fribourgeois, de la traite du matin à celle du soir (1.1). Il se dégage ainsi une journée type, rythmée par les soins qu'exige le troupeau de vaches laitières qui est le cœur de l'exploitation. A la suite de cette aperçu général, je reviens sur les particularités de la situation de chacun des jeunes paysans qui m'ont accueilli durant ma recherche (1.2). Des éléments aussi divers que la taille de l'exploitation, l'état de ses bâtiments ou d'éventuelles associations entre agriculteurs ont tous leurs conséquences dans le déroulement de la journée et dans les conceptions qu'un paysan a de son métier et de sa condition. Après m'être concentré sur l'activité professionnelle à proprement parler, je m'intéresse aux activités annexes dans lesquelles s'investissent les jeunes paysans (1.3). Certaines d'entre elles sont liées à l'agriculture et sont à ce titre considérées comme professionnelles. Les autres consistent en la participation à la vie sociale du village et sont clairement placées du côté des loisirs. Le statut des activités annexes est ambigu. En effet, si celles-ci permettent la constitution d'un capital social qui peut se révéler utile, elles exigent en contrepartie de prendre du temps et de l'énergie sur le travail de l'exploitation. Toutefois, l'aspect solitaire du travail agricole (1.4) incite la plupart des jeunes paysans à participer aux sociétés villageoises. En effet la plupart du temps, ils sont bien seuls sur leurs tracteurs ou dans les écuries, et lorsque le travail se fait à deux, entre père et fils par exemple, il semble qu'une certaine économie de la parole soit de rigueur, ce qui accentue encore l'aspect solitaire de l'activité paysanne.

Mais si le paysan est seul sur sa ferme, il est aussi intégré dans un réseau étendu de relations sociales où circulent des informations diverses au sujet des exploitations agricoles et des paysans de la région. Leur évaluation s'y déroule selon les critères d'un « ethos » du « bon paysan » et détermine les positions de domination des uns par rapport aux autres dans un « champ » agricole (2.1).

L'« ethos » paysan valorise notamment le maintien de l'exploitation dans un état de propreté (2.2) qui dépasse les simples consignes d'hygiène et qui semble répondre à une règle de l'ordre et du « chacun à sa place ».

Le « bon paysan » se voue entièrement au travail à la fois parce que le bon fonctionnement de l'exploitation en dépend et parce que son « ethos » l'exige. Pour cette raison, il renonce aux vacances et à bon nombre de loisirs (2.3).

Le paysan se conçoit comme un producteur de denrées alimentaires et un entrepreneur indépendant (2.4). Le système des paiements directs contredit toutefois ces prétentions. Il rend évident l'importance du soutien fédéral à l'agriculture et rétribue non pas une production, mais des prestations à but écologique. L'« ethos » paysan est donc attaqué de front et les réactions de refus des agriculteurs sont claires. Toutefois, une certaine notion d'indépendance subsiste. Elle s'incarne dans l'état d'esprit qui caractérise le chef d'exploitation, le paysan accompli. Celui-ci doit assumer de nombreuses décisions qui concernent les dépenses d'argent. Une certaine logique d'autosubsistance et la rareté des liquidités à disposition font que, dans la mesure du possible, on évite les sorties d'argent. Le paysan doit alors faire certains choix dont le principe directeur sera d'assurer la survie de son exploitation à long terme tout en entretenant son capital de prestige. Il s'agit donc de toujours trouver le juste milieu entre dépense et économie (2.5).

Par sa correspondance à l'idéal défini par cet « ethos », le paysan se voit attribuer une position dans le champ agricole. Si celle-ci est dominante, il en retirera notamment un respect certain de la part de ses congénères et, sans doute, une influence dans les prises de décisions des associations paysannes dont il est membre.

Après avoir ainsi décrit et interprété le 'monde' paysan, je m'intéresse de plus près, dans la deuxième partie, à la famille paysanne au moment de la transmission de l'exploitation de parent à enfant. Cet événement s'étale sur une période plus ou moins longue que je définis comme une situation de l'entre-deux, une période de transition entre les 'règnes' de deux chefs (3.1). Le premier aspect familial de l'exploitation concerne la main d'œuvre qui y travaille. Celle-ci est principalement constituée par les parents et leur fils qui se partagent le travail d'après des principes de genre et de génération (3.2). La question de l'autorité est au centre de la collaboration entre père et fils. Selon son « ethos », le paysan doit être seul maître sur son exploitation et la période de passation du pouvoir est parfois source de conflits (3.3).

La transmission de l'exploitation s'inscrit aussi dans le long terme, dans une histoire de famille. C'est pourquoi je décris les modalités de transmission qu'ont connues jusqu'à aujourd'hui les domaines (4.1).

La transmission d'un patrimoine implique toujours des règles de partage ou de non partage entre héritiers. En reprenant la distinction entre succession et héritage, on peut remarquer que le modèle qui semble prévaloir aujourd'hui dans les familles paysannes fribourgeoises, prescrit une succession unique à la tête de l'exploitation pour éviter la dissolution du patrimoine, ainsi qu'un héritage d'apparence égalitaire. Toutefois la reprise du domaine par le successeur à bas prix peut être assimilée à une forme d'héritage préférentiel dans lequel les cohéritiers acceptent de renoncer à une part de ce qui leur reviendrait de droit (4.2).

Dans le dernier point de ce travail, je m'intéresse aux perspectives d'avenir des jeunes agriculteurs d'aujourd'hui. Une adaptation semble inévitable pour pouvoir survivre à la libéralisation progressive de l'agriculture. Différents projets

apparaissent : modernisation, agrandissement, association, départ à l'étranger... Partout, c'est la détermination qui semble dominer. Les jeunes paysans ne renonceront à leur métier que lorsqu'ils n'auront plus d'autre choix (4.3).

La situation actuelle attribue aux paysans de nouveaux rôles qu'ils ne semblent pas vouloir accepter. Le paysan de demain sera-t-il malgré lui un jardinier du paysage, un demi-fonctionnaire ? Entre un attachement nostalgique à l'idéal du producteur indépendant et une conscience de la nécessité du changement, les jeunes paysans sauront-ils se construire de nouveaux idéaux auxquels s'identifier ?

Chapitre 1 : Quotidien

1.1 Au rythme du troupeau

Pour comprendre un peu la vie d'un paysan, il est essentiel de s'intéresser de près au déroulement de sa journée de travail. Certes il n'y en a pas deux identiques sur toute l'année, mais certaines activités sont inévitables et répétées quotidiennement : les soins au bétail. Peu importe la météo, la saison, les jours fériés et les événements divers, le troupeau doit manger, les vaches doivent être traitées, les malades soignés. Si les activités de la ferme sont très variées, il n'en demeure pas moins ce cadre « astreignant », selon les dires mêmes des principaux concernés. C'est parce qu'il y a malgré tout une certaine constance que je brosse le portrait d'une journée type, premièrement pour la froide saison, quand les bêtes restent constamment à l'intérieur.

En hiver, il fait encore bien nuit quand commence l'activité à la ferme. A peine habillé, le paysan prend le chemin de l'écurie. Il allume la lumière et la radio en entrant. Il est près de 5h30. Les vaches sont encore couchées. Tout d'abord il s'agit de les nourrir. Pour cela, il faut vider les crèches des restes de foin. Ces « refus » seront mis de côté à l'intention des grands veaux ou des vaches en tarissement, celles qui « vont à goutte ». La table est donc mise pour le déjeuner de ces honorables laitières dont la tétine est gonflée par la production de toute une nuit. Le menu varie suivant l'exploitation : foin, betterave fourragère, silo de maïs, concentré de céréales, divers compléments (concentré protéique à base de soja, propylène pour celles qui ont vêlé il y a peu), etc. Pendant qu'elles commencent leur repas, le paysan profite qu'elles se soient levées pour nettoyer les gîtes, enlever la « beuse »¹³ et le fumier, remettre de la paille fraîche.

Tout est prêt alors pour la traite. Le paysan passe d'une vache à l'autre, il en traite en général deux à trois en même temps. Avant de glisser les manchons de la griffe¹⁴ autour des pis, il vérifie l'état des mamelles : les infections sont assez fréquentes et doivent être soignées au plus tôt. La traite est souvent le moment de l'administration des soins vétérinaires : tubes intra-mammaires dans la tétine infectée ou piqûres intra-musculaires, bandage, pommades... Vache après vache le lait s'écoule dans les conduites de la traite directe jusque dans le « tank », ce grand réservoir où il est refroidi et conservé jusqu'au prochain ramassage. Les vaches fraîchement vêlées et celles en traitement antibiotique sont traitées séparément, au pot-trayeur. Leur lait est impropre à la vente et est mis de côté pour nourrir les jeunes veaux. Pour ce faire on le chauffe à la température voulue et il est distribué selon les besoins de chacun. Le dosage est vital pour les plus jeunes : un excès de lait peut entraîner une dysenterie fatale. Les veaux boivent dans des bidons de plastique, mais pour les premiers repas de leur existence, il faut les aider soit au biberon, soit à l'aide d'une tétine placée dans le lait. Les plus grands reçoivent un complément de foin et de céréales mélangées.

¹³ Forme régionale de « bouse »

¹⁴ La griffe est la partie mobile de la traite directe qui se fixe à la tétine de la vache.

Une fois le matériel de traite nettoyé et les crèches remplies une nouvelle fois, c'est le moment de déjeuner pour l'homme aussi. Il est peut-être 7h15. En général, l'épouse ou la mère a préparé la table et chauffé le lait. C'est à ce moment que se décide souvent le programme de la journée.

Une demi-heure plus tard, le paysan sort de chez lui. Il y a encore le reste du troupeau à nourrir et à soigner. Les génisses et les plus grands veaux, souvent gardés dans un endroit éloigné, demandent moins de travail. Il faut tout de même nettoyer leurs écuries, leur donner leur ration de foin et contrôler que tout va bien. Une chose à ne pas manquer, ce sont les chaleurs des génisses destinées à être inséminées prochainement. Il faut encore préparer le fourrage pour le reste de la journée : dans chaque écurie, sortir le foin et le regain de la grange, les mélanger et disposer le tout près des crèches.

La matinée est déjà bien avancée. La suite de l'activité est variable d'un jour à l'autre. Le temps qu'il reste jusqu'au dîner servira, par exemple, à sortir un des troupeaux (vaches ou génisses) pour les SRPA¹⁵. Le paysan en profitera pour nettoyer un peu plus à fond l'écurie vide pour un court moment. Sinon il préparera peut-être le matériel pour l'après-midi. Il y a une infinité de petits travaux « sans nom », d'entretien, de rangement, de réparation.

La pause de midi dure une heure. Le temps de faire quelques téléphones ou de consulter des papiers, par exemple pour l'insémination d'une bête, et de manger en compagnie de son épouse qui a préparé le repas. En retournant au travail, le paysan jette un œil dans l'écurie pour s'assurer que tout se passe normalement et remplit les crèches.

C'est durant l'après-midi qu'il y a en général assez de temps pour entreprendre des travaux plus conséquents : par exemple, le lavage ou la tonte des bêtes ou, suivant l'avancement de la saison, l'épandage de fumier ou de purin. Faire l'inventaire complet des activités possibles n'aurait pas de sens ici. Mais ce qui est sûr, c'est que l'heure de fourrager puis de traire arrive vite.

A 19h00, tout est fini. Le paysan rentre pour souper. Il est possible qu'il soit un peu pressé. Ce n'est pas rare qu'à cette saison il doive se rendre à une réunion d'un comité ou à l'assemblée d'une société dont il fait partie : société de laiterie, syndicat d'élevage ou, pour se changer les idées, fanfare, chœur mixte, etc. Sinon, il est probable qu'il passera une partie de la soirée à s'occuper de la « paperasse » qui s'accumule : paiements directs, syndicat d'élevage, comptabilité, « ça fait vite assez ! ». Avant de se coucher il remet ses bottes pour un dernier contrôle dans l'écurie. Si aucune vache ne doit vêler, la nuit offrira un repos bien mérité.

Une fois les beaux jours de retour, en période de pâture, les soins au troupeau demande un peu moins de temps : une partie des bêtes sont à la montagne et les

¹⁵ Sorties régulières en plein air pour lesquelles les paysans touchent des paiements directs : 135 fr. par UGB en 2000. Il s'agit de sortir au minimum 13 fois par mois le bétail durant la période d'affouragement d'hiver. Les 26 sorties exigées pour la période de végétation ne posent pas problèmes : dans les exploitations de la région l'habitude est à la pâture journalière.

génisses restent à l'extérieur, sur un pâturage plus éloigné. Bien sûr il faut toujours traire, nourrir les veaux, soigner les malades... Mais il y a en plus les travaux des champs. Labourer, semer le maïs ou l'orge d'affouragement, faire les foins... le travail ne manque pas. Il est souvent concentré sur quelques jours pendant lesquels on ne perd pas une minute. Il n'est pas rare qu'un paysan décide de profiter de l'évaporation de la rosée durant la journée pour faucher le soir, parfois jusqu'à plus de 22h. Les périodes de beau temps ne sont pas assez nombreuses pour être gaspillées. Il s'agit alors d'être efficace. Et quand le moment est venu de ramasser le foin, on passe souvent la journée entière sur le tracteur avec quelques sandwiches ingurgités sans interrompre le travail. Pirouette, andaineur, auto-chargeuse, les machines se suivent et la grange se remplit. Et quand le champ est « propre », c'est le moment de remettre un peu de fumure ou d'engrais.

Les jours de mauvais temps ou quand les grands travaux sont terminés, le rythme se relâche parfois. Le paysan n'en reste pas moins continuellement actif. Il y a toujours une machine à nettoyer et graisser, des rumex¹⁶ à traiter, une parcelle à clôturer...

Ce tableau brossé en quatre coups de pinceau, est forcément caricatural. Il n'y a pas vraiment de journée type. Pourtant les soins au bétail posent un cadre peu souple qui conditionne et rythme toute l'activité. Cette contrainte présente une régularité forte : on respecte les heures de traite avec précision. Mais cela ne doit pas cacher un autre aspect du travail avec les animaux : l'imprévu. On ne choisit pas quand une vache tombe malade ou quand elle va faire son veau. Il arrive qu'un programme minutieusement calculé soit complètement bouleversé par un événement de cette sorte. Le bétail a la priorité, le reste en est tributaire.

Il est vrai que la présence de plusieurs personnes sur l'exploitation permet de jongler avec ces contraintes. En principe père et fils sont tous deux présents pour fourrager et traire. Mais si le fils doit se trouver ailleurs à cette heure, le père peut généralement se passer de lui et vice et versa. Il est fréquent par exemple que pendant que l'un finit les travaux des champs, l'autre s'occupe des bêtes. S'il est possible ainsi de prendre quelques vacances ou un week-end de congé, cela ne se fait pas régulièrement. Du moins le paysan peut-il profiter pleinement d'événements comme le mariage d'un ami.

¹⁶ Le rumex ou « lampée » est une herbe parasite des pâturages. On l'appelle également oseille sauvage.

1.2 Pareils, en restant très différents

La difficulté à établir le modèle d'un jour de travail 'normal' relève aussi de la particularité de chaque situation et de ses conséquences dans l'accomplissement et l'organisation des tâches quotidiennes.

Bien que toutes se consacrent à l'élevage de vaches Holstein tachetées noires, les cinq exploitations qui m'ont accueilli présentent de nombreuses différences. Toutes ont leur importance : main d'œuvre, cheptel, installations et équipement, production annexes, situation familiale...

La main d'œuvre est dans sa très large majorité familiale. Sur les cinq exploitations visitées, une seule emploie un travailleur saisonnier. Le père est en général le principal collaborateur du fils (ou l'inverse). Dans un seul cas, il a cessé de travailler régulièrement sur la ferme, mais continue de donner des coups de main. Ailleurs, les pères travaillent encore à 100% et conservent pour le moins le statut d'associé sur l'exploitation. Les mères collaborent aussi, notamment dans le cas d'élevage d'appoint. C'est en principe elles qui s'occupent des halles à poulets et même des cochons. Là aussi, une exploitation fait exception : les parents sont séparés. L'épouse et mère n'est donc plus là pour assister les hommes dans le travail agricole et ceux-ci se chargent du travail domestique tel le jardin et la préparation des repas. Dans les cas que j'ai rencontrés, l'épouse ou amie du fils ne participe que très occasionnellement aux travaux agricoles, par contre elle exerce une profession à l'extérieur¹⁷.

En plus de cette main d'œuvre régulière, il y a tous les coups de main rendus par des collègues ou de la parenté. Ce peut être le frère du père, employé dans un autre secteur professionnel, qui vient régulièrement prêter main forte à la ferme familiale. Ou alors un membre de la parenté proche, paysan lui-même, avec qui on entretient des échanges de services.

Les exploitations emploient entre 1,5 et 3 postes à temps complet. Ce nombre dépend principalement de leurs dimensions. Les surfaces varient entre 16 et 41 ha de terres exploitées, pour une moyenne de 26,6 ha, et les troupeaux comptent entre 20 et 45 vaches laitières pour un total de 30 à 70 UGB. Si la surface en elle-même joue un rôle important, sa division et sa répartition ont des conséquences encore plus visibles dans l'activité quotidienne. Aucune des cinq exploitations n'a toutes ses terres d'un seul tenant. Quatre comptent des terres dans d'autres communes. Il s'agit d'autres domaines de petite taille loués ou achetés pour augmenter la taille de l'exploitation familiale. Cette situation peut être vraiment handicapante lorsque les deux domaines sont à plus de 10 minutes en voiture (bien plus en tracteur). Chacun doit donc trouver une solution pour éviter les inconvénients liés à de telles contraintes.

¹⁷ Je reviens plus en détail sur le rôle particulier de chaque membre de la famille au chapitre 3 point 2.

S'il est indubitable que l'élevage de vache laitière est au cœur de l'agriculture de la région, la présence d'élevages d'appoint est fréquente. Si ces derniers ne demandent souvent que peu de travail quotidien – une heure accomplie généralement par la mère, comme je l'ai déjà dit, mais deux bonnes heures quand les poussins viennent d'arriver et plus d'un jour de nettoyage au moment du départ de la volée – leur apport dans la comptabilité est parfois surprenant. Il s'agit souvent d'un complément indispensable pour la bonne marche des exploitations plus réduites. Une des fermes visitées possède une halle à poulets et une petite porcherie, une autre une halle à poulets et un petit troupeau de moutons, une troisième engraisse deux volées de cochons à l'année et enfin une dernière se contente d'un élevage de porcs pour la consommation propre et quelques amis ou parents. Une seule des cinq exploitations ne compte que des bovins. Il est notable que l'exploitation la plus diversifiée (poulets et porcs) soit la plus petite en surface.

Au niveau de l'élevage bovin lui-même, les divergences sont aussi importantes. En plus de la production de lait, la vente de bétail pour la garde¹⁸ est parfois une activité importante. Cela exige des bêtes d'une excellente qualité et une stratégie à long terme dans les choix des taureaux notamment. Ainsi deux des cinq éleveurs que j'ai côtoyés détenaient des « mères de taureaux » reconnues officiellement. Ce sont des vaches de très bon niveau dont les veaux mâles peuvent devenir de nouveaux géniteurs pour l'insémination artificielle. C'est un débouché très rentable. Un veau de cette sorte peut être vendu à l'âge de quelques semaines pour 2000 fr. Certaines vaches n'en valent pas autant sur le marché actuel et à la boucherie, elles en rapportent moins que la moitié. De plus les acheteurs peuvent venir de loin pour des vaches sortant de l'ordinaire et d'un élevage réputé. Outre les retombées économiques, la renommée de l'éleveur est un facteur qui a aussi ses conséquences quotidiennes. Par exemple, on s'attendra plus facilement à la visite, improvisée ou non, d'un marchand de bétail ou d'acheteurs privés.

Une autre différence au niveau de l'élevage est la montée ou non à l'alpage. Traditionnelle, elle est de moins en moins systématique, surtout pour ceux qui ont suffisamment de pâturage en plaine. Deux des cinq exploitations gardent l'entier du troupeau sur l'exploitation en plaine, deux autres en confient une partie à des exploitants de « montagnes » et la dernière transporte tout le troupeau sur un alpage dont elle a la propriété. Le père y passe l'été et fabrique du fromage, alors que le fils reste sur le domaine pour y accomplir les travaux des champs et pour s'occuper de l'entretien des machines et des bâtiments. Ce dernier vit donc une partie de l'année sans vaches, ce qui modifie bien sûr grandement son emploi du temps et ses pratiques.

Pour ce qui est de la production, la majorité des paysans du villages vendent leur lait « à la Cremo », une fabrique de crème et de yaourts dont le camion passe à la ferme tous les deux jours pour vider le tank. Cependant certains écoulent leur production auprès de fromageries artisanales, au moins durant une période de l'année. Parmi mes informateurs, trois ont adopté cette solution à l'année et un pour l'été seulement. Cette alternative exclut l'utilisation de silo dans l'affouragement des vaches, mais offre une plus value d'environ 0,10 fr par kilo. D'autre part, elle modifie dans certains

¹⁸ C'est à dire pour être élevé et gardé sur une autre exploitation, par opposition à la vente pour la boucherie, qui est bien moins rentable pour ce genre d'exploitations.

cas le déroulement de la journée : deux paysans vont « couler » durant l'été. Cela signifie que le lait est stocké dans des « boilles », et non dans le tank, et qu'à la fin de chaque traite, le paysan livre lui-même le lait à la fromagerie. Celle-ci se trouve dans un village voisin où les deux exploitent des terres. Ils mettent à profit le trajet en allant du même coup s'occuper du bétail qui s'y trouve. Autrement, c'est un camion qui passe quotidiennement pour vider le tank et il n'y donc pas de différence pratique avec la vente pour l'industrie.

Au niveau des cultures, tous produisent des céréales d'affouragement comme le maïs, l'orge et le triticale, sauf une exploitation qui a choisi l'option de ne garder que des cultures herbagères. Par conséquent, les travaux des champs se limitent alors à la production de foin et de regain.

La conception et l'équipement des bâtiments agricoles, ainsi que leur répartition géographique jouent un rôle déterminant dans l'organisation du travail quotidien. La fonctionnalité des crèches à hauteur de sol, un système efficace d'évacuation du fumier ou de la bouse, la traite directe, un pont-roulant pour la préparation du foin... tous ces éléments qui ne relèvent pourtant pas de la dernière modernité, font que l'on a « meilleur temps » pour les travaux de l'écurie. S'ils sont absents et qu'en plus les bâtiments sont répartis en plusieurs lieux éloignés, le temps consacré aux soins du bétail est facilement doublé. D'ailleurs le jeune paysan qui disposait des installations les moins fonctionnelles et les plus éloignées les unes des autres a récemment planté les gabarits de sa future stabulation libre. Certes, il aura « meilleur temps », mais à quel prix remarqueront certains. Il est clair qu'un jeune paysan qui est poussé à investir de la sorte et donc à s'endetter, aborde l'avenir sous un angle différent que celui qui reprend des installations qui dureront encore bien des années.

Deux de mes informateurs ont associé, chacun de leur côté, leurs exploitations avec celles d'autres paysans. Le premier a réalisé une communauté d'élevage : les deux paysans se répartissent les bêtes par 'classes d'âge'. Le premier garde les vaches laitières et les petits veaux, il reprend également en location le contingent laitier du second. Celui-ci ne s'occupe plus que de génisses, ce qui le soulage d'une part importante de travail. Il peut ainsi consacrer du temps à d'autres activités dans le tourisme rural (« Aventure sur la paille », brunch du 1^{er} août, chambres d'hôte...) et exercer un petit emploi communal. Un tel accord a été rendu possible parce qu'il n'y avait pas de perspectives de reprise dans cette famille. Dans le cas contraire, le paysan n'aurait probablement pas cédé le cœur de son exploitation : ses vaches.

Le deuxième cas est différent. L'accord s'est fait entre deux voisins et concerne tout d'abord les machines : les achats de matériel mécanique se font en commun et les frais d'entretien sont partagés. Cette solution permet de rentabiliser un parc machine souvent très coûteux par rapport à la taille des exploitations. L'accord s'est étendu par la suite à l'usage en commun des silos également.

En plus de cet arrangement, mon informateur est payé par cet 'associé' pour accomplir la grande majorité des travaux d'extérieur¹⁹ et pour l'assister pour

¹⁹ C'est ce qui rend possible la mise en commun de toutes les machines. En effet, la limite de ce genre d'association réside en général dans le fait que les paysans ont souvent besoin simultanément des mêmes

l'affouragement du matin. Son père étant encore très actif sur l'exploitation familiale, ce jeune paysan disposait de temps à rentabiliser. Son voisin se trouvait dans la situation inverse : il n'arrivait pas à accomplir seul tout le travail de la ferme. L'arrangement s'est donc fait ainsi et les deux partis se disent satisfaits. Cette situation est assez particulière. Le fait de se rendre chez un autre paysan pour l'aider à fourrager le matin est chose exceptionnelle. Les collaborations habituelles concernent bien plus les travaux des champs que le troupeau et l'écurie. Par contre, que mon informateur épande du fumier sur ses propres terres ou sur celles de son voisins, cela ne fait pas grande différence dans la pratique, d'autant plus que leurs terres sont voisines et partiellement imbriquées. La conséquence en est tout de même qu'il passe plus de temps sur les machines et moins avec ses bêtes.

La quête d'un revenu annexe est parfois nécessaire, notamment quand il n'y pas assez de travail pour le père et le fils sur l'exploitation²⁰. Ainsi un de mes informateurs accomplit contre paiements des travaux pour d'autres exploitations, principalement durant le printemps. Comme il emploie ses propres machines, cela permet de rentabiliser les investissements dans la mécanisation de l'entreprise familiale. L'exercice d'une autre profession en parallèle à l'agriculture est l'alternative que pratique un autre de mes informateurs qui possède dans les locaux de la ferme un petit atelier de mécanique agricole où il passe souvent des journées entières. En outre, il travaille occasionnellement dans un atelier de Bulle, « pour dépanner ». Un autre encore travaille plus ou moins régulièrement, suivant la saison et sa disponibilité, pour une entreprise. Cette activité lui a pris jusqu'à deux jours par semaine cet hiver et elle ne se substitue pas au travail de la ferme, mais s'y rajoute. Une journée de ce type est donc longue. Le paysan doit se lever vers 4h00 pour traire et fourrager avant de partir vers 7h00. Le soir, il traite en rentrant et s'occupe des autres travaux après le souper.

L'activité lucrative annexe peut aussi s'exercer dans le cadre de l'agriculture : contrôleur pour le respect des contraintes légales, pointeur de bétail pour le compte de la fédération d'élevage, contrôleur laitier, marchand de veaux... Les possibilités ne manquent pas. Cette solution a été adoptée pendant quelques années par un de mes informateurs. Elle présente l'avantage d'élargir les connaissances et les réseaux de relations dans le cadre professionnel. C'est d'ailleurs explicitement dans une telle optique que ce jeune paysan dit avoir fait ce choix :

« Ça m'a beaucoup apporté. J'allais dans des fermes partout en Suisse.(...) Je l'ai fait pour élargir mes connaissances, pour me spécialiser là-dedans, parce que c'est ma passion et c'est ce que nous faisons nous. »

Ainsi les connaissances acquises dans l'exercices d'une activité annexe peuvent être tout à fait profitables. Dans le cadre de l'agriculture ou de l'élevage lui-même, elles affinent les capacités professionnelles de l'agriculteur. Tandis que de bonnes connaissances en mécanique, par exemple, peuvent également rendre de précieux services et surtout éviter des nombreuses factures d'atelier mécanique (réparations,

machines (par exemple pour faucher). Dans ce cas, c'est la même personne qui accomplit les travaux mécanisés sur les deux exploitations.

²⁰ Dire qu'il n'y pas assez de travail est inexact, comme le disait un de mes informateurs : « Du travail, il y a toujours, mais le salaire alors... » Pour un développement de la notion indigène de travail, se reporter au point 3 du chapitre 2.

services...). Les gains sont indirectement doublés : l'utilisation des capacités acquises pour son propre compte s'ajoutent au revenu à proprement parler.

Le problème se trouve dans le fait que tout cela se fait parfois au détriment de l'exploitation. Pendant que le paysan s'en va gagner des sous ailleurs, le travail de la ferme n'avance pas. Il arrive qu'un père se plaigne de l'absentéisme de son fils qu'il aimerait voir s'investir plus dans la conduite des travaux agricoles. Il s'ensuit parfois une discussion difficile dont les arguments oscillent entre les bienfaits de l'argent ainsi gagné et l'accomplissement correct du travail à la ferme.

Le niveau de formation est très variable parmi ces jeunes agriculteurs. Deux d'entre eux possèdent une maîtrise fédérale²¹, ce qui leur permettra, s'ils le désirent, d'employer et de former des apprentis sur leurs exploitations. Un troisième était bien motivé pour poursuivre dans cette direction. Le problème était qu'il a obtenu son CFC d'agriculteur en deuxième formation à l'âge de 25 ans. On lui demandait encore deux années de pratique avant de pouvoir continuer les études en vue du brevet et de la maîtrise. Ne voulant pas « passer sa vie à l'école », il a renoncé. Les deux restants n'ont pas terminé de formation agricole. L'un avait choisi d'abord une autre orientation professionnelle et a abandonné après quelques mois l'école d'agriculture qu'il avait commencée récemment et l'autre a quitté cette même école au cours de la troisième année, à l'âge de 17 ans, pour travailler sur l'exploitation familiale. Il se 'rattrape' en suivant régulièrement des cours de vulgarisation agricole pendant l'hiver. Pour les non titulaires d'un CFC d'agriculteur, un des inconvénients les plus flagrants est l'impossibilité de toucher « l'aide au démarrage » de la Confédération. Il s'agit d'un prêt de 150 000 fr, sans intérêts et remboursable en 10 ans, spécialement destiné aux jeunes agriculteurs désirant reprendre une exploitation. Son absence représente une pénalité importante.

Une fois tous ces éléments rassemblés, on comprend mieux, je crois, la réalité quotidienne d'une telle personne. Même si toutes les exploitations visitées appartiennent à une même catégorie – exploitations laitières - et partagent les mêmes conditions topographiques et géographiques générales, chacune présente une particularité irréductible qui se retrouve dans les pratiques. Comme on le verra encore, elle conditionne certains choix, le mode de vie, les opinions et les perspectives d'avenir des paysans qui en vivent.

1.3 Voir du monde

Il n'y a pas que le travail dans la vie, il y a aussi le travail bénévole... et les loisirs.

Dans le cadre professionnel, un autre type d'occupations s'ajoute aux activités lucratives : les divers syndicats et associations liés à l'agriculture. La simple appartenance à ces associations n'est pas une charge, mais parfois la prise de

²¹ L'un d'eux en fait préparait ses examens finaux. Il est clair que cela implique une pratique particulière : absence pour suivre des cours, travail d'étude le soir...

responsabilités au sein d'un comité donne beaucoup à faire. D'autant plus que la tendance est au cumul des charges par les mêmes personnes. A titre d'exemple, un jeune paysan fait partie de cinq comités différents ! Certaines associations sont locales : syndicat agricole, syndicat d'élevage, société de laiterie, syndicat d'alpage, coopérative du maïs, caisse locale. Elles ne demandent en général pas trop de temps et d'énergie de la part de ceux qui les gèrent (quelques réunions annuelles, un peu de secrétariat, quelques téléphones ou courriers...). D'autres, par contre, ont une résonance régionale et peuvent exiger l'investissement moyen d'un jour par semaine, sans rétribution financière²², pour l'organisation d'une manifestation importante par exemple.

Ces prises de responsabilités, d'autant plus lorsqu'elles sont cumulées, procurent une certaine notoriété. Ce sont en effet les membres des comités qui sont délégués lors de rencontres à un niveau régional (ou plus). Cette notoriété peut même sortir du milieu purement agricole, comme c'est le cas du père d'un de mes informateurs qui est régulièrement interrogé par des journalistes quand il s'agit de donner la parole à des agriculteurs. Les articles sont accompagnés parfois de photo qui s'ajoutent au fait qu'il a figuré sur les affiches d'une campagne publicitaire et qu'il est lié avec un photographe célèbre à qui il a servi à maintes reprises de modèle. Son nom et aussi son image sont donc connus dans la sphère publique. Aujourd'hui, il est encore président de plusieurs syndicats locaux et a eu autrefois des charges au niveau cantonal. Son fils constate d'ailleurs :

« Quand papa fait, il y a souvent des gens qui imitent. »

Je n'ai pas poussé plus loin, dans le cadre de ce travail, l'analyse des conséquences que peuvent avoir ces engagements dans la vie publique. Quels avantages, concrets ou symboliques, procurent réellement ce statut de 'notable' ? De quelle manière le prestige ainsi acquis est-il mis en valeur ? Ce gain de « capital social » se traduit-il par un gain d'autorité dans le « champ » agricole local ou régional²³ ?

Ce qui est clair, c'est que de tels engagements demandent du temps et que le temps qui est pris ainsi, ne profite pas – directement du moins – à l'exploitation. C'est ce que reproche parfois un père à son fils quand il peine à se lever :

« C'est une couenne ! Il a trop d'affaires : comités, assemblées... sans compter les fêtes ! Vendredi, samedi... »

Ailleurs, c'est le fils qui se plaint des allées et venues du père. Mais il reconnaît que celui-ci se tient ainsi au courant des « notions », qu'« il est à l'écoute » de ce qui se fait ailleurs et est bon à savoir. Le père se charge des « relations d'entreprise », alors que le fils pendant ce temps s'occupe des « boulots concrets ».

²² Aucun engagement de ce genre n'est véritablement payé. Les membres de certains comités touchent des indemnités pour les frais de déplacement ou autres.

²³ J'emprunte ces termes à P. Bourdieu, notamment dans *Questions de sociologie*. Il faut comprendre par capital social l'ensemble de ce « que le langage commun appelle 'les relations'. » (p. 55) Les champs quant à eux sont « des espaces structurés de positions » avec « des enjeux et des intérêts spécifiques ». Leur structure « est un état du rapport de force entre les agents ou les institutions engagés dans la lutte ». (p. 113-114) Je reviens sur ce sujet au chapitre 2.

L'utilité des contacts mêmes informels avec d'autres exploitations est plusieurs fois soulignée. C'est comme cela que l'on apprend. En allant voir ailleurs, le paysan remet en question ses propres choix et pratiques et acquiert de nouvelles connaissances techniques, de nouveaux 'petits trucs' pour gagner du temps. La période d'apprentissage auprès d'un maître agriculteur loin de la ferme familiale est évoquée comme le moment où on apprend le plus. Certains regrettent alors de n'avoir fait qu'une année hors de l'exploitation, d'autres de ne pas être partis du tout. Les cours de maîtrise permettent également de rencontrer d'autres personnes. Cette forme d'apprentissage est valorisée :

« Le grand-père, il n'a pas fait de formation, mais il est allé travailler ailleurs, c'est comme une formation, c'est là que tu apprends. »

On apprend aussi avec les amis. La plupart sont paysans. Ils se sont rencontrés « à Grangeneuve », à l'école d'agriculture, ou sont du village. Mes cinq informateurs se connaissent d'ailleurs très bien et sont souvent sortis ensemble dans les fêtes et les bistrotts de la région, même si maintenant, ce genre d'activités est plus rare pour eux. Lors des sorties, on parle beaucoup d'agriculture :

« Quand on sort – comme maintenant ceux qui sont paysans le sont parce qu'ils aiment ça – on parle beaucoup de ce qu'on fait à la maison. C'est un reproche qu'on nous fait souvent. On parle plus longtemps avec un paysan qu'avec un autre. (...) On apprend des choses aussi comme ça. C'est pour les deux : le plaisir et s'informer des nouveautés. J'ai moins de contacts avec les autres corps de métier que mon père en avait. »

La dernière phrase de ce jeune paysan révèle un phénomène : les paysans ont une large tendance à se retrouver entre eux plutôt qu'avec les représentants d'autres groupes sociaux. Les amitiés et les relations se nouant notamment lors de la formation et de l'exercice de la profession, cela n'a en soi rien d'étonnant. L'adage « qui se ressemble s'assemble » a été confirmé par de nombreuses théories sociologiques. Tout au plus, on pourrait en déduire une assez forte cohérence d'un 'monde agricole'. Un de mes informateurs avouait s'être copieusement ennuyé lors d'une rencontre d'anciens camarades de classes primaires :

« Je n'arrivais pas à entrer dans les conversations ! »

Un autre a constitué avec des amis agriculteurs des quatre coins de la région une petite amicale de « contemporains », contrairement à l'usage le plus fréquent qui est de réunir les gens d'un même village nés la même année ou une classe d'école :

« Si on va au Canada, on a tous le même intérêt [*visiter des exploitations agricoles*]... Au moins on n'a pas de fonctionnaires. »

Cependant le paysan s'inquiète du peu de contacts qu'il entretient parfois avec 'les autres'. Plusieurs insistent sur l'importance qu'a pour eux l'appartenance à une société villageoise en dehors du monde agricole. Chœur mixte ou fanfare, à Treyvaux c'est par la musique que les jeunes paysans partagent la vie du village non agricole. Cette participation semble capitale :

« Si je n'ai pas ça, je n'ai plus rien comme contact avec les sociétés. Autrement, tu deviens comme un ermite, un sauvage. Ça il me faut. Pour rien au monde j'arrêtera la fanfare. »

L'appartenance aux nombreuses associations agricoles ne s'y substitue en aucun cas : « C'est professionnel. » Et le but est clairement de sortir de ce qui est lié au travail : « C'est du loisir. »

« Mon métier, il fait partie de ma passion. Mais il faut se gaffer de ne pas être trop enfermé dans cette passion d'agriculteur et oublier tout le reste. Il faut quand même vivre à côté. »

« C'est pourquoi si j'ai une descendance ou mêmes des apprentis, je les encouragerai toujours à faire une ou deux sociétés locales pour s'intégrer à d'autres milieux. Finalement, notre truc, c'est bien joli, mais on devient un peu en marge, en marge de tout. D'aller [voir ailleurs] ça nous ouvre à d'autres choses, ça nous fait un peu de culture. »²⁴

Quatre sur cinq informateurs sont actifs dans une société locale : deux dans la société de musique (fanfare) et les deux autres dans un chœur mixte. Un seul a pris dans ce cadre une charge administrative, il est président de la société.

Ce cumul des activités est parfois lourd à assumer :

« Cette semaine, c'est la misère. Tous les soirs quelque chose ! La semaine dernière, c'était déjà la même chose. »

D'autant plus que mes informateurs sont d'âge à fonder une famille. Deux sont mariés et ont des enfants, deux autres vivent depuis plusieurs années avec leur amie. Et le travail sur l'exploitation a plutôt tendance à augmenter qu'à diminuer. Les activités annexes, professionnelles ou non en font alors les frais. Le cas de certains de mes informateurs le confirme : l'un prévoit de quitter la société locale dont il fait partie parce qu'il y a trop de travail sur l'exploitation et que les horaires ne lui conviennent pas toujours, l'autre est passé à l'acte :

« J'ai arrêté la fanfare il y a trois ans. Mais les copains que j'avais, je les ai gardés. Maintenant, je ne regrette pas. Je suis content d'avoir du temps pour être les deux [avec mon amie]. Pour une vie de couple, il faut être aussi les deux. Si tu es cinq soirs par semaine loin et le reste c'est pour dormir... »

Un autre a renoncé à participer à une course de montagne avec des amis parce que cela risquait de coïncider avec un jour de gros travail sur les champs (une crainte qui s'est confirmée par la suite) :

« Je ne me serais pas vu aller faire une patrouille des glaciers alors que là il y avait à faire. »

²⁴ Les deux extraits sont tirés de deux entretiens avec des personnes différentes.

La reprise de l'exploitation prévue ou déjà accomplie joue un rôle clair dans cette limitation de l'activité sociale. Si la charge de travail du fils augmente, c'est aussi parce qu'il prend plus de responsabilités dans la gestion de l'exploitation.

« Jusqu'à maintenant, j'étais souvent loin et c'était mon père qui gérait... qui gère le tout : c'était son exploitation. Comme je vais reprendre, j'aimerais consacrer plus de temps à l'exploitation. »

Son père le dit lui-même : l'année prochaine « il faudra un peu arrêter » toutes ces activités qui le détournent de l'exploitation familiale, surtout s'il veut être lui-même le chef...

1.4 Seul sur son tracteur

Si la participation aux différentes sortes d'activités sociales est si importante pour les paysans que j'ai rencontrés, c'est aussi parce que l'on se sent parfois bien seul avec ses vaches ou sur son tracteur. Ce sentiment est exprimé dans un fragment de dialogue entre une mère et son fils, évoquant le 'bon vieux temps' où la ferme réunissait une grande famille et même parfois des domestiques :

« [mère :] – Je crois que c'était la belle époque. (...) On prenait le temps de s'asseoir. (...) Je trouve que maintenant, on a toutes les possibilités, on a toutes les machines, mais on a jamais moins de temps. C'est vraiment dommage. Et puis, on n'était pas poussé par les machines (...) On discutait – ou on s'engueulait, ça arrivait – (...) tandis que maintenant qu'est-ce que tu as ? Le bruit des machines, terminé. Et puis on a fini un morceau, c'est fait, mais on recommence vite autre chose. Donc c'est repartir dans un autre sens. Tandis que je me souviens à l'époque, quand on avait fini, on prenait le temps de...de croiser les bras, de dire qu'on était content, (...) de regarder comme s'est beau ce qu'on a fait.

[fils :] – Oh ! Mais c'est encore beau maintenant ! Mais souvent on est seul. On est seul pour apprécier. »

De fait les activités accomplies à plusieurs sont assez peu fréquentes sur l'exploitation, même quand le père et le fils sont encore tous deux actifs à plein temps²⁵. Tout d'abord, les travaux effectués avec les machines, c'est à dire principalement avec le tracteur, sont conçus pour être effectués par une seule personne. Un de mes informateurs déplorait devant moi que les machines, la diminution du nombre de personnes dans les fermes et l'individualisme aient fait perdre le sens du travail en commun. Pourtant il demeure possible, puisque dans la famille de son amie, tous les grands travaux se font ensemble. Ses propos rejoignent l'analyse de Patrick Champagne pour qui la mécanisation et la spécialisation de l'agriculture ont éliminé la collaboration villageoise et les moments d'échanges sociaux intenses que représentaient les travaux en commun. [1979, p. 97-98].

²⁵ Si la mère est souvent active sur les exploitations, la nature de son travail diffère généralement de celui des hommes. Il n'y donc pas de réelle collaboration 'possible'.

En plus des machines, il y a la répartition des tâches de la journée entre chacun. Il est rare qu'un travail soit entrepris à plusieurs. Les forces ne sont souvent jointes que lorsqu'il est indispensable d'être deux ou quand l'un a terminé son travail avant l'autre. Et dans bien des cas, la communication demeure difficile à cause du bruit des machines (des tronçonneuses par exemples) ou de la distance conséquente entre les personnes due au type des tâches effectuées. Même s'ils clôturent ensemble, l'un plantera les piquets et l'autre tendra le fils électrique. Une distance d'une vingtaine de mètres sera alors 'naturellement' conservée. Cette forme de solitude forcée, due à la mécanisation et à l'obligation d'efficacité dans le travail, semble inhérente à l'activité agricole²⁶.

L'exemple de la traite du matin est éclairant à ce sujet. Là, il n'y a pas de bruit excessif, ni aucun autre obstacle apparent à la communication. Avec l'automatisation du travail, il arrive même d'avoir une minutes ou deux de libres entre deux vaches. Cependant peu de mots sont échangés, parfois aucun. Chacun arrive dans l'écurie et commence son travail, souvent sans même une salutation. Quand plusieurs personnes traitent, chacune a son secteur et ses tâches. Ces premiers actes de la journée, après s'être levé et habillé, se passent le plus souvent dans un silence meublé par la radio et le rythme inlassable de la machine à traire. Tout se déroule comme si ces premières heures de la journée entièrement consacrées au bétail constituaient un moment frontière entre le sommeil et la vie sociale éveillée. Cette situation ne semble pas être vécue désagréablement au contraire. Lorsque j'ai demandé à un informateur ce qu'il aimait bien faire, il m'a répondu :

« Le matin, traire. J'aime mieux traire le matin que le soir. Le matin, il semble... je veux pas dire que tu te reposes de traire, mais il semble que ça commence bien la journée. »

Les paroles échangées, quand il y en a, sont concises et purement informatives, alors que rien ne semble vraiment empêcher un échange plus développé. Le dialogue véritable ne commence pas avant le déjeuner qui est le plus souvent pris en commun. On peut alors discuter du programme du jour, des dernières nouvelles, des problèmes des machines ou des bêtes...

Le reste de la journée se déroule souvent sans grand moment de sociabilité ou de discussion. La parole n'est peut-être pas le mode communication préférentiel entre père et fils (ce sont ces deux personnages qui le plus souvent se rencontrent durant le travail). C'est ce qu'affirme Pierre Bourdieu en évoquant le père fauchant un peu du côté de son fils pour le soulager lorsqu'il fatigue, plutôt que de lui adresser des paroles de réconforts [1962, p. 101-103]. La parole n'est certes pas inexistante, mais j'ai observé que durant le temps de travail les propos étaient souvent prononcés presque à voix basse. Cela m'a frappé car je ne pouvais parfois pas en saisir la teneur. Ce que j'ai d'abord ressenti comme une frustration, prend plus de sens dans le contexte développé ici. Parler doucement semble bien entrer dans une économie générale de la parole au travail.

²⁶ P. Champagne attribue le développement du travail en solitaire à la spécialisation des exploitations dans l'élevage : « ...l'augmentation de la taille du cheptel (...) a entraîné un accroissement important du travail consacré à l'élevage, travail plus régulier, plus quotidien qui, pour une part importante, s'effectue à l'intérieur de la ferme. » [1979, p. 98]

Selon Yvan Droz, père et fils « s'entendent trop bien tant pour se fâcher durablement que pour collaborer totalement » [2002, p. 215]. Se connaissent-ils alors suffisamment pour que la parole ne soit plus vraiment nécessaire ? Quelques mots suffisent pour se comprendre et organiser la journée entière. Si un problème survient, la solution est trouvée au cours d'un échange bref et sobre. D'autant plus que tous deux connaissent bien le métier : « Il y a une partie de tacite », comme le dit mon informateur. Une suite logique et des automatismes épargnent les discussions organisationnelles prolongées. Et pour le reste, cette bonne connaissance de l'autre évoquée par Droz permettrait l'économie d'explications devenues superflues.

Que père et fils se connaissent bien, c'est plus que possible après tant d'années de cohabitation, de collaboration et d'observation mutuelle. Malheureusement cela ne veut pas dire pour autant qu'ils se comprennent toujours. Car comme l'affirme un jeune paysan :

« Le fait de travailler entre génération, on a tendance à travailler et à ne pas parler beaucoup, à ne pas exprimer ses émotions. »

Et si beaucoup de choses n'ont plus besoin d'être répétées, les malentendus existent et parfois se creusent par manque de communication justement. C'est du moins ce qui ressort de l'interprétation par un paysan proche de la retraite de sa relation avec son fils. Depuis l'apparition de problèmes familiaux, il semblerait que le courant ne passe plus entre eux :

« Mais depuis que j'ai une copine, il s'est bloqué. Il s'est fâché contre cette femme. Maintenant il la laisse un peu tranquille, mais il m'en veut à moi. Alors... Et puis avec ça, il se bloque et au lieu de discuter, il fait comme bon lui semble. (...) Un temps ça allait bien. On discutait bien. Un jour on devait faire ci on devait faire ça, il me demandait : "Tu veux puriner d'abord²⁷ où on a fauché hier ? – Ben oui, on veut puriner." Puis tout d'un coup il s'est bloqué et voilà. (...) Moi je ne suis pas psychologue, je n'arrive pas à comprendre... »

On pourrait avancer l'idée que de telles situations sont le revers de l'emploi minime du langage. Mais il est évident que les problèmes familiaux et intergénérationnels ne peuvent se résumer à cela. Il me semble toutefois que le jeune paysan est souvent seul et qu'il ressent un besoin d'aller chercher ailleurs la communication que sa relation avec son père évite. Preuve en est peut-être les réponses à mes remerciements pour m'avoir accueilli durant la journée :

« Mais ce n'est rien ! Ça fait de la compagnie ! »

Il me semble qu'il y a là autre chose qu'une simple formule de politesse. Un jeune paysan exprime plus clairement ce besoin de compagnie :

« Les moments que je prends comme ça, ça me permet de souffler un peu. C'est ce qui me permet de tenir... »

Il est possible que se soit une des raisons qui aient fait que l'on ait toujours toléré ma présence. Car parfois le travail solitaire est ingrat :

²⁷ L'expression « d'abord » a le sens de « bientôt » dans la langue parlée de la région.

« Mais à deux, c'est déjà plus agréable. On discute un peu... »

Hélas, il n'y a pas toujours un ethnographe pour tenir compagnie... Mais si la ferme est principalement le lieu d'un travail solitaire, il est aussi celui de nombreuses rencontres. Visite de l'inséminateur, du vétérinaire ou d'un marchand de bétail, passage de représentants en alimentation bovine ou en divers produits utilisés pour l'élevage, livraison du matériel commandé à un marchand spécialisé, négociation du prix d'un nouveau tracteur avec le vendeur, collègues venant chercher une machine que l'on a empruntée à la coopérative ou au syndicat... Certains jours voient ainsi se succéder trois ou quatre visiteurs, pourtant :

« Chaque transaction est accompagnée d'une conversation amicale et le passage du représentant est souvent l'occasion d'une pause dans les activités en cours. (...) Si l'agriculteur converse volontiers avec ses visiteurs, c'est bien parce que ses autres activités sont souvent solitaires. » [Droz 2002, p. 211-212]

Les conversations engagées lors de ces rencontres, outre le but de la visite elle-même, s'orientent sur les nouvelles agricoles de la région. On s'informe et on renseigne sur les projets, les accidents, les nouveaux contrats de vente ou de location de terres ou sur les dernières mises, c'est à dire les ventes aux enchères du bétail et chédail d'agriculteurs quittant la profession ou la région. Entre paysans, on compare les fournisseurs, les vétérinaires, les marchand de bétail... Les sujets abordés sont toujours liés à l'agriculture, sauf si le visiteur est là pour une raison non-professionnelle bien sûr. Les nombreuses exploitations citées et connues se répartissent sur une aire géographique importante dépassant souvent les limites du canton. Même si elle est parfois superficielle, l'interconnaissance professionnelle est forte.

Lors d'une sortie en compagnie d'un informateur, j'ai été présenté à des agriculteurs qui ne me connaissaient pas par le moyen d'un lien de parenté avec un jeune paysan : « Il a marié une cousine à... » De même, mon guide du jour situait à mon intention les personnes rencontrées par un lien familial avec quelqu'un que je connaissais déjà. Ce mode de faire n'est sans doute pas l'apanage du milieu agricole, mais dans ce cas précis, il semble que par des procédés associatifs de cette sorte chacun est capable de reconnaître rapidement la plupart des personnes dont on lui parle.

Le résultat en est un réseau d'une étendue géographique et d'une densité importantes, une sorte de « champ »²⁸ où chacun évalue sa position d'après ce qu'il entend et constate. Une étude plus approfondie montrerait sans doute que cette concurrence s'étend à toutes les exploitations connues, c'est-à-dire à la totalité des exploitations se trouvant dans un périmètre proche et à certaines plus distantes, suivant leur notoriété et leur éloignement. Le paysan, pourtant solitaire sur sa ferme et peu bavard durant le travail, est donc englobé dans un réseau étendu de relations sociales régulièrement avivées par les visites sur l'exploitation et les rencontres à l'extérieur.

²⁸ Cf. note 11.

Chapitre 2 : Le paysan dans son « champ »

« Comprendre la forme et la contrainte des vies intérieures des indigènes (...) ressemble plus à saisir un proverbe, discerner une allusion, comprendre une plaisanterie – ou comme je l'ai suggéré, lire un poème – que cela ne ressemble à atteindre une communion. » [Clifford Geertz 1986, p. 90]

2.1 Le regard des autres

Comme je viens de le suggérer, les rencontres entre les différents représentants du monde agricole – paysans, mais aussi laitiers-fromagers, marchands de bétail, représentants en alimentation bovine, etc. – sont l'occasion d'acquérir des connaissances sur la situation des autres exploitations et ainsi de définir sa propre position dans ce « champ »²⁹ de concurrence sociale. Dans une telle optique, le regard porté sur les autres paysans ainsi que celui qui est porté par les autres sur soi-même ont une importance capitale. Chaque paysan³⁰ est jaugé selon une série de critères propres au « champ » agricole. Ces critères réunis forment un « ethos » dans le sens donné par Bourdieu :

« ... un ensemble objectivement systématique de dispositions à dimension éthique, de principes pratiques... » [Bourdieu 1984, p.133]

Les différents éléments de l'ensemble sont donc intriqués les uns dans les autres et reliés de manière plus ou moins évidente. C'est la dimension « systématique » de l'« ethos ». Ils sont de nature éthique, mais aussi pratique. Cet aspect pratique de l'« ethos » est important³¹, car :

« ... on oublie que les gens peuvent se montrer incapables de répondre à des problèmes d'éthique tout en étant capables de répondre *en pratique* aux situations posant les questions correspondantes. » [idem, souligné par l'auteur]

D'où l'importance de ne pas se contenter des discours et des entretiens et d'accorder sa juste part à l'observation. Dans ce travail, l'observation des pratiques a surtout servi à repérer les stratégies développées pour donner la meilleure image de soi et de son exploitation. Sa mise en rapport avec les discours a permis de mettre en valeur les affrontements entre exigences externes et internes. En effet, les exigences d'une politique agricole – qui tient dans ses mains les conditions de survie des exploitations par le biais des paiements directs et de subventions – font violence aux habitudes des paysans, ou plutôt à leur « habitus »³² (dont l'« ethos » fait partie intégrante).

²⁹ Le champ est un espace structuré de positions avec des enjeux et des intérêts spécifiques. Sa structure est un état du rapport de force entre les agents ou les institutions engagés dans la lutte. [Bourdieu 1984, p. 113-114]

³⁰ Si les représentants des autres professions en lien avec le monde agricole participent aux discussions et les alimentent, elles occupent des positions à part. La compétition concernent les paysans eux-mêmes et leurs exploitations.

³¹ Et c'est pour cela que je préfère le concept d'« ethos » à d'autres, comme par exemple « système de valeur », qui se réfèrent à des objets purement intellectuels.

³² « L'habitus, comme le mot le dit, c'est ce que l'on a acquis, mais qui s'est incarné de façon durable dans le corps sous formes de dispositions permanentes. » [Bourdieu 1984, p. 134]

Le paysan voulant bien faire se trouve dans une situation des plus complexes. C'est qu'il ne peut répondre à toutes les attentes qui pèsent sur lui et qu'il lui faut parfois faire un choix entre des solutions qui ont toutes des conséquences négatives. Le regard des autres n'est ni tendre ni conciliant, vu qu'il s'agit d'une lutte pour la supériorité. Les moqueries abondent au sujet de tel paysan qui a toujours une coupe d'avance sur les autres³³, même si le foin sera ainsi d'excellente qualité et que les résultats obtenus 'prouvent' la validité de ce choix. « Beaucoup ne comprennent pas » que cet autre ne fasse pas d'ensilage d'herbe. Pourtant il est bien mieux équipé pour la sécher que pour l'ensiler. On serait tenter de conclure que l'« ethos » paysan ne répond pas aux lois de la rationalité et que la politique agricole, elle, pousse justement à la rationalité économique des exploitations. Ce serait adopter la raison du plus fort. Personnellement je préfère reconnaître à chacun des systèmes sa propre logique (et ses propres incohérences).

C'est à la logique et au contenu de cet « ethos » paysan qu'est consacré la suite de ce chapitre.

2.2 « On n'est pas maniaque, mais... »

C'est un jour de grand soleil et de ciel bleu, un sommet enneigé domine le paysage et au premier plan trône une ferme étincelante comme un sou neuf, les géranium méticuleusement disposés aux fenêtres. Il n'y a pas besoin d'un mât portant le drapeau rouge et blanc pour deviner que l'on se trouve en Suisse.

La force d'évocation des cartes postales ou des calendriers est toujours étonnante. Et il n'y a peut-être aucune représentation de la Suisse qui se détache entièrement de ce bon vieux cliché : la propreté. Si l'image du 'petit Suisse' « putzant »³⁴ et astiquant toute la journée prête à sourire, elle n'est pourtant pas si éloignée d'une certaine pratique paysanne³⁵.

« On passe la moitié du temps à travailler et l'autre à nettoyer... » s'exaspérait un jeune agriculteur. Sans y paraître, cette formule lapidaire résume assez bien le contenu de ce sous-chapitre et du suivant.

Le métier de paysan est irrémédiablement salissant. Les vaches ne produisent pas que du lait... Le travail avec le bétail s'accompagne inévitablement du contact avec l'excrément. La sortie du fumier est une des activités répétées plusieurs fois par jour et à plusieurs endroits. Lors de la traite, le paysan se tient si proche du bétail que les éclaboussures sont systématiques. On a beau prendre toutes ses précautions, il est impossible de travailler dans une écurie et de rester propre. Le paysan prend les

³³ Il s'agit de coupe d'herbe. Au printemps la première fauche s'appelle les « foins », les suivantes qui seront d'un nombre variant entre 2 et 4 pour une saison, s'appellent les « regains ».

³⁴ Prononcez « poutsant », ce verbe romand est tiré de l'allemand « putzen » qui signifie nettoyer.

³⁵ Il ne faut cependant pas attribuer l'exclusivité du soucis de propreté au paysan helvétique. On le retrouve ailleurs, notamment dans la paysannerie française. [Miéville-Ott 1996*, p. 93]

précautions qu'il peut, mais il n'a pas le loisir d'éviter à chaque pas les bouses jonchant l'allée. S'il chausse continuellement des bottes de caoutchouc, c'est qu'elles se nettoient facilement avec un peu d'eau.

Le travail agricole ne comprend pas seulement l'évacuation de l'excrément, mais aussi son utilisation. Il est accumulé en tas de fumier ou dans une fosse à purin et constitue la plus grande part des agents fertilisants utilisés sur les terres du domaine. Sa manipulation concerne donc toute une part des activités de la ferme. Or, rien de plus salissant selon les conceptions dominantes dans notre société. Il ne s'agit plus du tout de la « matière joyeuse » qu'évoque les historiens [Muchembled 1978]. Quand le paysan travaille avec des machines, il se salit aussi, avec la graisse notamment, mais ce n'est pas la même saleté. Même s'il est 'naturel', l'excrément provoque un dégoût particulier chez le 'citadin'.

Ce contact avec le sale, le nauséabond, l'impur est pourtant au centre de nombreuses interactions entre le paysan et le non paysan. Les mésententes les plus classiques concernent l'épandage de fumure à proximités d'habitations, surtout les samedis. L'un aimerait faire son travail comme il l'entend et l'autre pouvoir ouvrir les fenêtres et profiter de son jardin. Pourtant les agriculteurs essaient à leur manière de limiter les désagréments : ne pas arroser de purin la route ou les bords des gazons, choisir les jours de semaine (pour peu que la météo et le calendrier des tâches le permettent), éviter les jours de chaleur qui amplifient les odeurs, etc. Il n'en reste pas moins que l'odeur du purin est profondément liée à l'image du monde rural et à l'activité paysanne. L'expression populaire « ça sent la campagne » est là pour en témoigner.

Cette association poursuit le paysan hors de son activité professionnelle, dans ses relations sociales. Il est vrai que l'odeur de l'écurie imprègne fortement le corps et les habits. Même fraîchement douché et en habits propres, il suffit d'un coup d'œil aux bêtes avant le départ pour qu'elle vous accompagne toute la soirée. En classes, les enfants préfèrent une autre place que celle voisine d'un fils de paysan qui accompagne tous les jours son père à l'écurie. Les règles de politesse empêchent en général des reproches ouverts, mais le paysan est de toute manière repéré et identifié comme tel. Un de mes informateurs regrettait amèrement de ne pas « pouvoir se faufiler », passer inaperçu parmi les autres. C'est son amie qui lui a fait comprendre le problème :

« C'est vrai qu'il y a des choses qu'elle m'a fait comprendre, que j'avais un peu du mal à remarquer. Avec notre odeur, le bétail, on doit presque se laver plus. Quand on doit se mélanger à d'autres milieux, on ne devrait pas trop voir qu'on est paysan. Mais on le voit souvent. Surtout que maintenant les travaux sont moins durs, sur le physique ça se voit moins. On a tendance à ce que ça se voie... trop des fois ! Simplement l'habillement, les odeurs et la propreté. Là, on doit vraiment être attentif. »

On comprend bien que le paysan ne soit pas conscient de l'odeur de la ferme qui le poursuit parfois : il y est constamment plongé et ne la remarque souvent plus³⁶. Mais la compréhension s'accompagne aussi d'une pression sociale forte. S'il veut être

³⁶ Les limites de l'acceptable sont déplacées. Cela apparaît par exemple dans des discours affirmant que l'odeur du purin de bovin ne dérange pas, car on y est habitué, mais que celle du fumier de poulet, moins fréquent, est insupportable.

accepté par « d'autres milieux », il se doit de faire un effort supplémentaire, de « se laver plus », d'effacer en quelque sorte la trace de son identité paysanne. Ce n'est pas pour rien que ce paysan associe l'odeur et le marquage physique de son corps. Son « allure paysanne » le dérange. « L'hexis corporelle est avant tout signum social » [Bourdieu 1962, p. 100]. Cela signifie que le corps du paysan fonctionne comme une déclaration d'identité. Sa démarche, ses mains, parfois son odeur, tout indique sa « paysannité », c'est-à-dire ce qui le différencie, le met à part :

« La prise de conscience de son corps est pour lui l'occasion privilégiée de la prise de conscience de la condition paysanne. » [idem, p. 101]

Son désir de ne pas voir sa profession reconnue est révélateur d'une 'crise' identitaire qu'il évoque parfois :

« J'ai beaucoup souffert à l'école secondaire, le fait qu'on soit des paysans. Avec ceux de Marly³⁷ qui nous disaient : "Tu n'es qu'un paysan !". Et moi j'ai toujours été fier. C'était un honneur d'être un paysan. »

Pour continuer à être fier de sa 'paysannité', il faut d'abord franchir une barrière de préjugés dépréciatifs et adapter son image aux normes dominantes.³⁸

Si les normes sociales dominantes mettent en doute la 'propreté' du paysan, elles ne sont pas la raison du temps qu'il passe « à nettoyer ». S'il exerce une profession salissante, il n'en conserve pas moins un souci constant d'ordre et de propreté qui est un trait marquant de son « ethos ». Ainsi tout le domaine doit se plier à cette contrainte : de la cour de la ferme aux pâturages en passant par le tas de fumier.

Les alentours des bâtiments ne devraient pas être encombrés de « chenil », les machines ne sont pas laissées n'importe comment, mais si possible rangées dans un garage. Sinon, elles sont bien alignées de côté. On ne laisse pas traîner les outils, chacun est remis à sa place. Le devant de la ferme est régulièrement balayé et les bouses qui seraient laissées par une vache, immédiatement grondée, sont soigneusement enlevées. Si tout cela n'est pas réalisable, cela demeure une frustration pour le paysan :

« Et puis c'est des choses qui font mal, parce que quand il y a des gens qui viennent... Quand j'étais jeune, ou quand j'avais des apprentis, c'était minimum deux fois par semaine balayé devant la ferme ! C'était toujours propre. Mais je fais plus, j'ai plus le temps. »

S'il souffre de cette négligence forcée, c'est bien parce qu' « il y a des gens qui viennent ». Le paysan répugne à afficher une image de sa ferme qui lui déplaît : désordonnée, pas propre.

³⁷ Marly est un bourg près de Fribourg, c'est là que les enfants de Treyvaux vont à l'école secondaire (7^e-9^e années de scolarité obligatoire). Les fils de paysans se trouvent dans un contexte mi-urbain où ils sont vraiment minoritaires.

³⁸ On pourrait se demander si c'est pour éviter ces désagréments que les jeunes paysans restent facilement entre eux lors de leurs sorties, comme je le mentionne au chapitre 1 point 3.

D'autre part l'ordre autour des bâtiments et parmi les outils permet un plus grande efficacité : la circulation avec les machines n'est pas gênée et l'on trouve rapidement ce dont on a besoin.

Quant à l'écurie, il est évident que tant que le bétail est dedans, elle ne peut être parfaitement propre. Mais à chaque passage, le paysan ramène les bouses laissées sur les gîtes. Dans la mesure du possible la saleté est rassemblée, contenue, maîtrisée. C'est un travail à suivre avec régularité, preuve en est que « quand on oublie une fois, après c'est la catastrophe ». Avant de traire, il faut toujours que l'écurie soit nettoyée, surtout quand il y a plusieurs heures que personne n'est passé :

« J'ai horreur de patauger dans la merde pour traire. Tu en mets partout! »

Les règles les plus élémentaires de l'hygiène permettent de justifier une partie de ces comportements, vu qu'il s'agit de produire des aliments. Le lait est une matière vivante, et donc sensible, qui exige des précautions pour la conservation, mais aussi lors de la traite.

Il n'y a pas que la bouse qui salit. Le lait renversé ou gouttant d'une tétine trop pleine est considéré comme « une terrible cochonnerie ! Ça pue ! » D'autant plus s'il est infecté, c'est-à-dire qu'il provient d'une vache souffrant de mammites. Alors que son chien en lapait sur le sol, un paysan s'est écrié : « Loulou ! C'est pourri ! ». Ce lait qui n'est bon ni pour les veaux ni pour l'homme ne l'est même pas pour le chien de ferme qui n'est pourtant pas délicat. Les vaches malades sont d'ailleurs toujours traitées les dernières, quand elles ne sont pas traitées avec un pot-trayeur séparé, pour éviter que les bactéries ne se propagent par les manchons des griffes.

C'est que le lait peut être le vecteur de la contamination des autres tétines. Et les analyses systématiques des échantillons de lait par l'acheteur³⁹ renforcent cette ambiguïté : le lait peut être mauvais, dangereux, alors que sa production est le sens même de l'existence de l'exploitation. C'est pourquoi, même si « il y en a beaucoup qui disent que le lait d'éponge⁴⁰ va, moi je ne le mets pas [*dans le tank*]. » Est-ce pour mieux le surveiller que ce paysan a préféré des conduites en verre pour sa traite directe ? « Comme ça, on voit ce qui se passe », mais il faut dire que « le verre est plus propre que le métal », parce que plus lisse. Il y aura moins de résidus après le cycle de lavage enclenché systématiquement après la traite, et donc moins de bactéries susceptibles de se développer.

L'or blanc se transforme en « cochonnerie » du moment qu'il quitte le circuit de la traite. De même, la bouse que l'on s'empresse d'enlever, est celle qui souille les gîtes ou la cour, et non celle qui jonche l'allée de l'écurie. La saleté, c'est l'élément détourné, l'élément perturbateur de l'ordre que l'on voudrait établir :

³⁹ Il y a au moins sept contrôles effectués systématiquement : la charge en germes, le taux cellulaire, la présence d'antibiotiques, le point de congélation, la réductase, la présence de butyriques et l'analyse des teneurs (graisses et protéines).

⁴⁰ A la fin de la traite on fait passer des éponges dans les conduites pour évacuer les restes de lait s'y trouvant encore, le « lait d'éponge ».

« Quand nous aurons détaché la pathogénie et l'hygiène de nos idées sur la saleté, il ne nous restera de celle-ci que notre vieille définition : c'est quelque chose qui n'est pas à sa place. (...) La saleté n'est donc jamais un phénomène unique, isolé. Là où il y a saleté, il y a système. La saleté est le sous-produit d'une organisation et d'une classification de la matière, dans la mesure où toute mise en ordre entraîne le rejet d'éléments non appropriés. » [Douglas 1971, p. 55]

La bouse n'est véritablement sale que lorsqu'elle sort des lieux ou des usages que les pratiques et les conceptions de l'ordre lui impartissent. De même le lait ne reste propre et valorisé que dans les circuits qui lui sont réservés : de la tétine au tank, ou au bidon pour alimenter les veaux.

La grange⁴¹ est aussi maintenue propre et en ordre. Le foin ou l'herbe sont amassés le mieux possible en un tas. Un coup de balai est donné dès que le couloir est vidé. Les crèches vides sont également balayées. Ces mesures d'hygiène aussi sont liées à la production laitière : certaines bactéries se retrouvant dans le lait sont transmises par les crèches mal nettoyées.

« Les crèches, ça doit être beau propre. Avec la qualité du lait, ils sont beau fous ! »

La grange est séparée de l'écurie par les crèches. Elle est la partie 'propre' que l'on évite de contaminer. Jamais une vache n'y circule et on n'y utilise pas les mêmes outils que de l'autre côté des crèches. Par exemple, les fourches pour manier le foin sont bien distinguées de celles pour le fumier. Une scène observée un jour illustre bien cette séparation. Un jeune paysan, par erreur, a employé pour entreposer des aliments pour le bétail une brouette servant habituellement au transport du fumier. Quand il a remarqué sa confusion, il s'est empressé de transvaser le contenu dans une autre brouette réservée au transport de fourrage avant que son père ne remarque quoi que ce soit. « Sinon, je me fais engueuler par le patron. », a-t-il expliqué. Une frontière existe entre les deux parties de l'étable et seul le paysan la traverse librement. Les objets eux appartiennent à l'un des deux bords et y restent.

L'écurie aussi est soumise à des règles de propreté, moins contraignante que la grange toutefois. Le paysan « racle » régulièrement la bouse des gîtes, pour éviter que les vaches ne se salissent en se couchant. D'ailleurs, elles sont régulièrement lavées, surtout les queues :

« Je ne les [*les vaches*] sors jamais sans laver les queues. Même si elles sont sales, si elles ont les queues propres, c'est tout autre chose. »

« Chez moi, elles sont toujours belles propres, enfin présentables. »

La principale raison de laver ses vaches, est donc de les tenir « présentables ». Mais à l'intention de qui doivent-elles être « présentables » ? En fait, « C'est un peu du marketing ». Il s'agit de séduire l'acheteur éventuel, marchand ou particulier qui rendrait visite à la ferme. La propreté des bêtes les met en valeur et « donne une idée de la tenue », c'est-à-dire du traitement dont elles sont l'objet sur l'exploitation.

⁴¹ La grange, dans le sens employé ici, est la partie de l'étable où l'on stocke le fourrage pour la journée, et non le grand bâtiment où est conservé le foin pour tout l'hiver.

C'est pourquoi, le paysan apprécie les systèmes de gîtes suivant que les vaches se salissent où non. Les autres critères, comme le confort, semblent venir après (du moins dans les discours). Le paysan n'aime vraiment pas voir ses vaches sales et attend d'elles qu'elles fassent aussi un effort. Il est fréquent d'entendre un paysan gronder une vache qui ne se conduit pas proprement :

« sacrée cochonne ! Une vieille comme toi... »

La propreté des vaches semble être souvent associée aux compétences du « bon paysan » par opposition, notamment, à un savoir théorique accumulé en école : « On voit ces maîtres agriculteurs... Ils ont leurs vaches toutes sales ! »

La répartition spatiale des vaches a aussi son importance dans les stratégies de vente. Il ne faut pas qu'une vache soit dépréciée par son entourage : on ne place pas une petite entre deux grandes, une « moyenne » entre deux exceptionnelles... Il faut donc choisir le bon ordre pour réussir à vendre celle que l'on veut, sans la « dénigrer ». L'aspect extérieur de la vache est capital car « on achète avec les yeux » :

« Peu importe la bête que c'est, un jour elle aura une plus belle robe. Quand elle a la belle robe, faut la laisser. C'est des notions que j'ai reçues de mon père et mon grand-père et on dit la même chose au cours de marketing : pour qu'un produit soit attrayant, il faut qu'il soit bien présenté. »

Ainsi le temps passé à faire reluire ses vaches peut se rentabiliser par des ventes plus nombreuses et à un meilleur prix.

Les champs et les pâturages font aussi partie du domaine et de l'exploitation. Le même soin doit donc être déployé pour leur entretien. Valérie Miéville-Ott analyse les représentations paysagères des agriculteurs jurassiens et relève l'importance du « propre-en-ordre » :

« ... Un paysage est beau lorsqu'il est "propre", "ordonné". A l'inverse tout élément perçu comme faisant "chenil" (expression locale signifiant désordre) est rejeté. (...) Qu'est-ce que ce "propre-en-ordre" ? C'est avant tout la marque physique qu'appose l'homme sur son environnement, le signe tangible de sa maîtrise sur la nature, c'est le règne du chacun à sa place : la nature domestiquée d'un côté, la nature sauvage de l'autre, une limite claire les séparant. » [1996*, p. 93]

Cela se traduit chez le paysan par la conviction que, si la Suisse est un beau pays, c'est notamment grâce à une agriculture omniprésente :

« En Suisse, c'est très intensif. Mais c'est aussi ce qui fait la beauté du paysage. Du point de vue touristique, une vallée qui n'est plus exploitée, ça perd aussi. »

« Plus de coup de balai autour de la ferme par exemple. Mais je sais pas si la Confédération voudra encore payer les subventions si, autour des fermes, c'est partout un dépôt. Surtout dans les endroits touristiques ! »

Ce qui est valable pour un paysage impersonnel, l'est à fortiori pour ses propres terres. Elles doivent être « propres » et « ordonnées », c'est-à-dire que l'on doit pouvoir deviner un travail bien fait en les regardant. Toutes ne sont pas l'objet des mêmes exigences. Il y a une certaine hiérarchie des terres, par rapport à leur attribution. Les champs de céréales présentent un aspect humain évident. Il n'y a pas beaucoup à faire, car il n'y a pas d'ambiguïté sur leur état. Ils sont entièrement du côté de la « nature domestiquée »⁴² : une nature ordonnée, contenue et entretenue par l'homme afin de lui donner une apparence correspondant à une conception du beau, profondément liée à l'aspect productif.

Par contre, le paysan est particulièrement attentif aux prairies fauchées. L'herbe est plus proche de la « nature sauvage » que les céréales et demande un travail régulier d'entretien, de domestication. Les bordures seront soigneusement fauchées à la moto-faucheuse ou, lorsque ça n'est pas possible, à la faux, « sinon, ça fait pas très propre ». Le paysan n'aime pas laisser des « cottes », des touffes d'herbes mal fauchées. L'un d'eux, remarquant qu'il n'avait pas fauché « comme il faut », disait mi-admiratif, mi-amusé : « Si mon oncle voit ça, il va chercher la faux. » La chasse aux « mauvaises plantes », principalement le rumex, occupent beaucoup d'heures entre les grands travaux de l'été. Elles sont giclées une à une avec un herbicide spécialisé, mais parfois on fait faire le travail à une entreprise qui traite le pré entier « à la barre ». Un de mes informateurs les coupait même au couteau pour les brûler avant de faucher. Il faut dire que les graines de « lampées » sont d'une résistance à toute épreuve : ni l'appareil digestif, ni la fosse à purin n'en viennent à bout. Il en résulte que ce végétal est particulièrement envahissant. Mais le problème réside principalement dans la perte de fourrage : le rumex n'a pas de valeur fourragère, mais prend la place d'une grande quantité de « bonne herbe ».

Les pâturages, dernière catégorie de terre, sont parfois moins soignés. Tout dépend en fait de leur situation. Ceux qui sont accessibles avec des machines seront nettoyés après le passage du bétail. Les « broches » restantes, salies par la bouse, sont broyées et laissées sur place pour permettre la repousse d'une herbe fraîche : « Au moins c'est propre maintenant. ». Si le pâturage est difficile d'accès ou sur un terrain accidenté, on s'acharnera moins :

« C'est pas tant bien fauché. C'est plein de bosses... Pour un pâturage, on est pas trop regardant. »

Les limites du possible sont parfois poussées à leur extrême et le paysan s'aventure sur un « mauvais morceau » avec une machine peu adaptée. Il s'agit aussi de ne pas gaspiller l'herbe dans une région où la terre est exploitée à son maximum. L'essentiel est toutefois que la séparation entre « nature domestiquée » et « nature sauvage » soit claire et qu'ainsi 'l'ordre des choses' soit respecté.

Si j'insiste régulièrement sur les motivations 'rationnelles' et économiques de ce souci constant du « propre-en-ordre », c'est que :

⁴² Ce désir de domestication peut-être relié à toute l'histoire de l'agriculture qui se résume selon Henri Mendras. [Mendras 1976] à une inlassable lutte contre la forêt, contre la « nature sauvage ». Celle-ci se définit en opposition radicale par rapport aux cultures : elle est improductive, désordonnée, laissée à elle-même. La main de l'homme n'y a pas laissé de traces visibles et aucun travail ne l'a soumise aux canons de l'esthétique agricole.

« ...le lecteur pourrait penser que l'activité agricole ressortit plus à une hyperactivité désordonnée qu'à une gestion rationnelle du temps. [*Alors que,*] dans les conditions actuelles, il est difficile de mieux organiser les activités productives d'entreprises où les pratiques "superflues" ou économiquement irrationnelles ne sont guère nombreuses. » [Droz 2002, p. 213]

Mais la rentabilité ne s'arrête pas à la 'rationalité' économique. En matière d'ordre et de propreté, le paysan en fait plus que n'en demande ce type de logique. Il le reconnaît lui-même :

« Il y a des choses que ça va quand-même de ne pas faire. Des fois on est un peu maniaque. »

Même au sein de l'exploitation, tous ne sont pas d'accord sur ce qui vaut la peine d'être fait :

« ... faucher les parcs ou des choses comme ça, c'est un peu une perte de temps pour peu de gains. Mais lui [*le père*] aime que ses parcs soient propres : ça fait chenil. »

« Mais nettoyer... Il y a des maniaques. Je dis pas qu'il est maniaque, mais il aime que les choses soient en ordre avec les bêtes et moi j'aime les choses en ordre avec la mécanique. »

L'emploi du mot « maniaque » montre que les acteurs ont la conscience de la part de non 'rationnel' de ces pratiques. D'ailleurs elles sont souvent qualifiées de « travail sans nom » ou « travail qui ne paie pas » :

« Et si les bêtes sont jamais nettoyées ? Je pense que, financièrement, il y a moins à perdre de ne jamais nettoyer les vaches et de faire du boulot qui rapporte pendant ce temps. »

« Ça continue la même chose si on fait pas, mais c'est pas beau et puis... »

... et puis il y a quand-même quelque chose à perdre. Si « on n'est pas maniaque, mais on aimerait l'être un peu plus parfois. », si le « chenil » fait « mal aux yeux », c'est que la propreté est rentable sur le plan du prestige social.

L'image de « propre-en-ordre » que renvoie l'exploitation sert à évaluer les compétences de « bon paysan » de l'exploitant. Une ferme désordonnée et mal entretenue est signe d'incapacité. Les termes employés par un informateur pour décrire un village de la région ne laisse pas d'ambiguïté : « Tous des bons paysans, consciencieux, soigneux. » Il faut des arguments de poids, comme une production laitière exceptionnelle, pour ne pas attirer de reproches quand on ne répond pas à ces exigences sociales.

C'est pour cette raison peut-être que, lorsqu'il a amené son fils chez le nouveau maître d'apprentissage :

« Papa était énervé, parce qu'on avait été là-bas et le tas de fumier n'était pas bien arrangé. Il [*le maître d'apprentissage*] faisait seulement ce qui est rentable, alors que chez d'autres, il est presque tressé ! »

Son fils risquait de ne pas être à bonne école.

Ce paysan proche de la retraite sait qu'il n'est plus autant indispensable sur l'exploitation :

« Il y a pas besoin de beaucoup de monde sur l'exploitation... Mais moi, j'aime bien que se soit bien propre. »

S'il reste c'est pour veiller à la propreté. Pour s'occuper de tous ces petits « boulots sans nom ».

La valorisation de la présentation de l'exploitation pourrait reposer sur le fait que seul un paysan qui maîtrise son domaine peut investir du temps, de l'argent et du travail dans ce but. Ainsi, la propreté serait un signe direct du bon fonctionnement de l'exploitation, de sa santé économique. Mais cette explication, reliant une cause – santé économique – à un effet – propreté –, sous-entendrait que l'aspect de propreté est un luxe, une occupation secondaire à laquelle on ne se dédie que si on en a le temps.

Or, selon moi, l'apparence de propreté et d'ordre est plutôt une arme de prestige dans la concurrence qui oppose les exploitations dans un « champ », pour définir leurs positions réciproques de domination. Il s'agit d'afficher un comportement qui respecte une certaine conception du travail d'un « bon paysan » et une vision du monde où règne la consigne du « chacun à sa place » [Miéville-Ott 1996*, p. 93]. De l'apparence soignée de son exploitation, le paysan retire une image de soi valorisée qu'il pourra revendiquer face aux autres et qui augmente son capital de prestige. La concordance entre apparence de « propre en ordre » et bonne santé économique d'une exploitation est plus que douteuse :

« Comme on dit : des belles façades ! Les plus belles fermes, des fois, ce sont économiquement les pires ! »

Soigner l'aspect extérieur est une affirmation de la qualité de son travail, mais pas une preuve de la viabilité du domaine. En s'y consacrant, le paysan indique qu'il participe à la compétition pour le prestige. Ne pas s'investir dans la propreté de son exploitation signifie soit que l'on se considère comme 'hors-course', c'est-à-dire que l'on ne pense pas avoir un capital suffisant pour concurrencer les autres, soit que l'on a choisi des chemins parallèles qui n'obéissent pas aux mêmes règles et que l'on préfère se positionner dans un « champ » alternatif, par exemple celui de l'agriculture biologique.

La propreté et l'ordre qui règnent dans une exploitation ne sont pas les seuls critères de positionnement dans le « champ » agricole. D'autres aspects du travail d'un « bon paysan » entrent en jeu, notamment l'investissement total de soi et aussi la production qualitative et quantitative de l'exploitation. C'est ce que je développe dans la suite de ce chapitre.

2.3 « Du travail, il y a toujours... »

L'exemple des champs et pâturages a déjà montré le lien profond entre propreté et travail dans l'« ethos » paysan. Un pré « nettoyé » est beau parce qu'il montre le travail de l'homme. La référence au travail est capitale dans le jugement esthétique et dans l'obsession du « propre-en-ordre ». Le paysan est un adepte du travail à haute dose, il n'aime pas rester sans rien faire.

La journée d'un agriculteur comporte peu de pauses. Bien sûr, la tradition veut qu'en plus des trois repas quotidiens, le paysan s'arrête pour les 9 heures et le « goûter » de l'après-midi. Mais rares sont ceux qui respectent ce rythme des cinq « repas ». En réalité les pauses supplémentaires ne sont prises qu'en cas de visite, et pas de manière systématique. On s'arrête de travailler pour « boire un café » et régler une affaire ou partager un moment de convivialité. Autrement, il y a autre chose à faire :

« Moi, c'est la première chose que je coupe si je suis stressé. Merde pour ces neuf-heures et quatre-heures ! »

Le repas de midi est parfois sacrifié également. Le paysan se contente de quelques sandwiches qu'il avale sur son tracteur sans s'interrompre. Et ce n'est pas pour arrêter de travailler plus tôt car dès qu'« on a fini un morceau, c'est fait, mais on recommence vite autre chose ». Il n'est pas rare qu'un jeune paysan court – au sens littéral – dans son activité quotidienne. Un de mes informateurs m'a même prévenu :

« Tu vas faire du sport : on court pas mal le matin. »

Il était à peine 5h00...

Si certains jour sont plus calmes que les autres, l'inactivité n'existe pas. Le dimanche est en principe respecté : on évite d'entreprendre de gros travaux d'extérieur.

« Maintenant on arrive à se changer le dimanche. C'est quand-même une nécessité. »

On se contente des soins indispensables au bétail, ce qui représente tout de même souvent plus de six heures de travail. Mais maintenant que l'Eglise ne l'interdit plus, le paysan est libre de travailler ce jour, par exemple pour profiter du temps favorable pour faire les foins. Les jours de congé véritable et les vacances sont rares, même s'ils sont possibles⁴³. Dans certains cas extrêmes, le seul jour de congé que le jeune paysan se soit jamais accordé est celui de son mariage. D'autres ont plus l'habitude de s'en aller quelques jours, par exemple lors de voyages organisés par une société locale dont ils font partie. Certains sont même partis à l'étranger plusieurs mois, pour apprendre une langue ou découvrir une autre agriculture⁴⁴.

⁴³ Il y a le bétail qui exige des soins quotidiens. Quand plusieurs personnes travaillent sur l'exploitation, une d'elles peut assurer la permanence pour quelques jours, surtout dans des périodes creuses. Sinon, il est possible d'engager un dépanneur, mais cela engendre des frais importants. Certains paysans s'arrangent aussi entre eux et se rendent ce même service l'un à l'autre.

⁴⁴ J'ai développé la valorisation de l'expérience loin du domicile comme formation au chapitre 1 point 3.

L'exploitation ne laisse que peu de temps, car il y a toujours du travail en attente :

« Il y a toujours des choses que j'aurais dû faire depuis longtemps. (...) Je n'arrive jamais à avoir fait tout ce que je voulais faire dans la journée. Comme ça, j'ai pas de problème, j'ai assez à faire pour le lendemain. »

Comme quoi, même si le paysan est accablé de travail, il ne perd pas le sens de l'humour. Mais, s'il y a de quoi trimer tous les jours du lever au coucher, les êtres humains ont leurs limites. Parfois c'est l'épuisement qui arrête le paysan. Un de mes informateurs déclare tomber malade cinq à six fois par an. Le lendemain d'un de ces 'passages à vide', il m'explique :

« Je ne peux simplement pas en avant. Hier, j'ai pris deux aspirines et j'ai dormi tout le matin. C'est peut-être bien à cause de notre rythme de travail que parfois ça lâche. »

Sinon il y a les obligations familiales. Un seul de mes informateurs est encore célibataire, les autres ont une vie de couple, certains des enfants. Les épouses sont prévenues : « Déjà avant qu'on soit marié, elles voient bien que c'est comme ça. » Mais il arrive qu'elles protestent et demandent que leur mari leur accorde un minimum de temps :

« Parce que des fois, tu as du temps et tu profites encore de faire des trucs que tu n'aurais pas besoin de faire le dimanche... »

Bien sûr il y a une masse de travail à accomplir pour que la ferme tourne, qu'elle soit dans un état présentable et que les bâtiments et les machines ne tombent pas en ruine. Mais le travail n'est pas seulement une nécessité. Il ^{est aussi une valeur}, un élément central de l'« ethos » paysan. On se réjouit d'avoir accompli « du bon boulot ».

Depuis qu'il est en âge d'aider son père, le fils de paysan consacre une bonne partie de ses vacances et de son temps libre aux travaux de la ferme. La contrainte n'est pas nécessaire, vu qu'il « aime ça ». Le travail agricole vient s'ajouter à l'école et aux devoirs. Il est très tôt accoutumé au rythme de son père et l'adopte lui-même progressivement. Ainsi le jeune paysan incorpore un rythme de travail propre à l'activité agricole telle que l'exerce son père. L'inactivité lui paraît un luxe, un gaspillage de temps qu'il ne peut se permettre qu'à dose réduite. Parce que le travail attend :

« Il n'y a pas de jour où je ne sais pas quoi faire. J'ai toujours du travail en avance [donc à rattraper]... »

Les rares fois qu'il est contraint de laisser sa ferme, il s'énerve, d'autant plus s'il fait beau temps :

« Des jours comme ça, je deviendrais fou à l'armée »

« J'ai autre chose à faire que regarder les autres travailler ! »

Les contre-temps agacent. Un de mes informateurs se plaint des surprises que réserve le bétail et qui chamboulent le programme d'une journée :

« C'est ça qui est dur, pas tellement le travail quotidien. »

Un autre reconnaît ne pas supporter les problèmes techniques qui retardent le début de l'activité. Un jour de météo incertaine, un paysan rumine :

« Ce vent, c'est pour la sécheresse. Je le savais ! On aurait dû faner la P.I.⁴⁵ J'avais le pressentiment ce matin qu'on aurait dû faucher. »

Dans l'agriculture, on « ne compte pas ses heures ». Le faire serait immanquablement perçu comme un désintérêt, un désinvestissement, une grave négligence :

« Nous, même à minuit le soir, on se réveille et on pense : "il y a encore ça". Ou on descend vite à l'écurie pour voir quelque chose. On est 24 heures sur 24 dedans. Je parle pour moi, parce que j'en connais d'autres qui ont... je veux pas dire rien à foutre... Quand ils ont fait leurs heures : "on verra bien demain matin ce qu'il y a". »

Ce mode de vie semble indissociable de l'activité agricole. Il est 'normal', même agréable :

« Et c'est même pas pénible de se lever, parce que tu dois te lever. Tu sais qu'il faut. On aime pas être en retard le matin. »

« Je le dis tout le temps, moi : depuis que j'ai quitté l'école, je suis tout le temps en vacances ! »

Ces propos sont ceux de jeunes hommes pleins d'entrain. Avec l'âge, les paysans ne travaillent pas moins, mais certains voudraient bien « avoir meilleur temps », tout en continuant de « donner des coups de main », s'empressent-ils de préciser. Même retraités, ils trouveront bien « de quoi s'occuper ».

Les jeunes qui sentent leurs pères se fatiguer et vieillir, expriment du respect pour cette vie de labeur, dévouée à l'exploitation :

« Et quand il a commencé, il n'y avait pas autant de vaches que ça. Il a quand même bossé pour l'exploitation. »

« Il travaille bien, il fait les choses en ordre, tout... ouais, il fait ça très bien. »

« C'est pour ça que maintenant, il y a quand même un certain respect à avoir. Quand même... Parce que sans lui, le domaine, il serait vendu. Alors ça, de temps en temps, il faut se le remettre dans la tête, qu'il a quand même dû bosser pour avoir ce qu'on a. »

La valorisation du travail est au cœur du respect filial. Mais comme le dit calmement cet homme qui a dédié sa vie à la survie d'une petite exploitation :

« On est encore là, hein ? On n'est pas mort pour tout ça. »

Pour pouvoir se construire une image valorisante de soi et de son exploitation, et pour pouvoir la revendiquer face à l'extérieur, le paysan doit se vouer entièrement au

⁴⁵ La « P.I. » (production intégrée) consiste en un type d'agriculture respectueuse de l'environnement. Dans la langage local, elle désigne par glissement les Surfaces de Compensation Ecologique.

travail agricole. Mais cela pourrait-il en être autrement ? Car ce travail est aussi le gage de la survie de l'exploitation familiale et l'« auto-exploitation »⁴⁶ semble être la seule alternative viable pour rester paysan à part entière.

2.4 Le producteur indépendant

Quelles conceptions ont les paysans de ce travail tant valorisé ? En quoi consiste ce « labeur paysan »⁴⁷ ?

Le travail agricole est considéré d'abord comme physique. Il exige une bonne santé et de la force⁴⁸. J'ai déjà évoqué son lien avec l'esthétique et la domestication de la nature. Mais sa caractéristique première, ontologique, est sobrement donnée par cet agriculteur :

« Le métier de paysan, c'est produire de l'alimentation. »

Cette affirmation semble indiscutablement vraie et rejoint d'ailleurs la définition plus alambiquée du Petit Larousse :

« Agriculture : n. f. Activité économique ayant pour objet d'obtenir les végétaux et les animaux utiles à l'homme, et en particulier ceux qui sont destinés à son alimentation. »

Le paysan est donc le nourricier de la population et le bon paysan est logiquement celui qui produit bien et beaucoup. Ce rôle a longtemps été au cœur de la politique agricole suisse, comme « pilier de l'indépendance nationale » [Droz et Miéville-Ott 2001, p. 5], et était à la base du soutien des prix par la Confédération. Le paysan était donc payé pour ses produits, pour les fruits de la terre et de son labeur, bien visibles et concrets. Mais voilà, depuis les années 90, le mode de soutien à l'agriculture a radicalement changé. La politique agricole a adopté une nouvelle conception du rôle de l'agriculture. Celle-ci n'est plus seulement productrice de denrées alimentaires, elle rend également divers services d'intérêt public, des prestations d'ordre écologique qu'il convient de rétribuer par le biais de paiements directs.⁴⁹ Les prix qui ne sont plus artificiellement maintenus par l'aide fédérale se sont effondrés et les paiements directs ont pris une part centrale dans le revenu des exploitations agricoles. Il s'agit bien d'une forme de « tertiarisation » de l'agriculture [idem, p. 8] et le paysan ressent brutalement ce changement forcé d'identité.

⁴⁶ « L'auto-exploitation – l'action d'abuser de soi à son propre profit – consiste à travailler outre mesure pour un profit modique, c'est-à-dire pour l'agriculteur à se mettre totalement au service de l'exploitation patrimoniale en délaissant les loisirs, voire sa vie familiale. » [Droz et Miéville-Ott 2001, p. 127]

⁴⁷ selon les termes employés par Peter Schallberger [2001, p. 107-109].

⁴⁸ Il s'agit de caractéristiques typiquement masculines selon les représentations paysannes. Ce qui explique certaines réticences de mes informateurs à imaginer une femme à la tête d'une exploitation agricole. Certains d'entre eux pensent que des cas de ce genre vont toutefois se multiplier, grâce notamment à la mécanisation.

⁴⁹ Pour une description plus détaillée de l'évolution de la politique agricole helvétique, on peut se référer au chapitre 1 de Droz et Miéville-Ott 2001, p. 5-15.

Le caractère écologique des prestations demandées ne facilite pas leur acceptation. Le paysan se sent accusé d'avoir « mal fait jusque là » [idem, p. 19]. En outre, il valorise son propre savoir, issu d'une connaissance intime de son domaine et d'un travail quotidien de la nature, par rapport à celui, théorique des experts, des « écolos ». J'ai plusieurs fois entendu un paysan pester contre les sorties obligatoires, surtout lorsqu'une vache est tombée en glissant devant l'écurie : « On les sort pour les SRPA, pour les écolos, mais c'est pas sans risques ! » Et en plus :

« C'est du travail pour rien. Le seul avantage, c'est qu'on passe du temps avec les bêtes, ça permet de voir les chaleurs. Mais on les voit de toute façon ! »

Le paysan ne peut comprendre la logique des prestations écologiques tant qu'il les analyse sous l'angle du travail qui, selon lui, doit répondre soit à des buts productifs soit à une esthétique du « propre-en-ordre ». Il est clair qu'il se soucie du bien-être de ses bêtes et ne refuse pas le principe de la protection des animaux. Mais les normes exigées seront, à son sens, discutables, si les vaches se salissent plus à cause d'elles. De même l'agriculture biologique n'a pas de sens si elle signifie une régression des technologies et des performances quantitatives et qualitatives :

« De toute façon, c'est prouvé que le bio est de moins bonne qualité : le fromage par exemple est moins bien classé. Ils n'ont pas le droit au dresse-vache, alors ça salit et ça fait des butyriques [*une sorte de bactéries*]. Il y a beaucoup trop de contraintes : pas de transplantation d'embryon, un plafond maximum de production de lait... Pour suivant où, ça leur change pas beaucoup. »

Ceux pour qui « ça ne change pas beaucoup », ce sont les paysans « peu soigneux », les mauvais paysans.

Si les prestations écologiques sont dénigrées, c'est qu'elles s'opposent à l'« ethos » paysan⁵⁰. Partout je retrouve la même expression de l'incompréhension des paysans qui ont l'impression d' « être payés pour ne rien faire ». Cette petite phrase est un leitmotiv omniprésent. Elle est sur toutes les bouches.

Cette incompatibilité est flagrante dans le cas des surfaces de compensation écologique (SCE). Pour avoir droit aux paiements directs, l'agriculteur doit laisser une portion définie de ses terres sans fumure et ne la faucher qu'après une date fixe, ceci dans le but notamment de permettre à diverses variétés de plantes de terminer leur cycle de reproduction. Le résultat, un herbage désordonné et jauni, heurte totalement les principes paysans : l'aspect sauvage et non-entretenu de ces parcelles est tout bonnement choquant. Le paysan est contraint de « ne rien faire justement », alors qu'il n'y voit qu'une aberration économique et esthétique qui heurte sa conscience professionnelle⁵¹. Il ne s'agit pas de « travail » puisque le

⁵⁰ Selon M. Jollivet, l'écologie pose trois questions aux agriculteurs : le maintien de leur revenu, la nature de leur métier et leur statut dans la société. Ses remarques sur la situation de l'agriculture française me semblent valables pour la Suisse également : « Nous sortons d'une période marquée par un contrat clair, assorti d'un modèle de développement bien défini, entre la société française et ses agriculteurs. Changer les termes de ce contrat n'est déjà pas une mince affaire, surtout s'il s'agit de prendre le contre-pied des dispositions précédentes. Prolonger en l'aggravant le contrat précédent et y surajouter des obligations contraires devient un défi à la limite de l'impossible. C'est à peine forcer le trait que de dire que c'est à peu près la situation dans laquelle on se trouve. » [2001, p. 366]

⁵¹ Un de mes informateurs critiquait fermement une exploitation « Bio » d'un village voisin : « Tu n'as qu'à voir comment c'est autour ! » Il est significatif qu'il associe l'agriculture biologique au désordre, donc au mauvais paysan.

véritable travail impose la marque de l'homme au paysage et rapporte des fruits concrets.

Le paysan « payé pour entretenir le paysage » se sent déclassé, blessé dans son honneur. C'est « un travail de jardinier » et pas d'agriculteur :

« C'est parce que j'aime mon métier que je n'aime pas la politique actuelle. Je trouve qu'elle démotive à produire. Ces paiements directs ! On est comme des fonctionnaires qui entretiennent le paysage. Ça, ça ne me plaît pas, pas du tout. (...) Notre métier c'est quand-même de produire des denrées, d'apporter de la fumure quand il y a besoin. C'est pas de laisser aller des coins, faire des jachères pour faire des jachères. (...) Nous payer pour moins produire ou pour rien faire, c'est frustrant. On est vraiment là pour le plaisir de produire... et de donner à manger à des gens. »

« Parfois, j'ai l'impression de faire du travail de touriste ! »

« On nous a formés pour produire et maintenant, on est des jardiniers, payés pour entretenir le paysage. »

Cette formation à la production maximale est souvent citée comme une incohérence du système. Les paysans se sentent d'autant plus floués que, pendant des années, le mot d'ordre était « produisez, on s'occupe du reste ». Cet autre leitmotiv, démodé lui, exprime un sentiment ambigu, entre nostalgie et reproche à l'encontre des dirigeants : c'est aux agriculteurs de faire les frais de leur inconstance. Ma foi, il faut bien faire avec :

« Mais les paysans s'adaptent : s'il faut ça pour toucher des contributions... Ma foi, c'est con, mais on fera quand-même. Il y a aussi une philosophie à avoir. »

Cette adaptation est obligatoire, vu qu'il en va de la survie de l'exploitation. Il faut modifier ses pratiques et trouver de nouvelles stratégies pour chercher l'argent là où il se trouve :

« Alors il faut arrêter de travailler avec les bras pour travailler avec la tête. Si on obtient plus de quota et qu'on coule plus, on se voit déduire des subventions. Chaque cas est différent, il faut calculer. C'est clair que ça fait envie de pouvoir couler deux ou trois boilles de plus par jour. Mais si ce que tu gagnes, tu dois le rendre ailleurs pour payer [*les coûts de production*] et qu'en fin de compte tu ne gagnes rien de plus, tu as bossé pour rien. »

Les paiements directs sont officiellement la rétribution des « prestations » rendues par les agriculteurs, c'est-à-dire ses contributions « à la sécurité de l'approvisionnement de la population »⁵², « à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural », ainsi qu'« à l'occupation décentralisée du territoire ». Dans cette manière d'envisager les faits, il y a une forme de réciprocité : la Confédération « complète le revenu paysan par des paiements directs aux fins de *rémunérer équitablement les prestations fournies*, à condition que l'exploitant apporte la preuve qu'il satisfait à des exigences de caractère écologique »⁵³. Mais les paysans y voient plutôt un moyen de pression pour leur imposer une série de contraintes. Ils ne peuvent pas entrer dans l'interprétation

⁵² Ces extraits sont tirés de l'art.104 de la Constitution Fédérale, sur l'agriculture.

⁵³ Idem, c'est moi qui souligne.

officielle en terme d'échange, puisque qu'à leur sens, ce n'est pas du travail qu'on leur demande et que les sommes qu'ils reçoivent ne sont que des « subventions ». Ils se sentent ainsi profondément dépendants : la nécessité absolue de toucher les contributions fédérales les obligent à obéir aux mots d'ordre de la politique agricole⁵⁴.

« On est obligé d'accepter ces paiements. C'est gênant de toucher cet argent pour rien faire, pour faire des choses qui ne se voient pas. »

C'est peut-être là le point le plus difficile à accepter pour l'agriculteur « indépendant ». Le système des paiements directs rend son état de dépendance évident :

« On peut dire que c'est notre revenu entier. Sans les paiements directs, on peut oublier. »

« On a déjà pas mal de boulot et on se rend compte que sans les paiements directs, on perd de l'argent. »

Pourtant le paysan s'accroche à son « indépendance ». Dans l'inventaire des avantages qu'offrent le métier d'agriculteur, 63 % des paysans interrogés auraient mentionné l' « indépendance et la gestion du temps » qui occupent ainsi la première place [OFAG 2001, p. 75]. La « gestion du temps » est souvent évoquée comme un trait caractéristique du statut d'indépendant :

« Autrement ce que j'aime bien ? C'est du travail proche de la nature, indépendant, quoique t'es pas mal dirigé par Berne. Mais tu peux tout d'un coup prendre un jour de congé... (...) Tu es autonome, tu te gères... »

Dans cet extrait ressort bien le paradoxe de la situation : pour ce jeune paysan, la conscience de l'emprise fédérale n'empêche pas le sentiment d'« indépendance ». Cette contradiction n'est pas surmontée, à mon sens, en se 'voilant la face', mais plutôt parce que l'« indépendance » paysanne est bien plus un état d'esprit ou une manière d'être qu'une situation politico-économique effective. Il y a une différence de niveau qui permet une certaine cohabitation.

Les jeunes paysans, surtout les mieux formés, évoquent souvent l'importance des notions de marketing et de gestion dans la direction d'une exploitation : « C'est *comme* une petit entreprise... » Ce « comme » prend tout son sens si on l'interprète comme une prise de distance par rapport à l'idéal de libre entrepreneur. L'identification complète est devenue impossible. Si le paysan n'est pas « indépendant » économiquement et politiquement, il l'est dans son tempérament. C'est dans sa 'nature' :

« Le paysan, je crois, c'est un indépendant. C'est quelqu'un qui veut aller pour lui. Et puis il n'aime pas partager. »

⁵⁴ De fait, en 2000, les exploitations agricoles ont touché, en moyenne pour la Suisse entière, 34 701 fr de paiements directs [OFAG 2001]. Pour le canton de Fribourg, la moyenne s'élève à près de 41 000 fr pour la même année. L'agriculture occupe la 5^e place dans les dépenses de la Confédération avec un montant de 3 727 millions de francs. Elle se place derrière la prévoyance sociale (12 281 mio. de fr), les finances et impôts (9 413 mio. de fr), les transports (6 630 mio. de fr), et la défense nationale (5 004 mio. de fr).

« [Pour être paysan,] il faut être indépendant : certains ne supportent pas d'être commandés et d'autres ne veulent pas prendre d'initiatives ».

Le paysan est de « ceux qui ne supportent pas d'être commandés », surtout dans ses travaux quotidiens :

« Je préfère aller bosser à l'usine plutôt que comme employé agricole à qui on dirait tout ce qu'il doit faire ! »

Etre maître chez soi est au fondement du statut de paysan. Ainsi lorsque la mère d'un de mes informateurs m'expliquait que son père avait été paysan, « armailli »⁵⁵ et bûcheron, son mari intervient brusquement : « Il n'était pas paysan, mais domestique. » L'usurpation du titre de paysan n'a pas été tolérée, la différenciation s'imposait. Un couple regrettait que le fils doive probablement s'associer dans un avenir proche :

« [La mère :] – Ce qui veut dire qu'il ne sera jamais patron comme toi tu l'as été. Il faudra toujours encore partager les opinions et ça c'est assez lourd aussi.
[Le père :] – Ah ! Alors, être indépendant, être chef seul, c'est sûr... »

La règle qui semble prévaloir se résume à : une exploitation, un chef. L'échec d'associations d'agriculteurs dans les environs est fréquemment cité comme preuve du 'naturel' indépendant du paysan : « Quand il y a un seul patron, c'est sûr que ça va plus sur des roulettes. »

Cette unicité de l'autorité – rarement réalisée – est liée à celle du domaine patrimonial. Celui-ci est idéalement concentré dans la figure du chef d'exploitation qui en est le représentant face à l'extérieur et qui seul prend les décisions la concernant.

L'idéal d'« indépendance » comprend donc une part d'autoritarisme qui, chez certains paysans, s'affirme fortement. C'est le cas sur une des exploitations que j'ai visitées où père et fils collaborent. Le premier conserve une position de chef affirmée qui se manifeste dans les prises de décisions, mais aussi dans la manière de s'exprimer. Il emploie toujours la première personne du singulier pour expliquer ce qui se fait sur son exploitation : « Je vais mettre pâturer les bêtes là-bas. »

Une telle situation est frustrante pour le fils qui ne peut s'affirmer totalement sur l'exploitation. Aussi dit-il se rattraper ailleurs, en prenant des responsabilités dans des associations diverses : « J'avais aussi besoin de commander. »

La gestion du troupeau est un élément central de l'« indépendance » du paysan. « Mettre les vaches ensemble » est le pas décisif vers la fusion de deux exploitations. Laisser traire ses vaches par un autre paysan n'est pas chose évidente, il faut ne pas avoir d'autre solution :

« Tu es obligé de faire confiance, c'est le voisin qui vient traire. Tu es obligé de laisser traire tes vaches ou bien ? Tu n'es pas là ! »

S'occuper des vaches, c'est contrôler le centre de l'exploitation laitière et sa « principale source de revenu », après les contributions fédérales. De plus le bétail

⁵⁵ Un « armailli » est un vacher d'alpage.

semble être pour beaucoup de paysan au cœur de leur vocation. Sans les vaches, le métier n'a plus le même intérêt :

« En plaine, où il n'y a de bêtes, ils n'ont pas la même attache. Il y en a plus qui arrêtent. »

« Pour nous le bétail, c'est quelque chose de spécial. Travailler tout le jour sur un tracteur ça ne m'intéresse pas. »

« Qu'on soit sur un tracteur ou sur un trax sur un chantier, c'est à peu près la même chose. »

Dans la région, être paysan c'est produire du lait bien plus que des fruits de la terre. L'acte symbolique, c'est traire, pas labourer. S'il n'est pas maître de son troupeau, le paysan ne peut se considérer comme un véritable chef d'exploitation.

Bien sûr cet idéal de « chef », de « patron » est contredit par les exigences de la politique agricole et c'est bien ce qu'on lui reproche :

« C'est bien de le faire, mais pas bien que ce soit obligé. Ils nous prennent pour des gamins ! »

Le paysan reconnaît le bien fondé de certaines de ces contraintes, surtout celles qui concerne le bien-être du bétail. Mais elles nient son état d'homme accompli et capable de décider seul. L'« indépendance » est la caractéristique de l'homme adulte et responsable.

Cette dimension de responsabilité occupe une place importante. Il ne s'agit pas tellement de faire ce dont on a envie, mais bien plus de faire et d'assumer des choix :

« Mais l'indépendance a un certain prix. Ça se paie. Tu as tous les soucis toi-même. »

« Si tu te dis : "moi je pense comme ça et c'est juste". Si en réalité c'est faux, si tu perds [de l'argent], c'est toi. Tu es le maître à bord, tu assumes. »

C'est qu'administrativement du moins, le paysan est considéré comme un indépendant : pas d'assurance chômage, pas d'allocations familiales, pas d'horaires, ni de jours de vacances réglementaires, une rente AVS minimale... Puisqu'il en paie les conséquences, il revendique cette « indépendance » lors des situations les plus diverses du quotidien, comme ce jeune agriculteur me confiant au sujet de ses relations avec la gent féminine :

« Moi je suis pas très stable, je suis trop indépendant. »

ou comme cet autre à qui je proposais de l'aide :

« Non. C'est tout bon. Je suis indépendant. »

ou encore pour m'expliquer en riant le choix d'une option sur la machine à traire :

« C'était pour être différents des autres ! »

Ainsi une notion d'« indépendance » résiste à l'état de dépendance réelle des paysans aux contributions fédérales et elle continue de tenir une place importante dans leur « ethos ». Elle est la caractéristique du paysan accompli, capable de faire ses propres choix, responsable de ses actes et maître sur son exploitation (après Dieu et la politique agricole). Seuls les plus ambitieux – ou les plus acharnés – rêvent encore :

« Mon objectif, c'est utopiste. Ma pensée, c'est qu'une exploitation devrait pouvoir vivre sans paiements directs. »

2.5 Le juste milieu

Le paysan « indépendant » a souvent peu de liquidités à sa disposition. Par conséquent, il a une forte conscience de l'importance de gérer son argent au mieux. Dépenser trop, que ce soit pour l'exploitation ou pour sa consommation personnelle, est dangereux :

« Il y a pas mal de cas où ils sont à la limite de la faillite, mais c'est surtout dû à des problèmes de gestion, de train de vie trop élevé... »

Il s'agit alors de trouver le bon équilibre qui assurera la reproduction du domaine familial. Cette quête d'équilibre est un autre trait de l'« ethos » paysan qui se répercute à tous les niveaux de la vie à la ferme.

La tendance actuelle est à encourager l'agrandissement des exploitations qui sont en moyenne trop petites pour être rentables. Une petite exploitation a des frais proportionnellement plus élevés qu'une autre d'une taille plus adaptée. Pour donner un exemple simplificateur, on pourrait dire qu'un tracteur coûte le même prix à l'achat pour servir sur un domaine de 10 ha ou de 40 ha. La disparition programmée⁵⁶ d'un nombre important d'exploitations permettra d'augmenter la taille des ' survivantes ' et d'améliorer ainsi leur compétitivité.

S'agrandir est vu par les jeunes agriculteurs comme une nécessité absolue pour pouvoir conserver leur profession. Mais cela implique évidemment des investissements importants. Si l'endettement est une fatalité pour eux, notamment au moment de la reprise d'un domaine ou de la direction de l'exploitation, il convient de ne pas dépasser les limites financièrement supportables. Celui qui « voit grandiose », mais qui « n'a que 100 000 litres de quota » risque bien de ne pas « réussir à tourner ». Si tous rêvent d'un plus grand domaine, mieux mécanisé, la juste mesure s'impose. D'ailleurs, une plus grande exploitation n'équivaut pas forcément à une situation meilleure :

⁵⁶ Il semblerait qu'un tiers des exploitations suisses disparaîtrons dans un avenir proche, il pourrait même s'agir du 40% en cas d'adhésion à l'union européenne. Les raisons principales en sont la libéralisation des marchés et les changements structurels de l'agriculture. [Droz 2001*, p. 4]

« Agrandir oui, mais à un point où tu es encore maître de tout. Le jour où tu n'arrives plus à tout maîtriser, tu paumes des ronds plus que si tu avais moins. »

« Mais va savoir si vraiment tu gagnes d'être gros, parce qu'il y a un tas de gros qui arrêtent. C'est tous des gros paysans qui arrêtent ! »

Car face aux difficultés supplémentaires et à l'incertitude qu'amène l'agrandissement, l'idéal de la petite ferme familiale pèse de tout son poids. Son image est rassurante. Elle évoque la proximité, le rapport intime avec les bêtes et la terre :

« Avec une petite exploitation, on a moins de chance de s'enrichir, mais on se casse la gueule moins vite. C'est plus facile à gérer. Plus c'est gros, plus c'est délicat. Et puis on s'attache plus à une petite exploitation. Ici par exemple on a dix vaches on les connaît toutes. »

« Il y a peu de frais, les machines sont à nous et le tracteur est amorti. Ainsi, même si ce sont que de petites entrées, il y a bénéfice. »

La situation idéale semble bien être dans l'entre-deux. Suffisamment grand et moderne pour survivre dans le contexte actuel, mais encore maîtrisable et familier. De trop gros investissements impliqueraient beaucoup de charges, c'est-à-dire des sommes importantes à payer régulièrement qui mettraient une pression difficilement supportable sur des revenus déjà limités. Un équilibre financier sans marge de sécurité mettrait en péril l'exploitation, en cas de baisse du prix du lait, par exemple. Si ce « gros » paysan qui avait plus de cent vaches a tout arrêté, c'est qu'« il en avait marre de bosser comme un fou pour les banques », c'est-à-dire pour payer ses dettes. S'agrandir n'a de sens que si cela permet à l'exploitation de survivre. Il ne s'agit pas de « s'enrichir » :

« On ne demande pas de devenir riche, on demande de pouvoir vivre un peu honnêtement. »

L'enrichissement personnel n'est pas un but pour le paysan. L'activité agricole doit servir à « faire tourner » l'exploitation. Il suffit qu'elle puisse se perpétuer et que le paysan puisse entretenir sa famille en toute simplicité. Bien sûr, il y a des paysans plus ou moins riches ou pauvres, les niveaux de confort de mes informateurs varient en fonction des habitudes de vie et de la fortune familiale. Mais tous insistent sur le contrôle des dépenses et sur le fait qu'il « faut faire par rapport à tes moyens, puis voilà ». Cela semble se limiter à un simple bon sens, Mais cette affirmation prend pour le paysan la dimension d'une règle de vie qui privilégie l'économie et veut éviter, dans la mesure du possible, les sorties d'argent liquide :

« Si on gagne peu mais qu'on dépense rien, ça va. »

Ce type d'attitude, influencée par un idéal d'autarcie, est lié à ce que Peter Schallberger appelle une « logique de subsistance » qui repose sur la conviction suivante :

« Tout ce qui doit être acheté à l'extérieur provoque des coûts. En conséquence, tout ce qui peut être produit sur le domaine contribue à la subsistance familiale. »
[Schallberger 2001, p. 110]

Tout ce que demande le paysan pour lui-même c'est de pouvoir vivre, c'est-à-dire pouvoir « nourrir une famille, payer tes dettes... pas entasser ! », et de pouvoir continuer à faire le métier qu'il aime. En d'autres termes, il ne vise pas la « maximisation de la production nette », mais un « rendement brut qui permette à la famille de subsister. » [idem] La ferme n'a jamais été un îlot tout à fait autarcique et autonome, mais aujourd'hui, beaucoup de pratiques ayant pour but de subvenir seul à ses besoins disparaissent. Le paysan d'aujourd'hui est un consommateur complètement intégré dans une économie monétarisée. Les grands jardins potagers, dont les produits complétaient traditionnellement ceux de la ferme pour limiter au maximum les frais du ménage, disparaissent souvent au profit d'un vert gazon. Les poulaillers qui produisaient viande et œufs sont transformés en remise. Les épouses qui se chargeaient de ce genre d'activités sont de plus en plus nombreuses à prendre un emploi salarié à l'extérieur.

Malgré tout, il s'agit toujours de limiter les sorties d'argent pour que les frais d'exploitation ne dépassent pas les faibles bénéfices. Le paysan hésite toujours deux fois avant d'appeler le vétérinaire. Il est parfois difficile de décider si les soins qu'il administre lui-même suffiront et « 28 fr la course pour quelque chose qu'on peut faire soi-même, c'est cher ». Mais si le cas s'avère plus complexe, le vétérinaire doit pouvoir intervenir au plus tôt. Réparer soi-même la machine cassée à l'aide de rudiments de mécanique et d'un outillage incomplet, éviterait d'avoir à payer un mécanicien. Mais le paysan court le risque de perdre bien des heures de travail pour finalement constater qu'il ne peut rien faire seul. Ainsi doit-il régulièrement mesurer son choix entre accomplir un travail lui-même ou payer un spécialiste.

Le fait qu'il ait un revenu horaire minime pèse de tout son poids sur sa décision. Car la somme d'argent qu'il ne gagne pas en travaillant sur l'exploitation⁵⁷ pendant qu'il 'bricole', est incomparablement inférieure à celle qu'il économise. Pour autant qu'il ait les compétences pour venir à bout de l'ouvrage. Ainsi tout le travail accompli soi-même est une économie bonne à prendre :

« On a aidé tout ce qu'on a pu. C'était des heures en moins à payer. Le soir les ouvriers maçonnaient jusqu'à la fin. [*Je leur disais :*] "Après vous partez, moi j'ai le temps de nettoyer la bétonneuse et de laver ce chenil." »

« Eux ils facturent un manoeuvre, c'est 50 balles pour dire. Nous, on veut pas compter le prix de l'heure qu'on gagne là, mais c'est pas ça! C'est vrai que là, on a à gagner... à économiser ! C'est pas la même chose. »

Mais ce n'est pas toujours si simple :

« Bien sur ça coûte. Mais pendant qu'ils réparent ta machine, tu fais aussi quelque chose. Tout dépend de la charge en heures de travail de ton exploitation. C'est un équilibre à trouver. »

« A vouloir faire moins cher, ça va pas bien. » Car il ne faut pas confondre dépenses et investissements. Il faut aussi savoir faire les frais nécessaires pour le bon fonctionnement général de l'exploitation. L'intervention rapide du vétérinaire, si elle représente parfois des frais inutiles, peut aussi sauver une vache. C'est pourquoi il s'agit bien d'un « équilibre » à trouver.

⁵⁷ C'est à dire que le temps passé à ces travaux aurait pu être utilisé pour une autre activité productrice de richesse. Il y a alors une 'perte' virtuelle d'argent.

J'ai dit plus haut que les paysans ne cherchent pas à s'enrichir pour eux-mêmes. Le chercheraient-ils qu'ils n'y arriveraient probablement pas. La reproduction de l'exploitation les poussent à une « auto-exploitation »⁵⁸ qui se traduit non seulement par un travail inlassable, mais aussi par des dépenses pour le ménage réduites au minimum :

« Les paysans sont des riches qui vivent pauvrement. »

Cette formule entendue lors d'un entretien résume assez bien la situation. Cette vie de sacrifice est attendue du paysan, ce qui fait dire à certains que les « cas où ils sont à la limite de la faillite » sont dus souvent à des problèmes « de train de vie trop élevé ». L'économie que représente le peu de loisirs et de vacances est souvent évoquée comme une différence fondamentale par rapport au train de vie standard de notre société :

« Souvent les paysans s'en sortent parce qu'ils emploient moins que la moyenne. On dit que les paysans gagnent moins à l'heure, mais ils gagnent quand-même. Pendant qu'ils travaillent, ils ne dépensent pas. »

Ainsi le travail du paysan a une double valeur économique : il amène un revenu et empêche de dépenser... Se contenter de peu permet aussi de surmonter les mauvaises passes :

« Une fois que ça n'ira plus, il fera comme nous on a dû faire : tirer un peu le diable par la queue... »

Dans ce contexte, le paysan développe un sens de l'économie aigu. L'exemple qui suit en est une démonstration. Un de mes informateurs a laissé glisser par inadvertance son couteau de poche dans la fosse à purin. Pour résoudre ce problème, il envisageait deux solutions : soit attendre d'avoir vidé la fosse pour le récupérer, soit en demander un autre au représentant qui le lui avait donné. Il ne faut pas se tromper sur le sens de cette anecdote et il serait injuste de considérer ce paysan comme l'incarnation de l'avare de Molière. Tout comme il le serait à l'encontre de cet autre paysan demandant à l'atelier mécanique un service complet gratuit pour le tracteur qu'il y a acheté récemment... après avoir obtenu un fort rabais sur son prix à la suite de longues et âpres négociations.

Le paysan, peut-être conscient de l'ambiguïté de certains de ses comportements, fait preuve d'une générosité certaine. L'hospitalité est facile, pour « boire un verre » ou partager un repas :

« Tu manges avec nous. On n'est pas comme ça. »

On peut aussi citer le cas de ce paysan offrant à un voisin la vingtaine de piquets de clôture que celui-ci était venu lui acheter. « Relations de bon voisinage », a-t-il simplement précisé. D'ailleurs :

« Une terre, c'est comme une vache, ce que tu lui donnes elle te le rend. »

⁵⁸ Cf. note 15

Comment accuser le paysan d'être pingre alors que ses moindres économies sont injectées sans broncher dans l'exploitation et qu'il renonce pour elle à bien des comforts de la vie moderne ? Ce qui a l'apparence de l'avarice est bien plutôt le signe d'un don de soi total pour la survie du domaine familial. C'est dans ce sens qu'être économe est un autre élément de l'« ethos » paysan. Il s'agit de toujours trouver le « juste milieu ».

Le souci principal est de trouver ce qui sera le meilleur choix, c'est-à-dire le plus rentable à long terme. Faut-il mieux investir une forte somme et s'endetter pour agrandir ou moderniser l'exploitation ou se contenter de ce que l'on a, au risque de ne plus pouvoir suivre l'évolution de la production et du marché ? Payer un spécialiste représente une dépense souvent importante, mais le bricolage fait soi-même n'a pas la même efficacité et la même fiabilité.

Le choix de la semence pour l'insémination d'une vache donne un bon exemple des différents dilemmes auxquels est confronté le paysan. Il lui faut d'abord choisir un ordre de prix : que peut-il espérer de la vache ? Serait-il judicieux d'investir pour une dose provenant d'un taureau réputé et cher, dans l'espoir de voir naître une « superbe vachette » ? On court toutefois toujours le risque que ce soit un mâle qui naisse, sans perspectives d'avenir sur l'exploitation. En admettant que la vache à inséminer soit une bonne vache et que l'on ait décidé d'investir un certain montant, il faut encore choisir le taureau par rapport à ses 'compétences' : « beauté » ou « production » ? Une belle vache augmentera la renommée de l'éleveur, lors de concours par exemple, son prix de vente est souvent plus haut et elle procure un certain plaisir à son propriétaire. Mais la production de lait est le revenu le plus important de l'exploitation et une bonne laitière, même moins belle, est aussi une perspective intéressante. Là encore, il faut faire un choix et trouver l'équilibre entre trop et trop peu, entre économies et investissements et entre diverses stratégies pour parvenir à donner l'image que l'on désire de son exploitation et à en assurer la viabilité.

Trouver le « juste milieu » consiste donc à assurer la survie ou la progression de l'exploitation, tant au niveau économique que sur le plan du prestige. Il s'agit de dépenser le moins possible, mais de préserver quand-même une image de soi et de son exploitation qui corresponde aux définitions du « bon paysan » qui assure la perpétuation de son domaine.

Dans sa lutte pour se positionner dans le « champ » agricole, le paysan devra donc répondre aux exigences de l'« ethos » décrit dans ce chapitre. Ainsi il accumulera un capital de prestige qui l'assimilera au « bon paysan ». Pour cela, il devra offrir une image de son domaine qui inspire le respect de ses semblables par sa « propreté », marque d'une maîtrise de son domaine et de la nature. Sa ferme sera bien entretenue, ses vaches seront propres, les cultures et les prés seront les témoins du soin qu'il porte à accomplir un travail correct. Ce « travail » sera inlassable, un dévouement total de soi pour l'exploitation.

Le paysan devra aussi revendiquer son « indépendance » de chef en faisant ses propres choix et en assumant leurs conséquences. Cette indépendance est

fortement liée à ses compétences de producteur agricole : le « bon paysan » voudrait vivre du lait de ses vaches et ne plus dépendre d'une aide directe de la Confédération. Le paysan devra également se montrer capable de trouver le « juste milieu » qui garantira la reproduction de son exploitation. Il gèrera les dépenses de manière à les rentabiliser le mieux possible sur le long terme, soit dans une logique purement économique, soit dans une stratégie de prestige.

Plus le paysan répondra aux exigences de l'« ethos » du « bon paysan », plus il aura un capital important à faire valoir pour son positionnement dans le « champ » agricole où toutes les exploitations et les paysans se comparent et se mesurent. Les critères sont divers et tous les acteurs n'accordent pas la même importance à chacun d'eux. L'« ethos » en fournit plusieurs qui se joignent à la situation économique de l'exploitation, au capital social du paysan et à d'autres critères, sans doute, que cette recherche n'a pas permis de mettre au jour. L'enjeu de cette concurrence est la position dominante qui implique notamment le respect, voire l'admiration des autres. Une étude plus poussée que celle qui a été menée ici, autour de ce « champ » montrerait peut-être que la position dominante permet aussi de modifier les règles de la concurrence, d'influencer la légitimité des critères d'évaluation. On pourrait sans doute constater le véritable pouvoir que le « paysan dominant » peut exercer lors de prise de décisions dans le cadre d'organisations paysannes, de sociétés agricoles et jusque dans les rapports avec l'extérieur et les représentants de la politique agricole. En effet, il est probable que les représentants de la paysannerie sont tous de « bons paysans » occupant une place dominante dans le « champ » agricole. C'est du moins ce que suggère Sylvain Maresca :

« L'excellence professionnelle est au centre de la légitimité des dirigeants ; c'est ce qui rend leur distinction acceptable par le milieu agricole, (...) ce qui justifie une représentation de la paysannerie par les meilleurs de ses membres. » [Maresca 1981, p. 18]

L'enjeu est capital vu que les représentants de la paysannerie auront peut-être une influence sur des choix politiques décisifs pour l'avenir de l'agriculture. Marcel Jollivet relève l'importance de se poser en interlocuteur du monde politique dans le cas des conflits d'intérêts entre « gros » et « petits » paysans français :

« Il s'agit de parvenir à s'imposer comme l'interlocuteur de toute la paysannerie auprès de l'Etat, afin de faire prévaloir la politique agricole qui soit la plus favorable à ses propres intérêts. » [Jollivet 2000, p. 60]

Ce sont les « bons paysans » qui participent à la définition de ce que sera l'agriculture dans un avenir proche.

Chapitre 3 : Chacun sa place

3.1 Une situation de l'entre-deux

« L'exploitation familiale sera comme jusqu'à présent une forme d'organisation concurrentielle. L'objectif de remettre l'exploitation aux descendants telle qu'elle a été reprise, reste valable » [OFAG 2000, p. 6]

Malgré les changements en profondeur, les exploitations familiales⁵⁹ restent le partenaire de prédilection de la politique agricole. Le fait d'être familiale implique pour les exploitations deux dimensions : l'une diachronique, liée à la transmission d'un patrimoine, et l'autre synchronique, se référant à la main d'œuvre qui y travaille et y réside. Les exploitations qui m'ont accueilli vivent actuellement très fortement cette double implication : les parents passent le témoin à leur fils⁶⁰ qui s'engage à tout mettre en œuvre pour perpétuer le domaine familial.

« Remettre l'exploitation » se divise en deux moments souvent séparés. Le premier consiste en la reprise par le fils de l'exploitation en tant qu'entreprise, concrétisé par le rachat du bétail et du chédail. Je le rapprocherais de la succession en tant que transmission du statut et de la position [Ghasarian 1996, p. 93]. En effet le fils prend le rôle qui revenait jusqu'alors au père : être chef d'exploitation. Le second est le rachat du domaine constitué des terres et des bâtiments. Ce rachat se fait généralement à un prix préférentiel appelé « valeur de rendement », calculé lors d'une « taxation » par des experts extérieurs, et bien inférieur à la valeur vénale. C'est ce qui permet de parler, malgré l'apparence de rachat, d'une forme d'héritage anticipé. D'ailleurs, il est fréquent que peu d'argent soit déboursé par l'héritier, car il reprend également les hypothèques et les dettes liées aux domaines. Elles sont alors déduites de la valeur de rendement. Il arrive que l'endettement des parents excède cette valeur. Dans ce cas, le fils, s'il décide de reprendre le domaine, ne fait que reprendre à son nom l'ensemble des dettes.

La succession à la tête de l'entreprise agricole se divise parfois en plusieurs étapes. Le père et le fils peuvent s'associer pour une période déterminée. Le contrat établit, selon un modèle prédéfini par le SVEA⁶¹, les parts que chacun prend sur l'exploitation, le plus souvent 50%. Le fils rachètera donc à ses parents un certain pourcentage du bétail et du chédail. Il est possible par la suite que le père diminue progressivement son engagement pour, en fin de compte, laisser son fils seul patron. Avant cela, les deux associés bénéficient officiellement des mêmes avantages et subissent les mêmes contraintes. Le prix de rachat des machines ne correspond pas

⁵⁹ Pour une réflexion et une analyse des discours autour de l'exploitation familiale, on peut lire Vallat 1976. Bien que cet article date un peu, il contient quelques observations intéressantes sur les représentations de l'exploitation familiale dans l'imaginaire suisse.

⁶⁰ Je ne parlerai que de fils dans ce travail, non seulement parce que je n'ai pas rencontré personnellement de fille reprenant un domaine, mais aussi parce que la règle générale veut que ce soit un fils qui reprenne. De fait les 'agricultrices' sont rares, mais existent tout de même. Lorsqu'une fille hérite d'un domaine, c'est en général son mari qui l'exploite. Je développe de manière succincte ce sujet au chapitre 4 point 1.

⁶¹ Service de Vulgarisation et d'Economie Agraire de l'Institut Agricole Cantonal de Grangeneuve.

non plus à la valeur marchande. Comme pour la reprise du domaine, l'aspect préférentiel du prix ressemble à une forme d'héritage anticipé.

Même si les prix sont volontairement bas, le jeune paysan a besoin d'argent pour la reprise et, éventuellement, pour une modernisation des installations. Au niveau des aides de l'état, il existe un crédit spécial pour les jeunes agriculteurs, des crédits d'investissements et des aides pour l'amélioration foncière. L'argent manquant sera parfois emprunté à la banque, mais les banquiers « savent que l'agriculture va en bas. Ils ne prennent plus de risques ». Cette solution est donc souvent difficile et, par ailleurs, onéreuse par rapport aux crédits étatiques. Si les parents en ont les moyens, ils peuvent eux-mêmes « faire la banque ». Le fils paiera alors par acomptes les avances qu'ils lui auront concédées.

Plusieurs événements peuvent déclencher le processus de reprise. L'âge du fils et sa motivation sont souvent évoqués par les paysans, mais il ne suffisent pas. Tout au plus poussent-ils à s'associer, mais non à remettre entièrement. L'âge du père, par contre, est parfois déterminant. Arrivé à 65 ans, il ne touchera plus de paiements directs. Même si le fils nie vouloir reprendre « parce qu'ils coupent les paiements directs », le fait est que la remise est alors forcée, car l'exploitation ne survivrait pas sans cette aide. L'âge du père limite également l'octroi de crédits pour d'éventuels transformations sur la ferme. La nécessité d'entreprendre des travaux ou de moderniser les installations peut donc aussi jouer un rôle déterminant dans le déclenchement de la transmission. Mais l'argument décisif est le mariage du fils. L'homme qui fonde un nouveau foyer ne se contente plus du statut et du salaire d'employé.

« J'ai toujours dit : une fois que je suis marié, j'aimerais reprendre. Je veux pas faire manoeillon [*manoeuvre*] jusqu'à 50 ans. »

Le fils célibataire⁶² peut avoir plus de peine à revendiquer un nouveau statut. Un père justifie que son fils soit encore son employé par ces propos :

« C'est aussi parce qu'il n'est pas marié qu'on en est à ce stade-là. »

Le mariage fait partie de « l'évolution de la vie correcte » et de l'accomplissement du chef d'exploitation. Les propos qui suivent sont adressés par un père à son épouse. L'assimilation du fils célibataire à un enfant y est claire. Le paysan adulte et responsable se doit d'être mari. Le fils célibataire reste « fils » :

« Toi [*la mère*] tu as une chance. Tu dois rester là pour leur [*aux fils*] faire le ménage, les soins, pendant qu'ils n'ont pas de [*femme*]... parce qu'autrement je dis, on serait déjà loin si [*ils étaient mariés*]... une fois qu'ils sont mariés, ils ont leur couple, ils ont... Pendant qu'ils sont là, c'est toujours comme des [*enfants ?*]... on sera toujours ensemble. »

⁶² Le fait de rester célibataire peut être très mal vécu par un jeune paysan. Cela peut notamment être relié à la nécessité de transmettre l'exploitation à la génération suivante. L'absence d'héritier est un échec. (cf. chapitre 4)

Une personne travaillant à l'Institut agricole cantonal, dans le cadre de la formation des agriculteurs, associe 'spontanément', lors d'une discussion, la reprise et le mariage :

« La transmission de l'exploitation est un moment important... Et il y a le problème d'assurer l'avenir des parents aussi... puis le mariage... les deux couples... »

Comme le mentionne cette personne, une fois la transmission décidée, le sort des parents reste à déterminer. Une mère exprime son appréhension :

« Normalement on est logés à vie, pour bien dire. On espère qu'on ne sera pas trop mal traité. Comme on voit des fois... »

La question du logement des parents se pose fréquemment, car le fils devient propriétaire et il s'installe dans la ferme avec sa famille. L'usage prévoit parfois un droit d'habitation à vie pour les parents. Mais, parmi mes informateurs, plusieurs ont renoncé à de tels moyens :

« J'ai pas voulu de droit viager, de droit d'habitation. J'y avait droit, mais ça, je ne voulais en aucun cas ! J'habite là à bien plaisir. Si ça ne va pas, je pars. »

En règle générale, la ferme est suffisamment grande pour accueillir les deux ménages. Les parents vivent dans un appartement séparé. Dans le cas où il n'existe pas de second logement indépendant, il est fréquent que l'on en aménage un.

Une autre interrogation concerne l'activité des parents. S'ils ont atteint l'âge de la retraite, ils désirent souvent continuer « à se rendre utile », à « donner des coups de mains ».

« On dit que les paysans ne sont jamais à la retraite. »

S'ils sont plus jeunes, ils doivent continuer à s'assurer un revenu. Soit ils exercent une autre activité lucrative, soit ils continuent à travailler sur l'exploitation, le père étant l'associé ou l'employé du fils. Dans ce cas il s'agit de répartir les différents travaux entre les personnes présentes. Si les situations sont diverses, il demeure une constante : tous les pères voudraient « ne plus se crever le cul », « ne plus se casser la nénette », « avoir un peu meilleur temps », « débrayer un peu », etc. Quand ils auront passé le témoin, cela fera quand même « des soucis en moins ».

Pour ne pas oublier qu'il existe de nombreuses alternatives, je dresse ici la liste de celles adoptées par les familles que j'ai côtoyées. Le but en est de relativiser les généralisations inévitables en gardant à l'esprit la particularité de chaque cas.

Un seul des jeunes paysans est déjà chef de son exploitation. Il est marié depuis plusieurs années, a deux enfants et habite la ferme. Son père s'est reconverti à plein temps dans le transport de bétail, ce qui n'était auparavant qu'une activité accessoire. Les terres et les bâtiments appartiennent toujours aux parents qui y habitent également. Le fils les loue pour un certain montant qui a été calculé pour

couvrir les intérêts hypothécaires. Les parents ne retirent donc pas de véritables bénéfices de la location.

Dans deux cas, le père et le fils sont associés. Dans le premier cas, le fils a tout d'abord repris la moitié du bétail et du chédail de l'exploitation paternelle. Plusieurs années après, il est devenu propriétaire du domaine qui vient de la famille de sa mère. Il s'y est alors installé avec son amie. Son père vit seul (les parents sont séparés) dans un petit appartement aménagé dans la ferme. Dans le deuxième cas, le fils a pu louer un domaine dans un village voisin et s'est aussitôt associé à son père. L'exploitation familiale ainsi élargie suffit aux besoins des deux ménages. Il s'est marié et, l'année suivante, il a racheté le domaine familial qui, lui aussi, venait de sa mère. Il s'y est installé avec sa femme et a eu un enfant. Ses parents lui ont cédé la place et habitent un appartement dans le village où se trouve le second domaine.

Les deux jeunes paysans restants ont encore le statut d'employé de leur père. Le premier est célibataire et habite avec ses parents. Le deuxième ne vit pas à la ferme. Il habite avec son amie dans un appartement au village. Il est employé à 80% sur l'exploitation du père et possède en plus un petit atelier de mécanique agricole.

La transmission de l'exploitation peut donc prendre des formes diverses. Elle comporte toujours de nombreux enjeux familiaux et individuels qui en font un moment privilégié pour l'observation. Elle se trouve à l'intersection des deux axes qui caractérisent les exploitations familiales : celui de la perpétuation d'un patrimoine de parents à enfants et celui de la collaboration intergénérationnelle dans les travaux agricoles.

Ce sont ces deux dimensions qui feront l'objet de la suite de ce travail.

3.2 La famille idéale

Quelle est cette famille paysanne, qui en sont les membres et quel est le rôle de chacun sur l'exploitation ? Là encore, chaque situation est différente. On arrive toutefois à distinguer des éléments communs qui déterminent un modèle idéal⁶³ de la famille paysanne fribourgeoise actuelle au moment de la reprise de l'exploitation. Je le centre volontairement sur le jeune agriculteur, le fils.

Le lieu de résidence de cette famille idéale est la ferme patrimoniale. Ce bâtiment se divise en deux parties principales, l'une agricole et l'autre habitée. Loger sur son lieu

⁶³ J'utilise le concept de « modèle idéal » dans un sens assez libre que l'on pourrait définir comme l'unification de tendances générales propres à une catégorie d'individus ou de groupes sociaux – ici la famille paysanne au moment de la reprise de l'exploitation – dans une figure paradigmatique. Ce modèle est tout à fait artificiel et n'a pas une correspondance personnalisée dans la réalité. Il est le fruit d'une synthèse des différents cas concrets que j'ai rencontrés. S'il nivèle les particularités de chacun, il est malgré tout utile pour pouvoir illustrer avec plus de souplesse les propos tenus dans ce sous-chapitre.

de travail présente un avantage certain pour le paysan, car une présence continue permet un suivi optimum du bétail⁶⁴.

Chaque membre de la famille a son rôle propre et des tâches précises sur l'exploitation et dans le ménage. Le père et le fils collaborent dans la plupart des travaux agricoles, avec le bétail et aux champs. La mère s'occupe, en plus de la conduite de son ménage, du jardin potager et de l'extérieur de la partie habitable de la ferme (fleurs au fenêtres, plates-bandes, etc). Elle se charge aussi des soins quotidiens et de la gestion de l'élevage de poulets, s'il y en a un. Les hommes ne s'occupent que des gros travaux le concernant, lors de l'arrivée et du départ d'une volée. La mère garde également ses petits-enfants, lorsque l'épouse du jeune paysan travaille à l'extérieur, ce qu'elle fait en principe au moins à 50%. Cette activité professionnelle ne lui laisse que peu de temps pour participer régulièrement aux travaux de la ferme. C'est souvent la mère ou l'épouse qui s'occupe de la comptabilité et d'une partie des démarches administratives de l'exploitation.

Il est aisé de retrouver dans cette division du travail le système dégagé par Valérie Ott à partir d'une analyse de la formation de paysanne. Cette ethnologue oppose les groupes reproduction-intérieur-travail féminin et production-extérieur-travail masculin. La paysanne se voit attribuer un rôle nourricier fondamental qui comprend la responsabilité des tâches ménagères, de la basse-cour et du jardin potager, alors que le paysan s'occupe des éléments de l'exploitation producteurs de revenus, c'est-à-dire le bétail et les travaux des champs.

« La bonne paysanne est celle qui gère efficacement son ménage en évitant au maximum les dépenses. Son rôle est donc plus d'éviter les sorties d'argent inutiles que d'être à l'origine de revenus. » [Ott 1989, p. 12-13]

Mais ce modèle ne résiste pas longtemps à l'analyse de la situation réelle de beaucoup d'exploitations. Il correspond plutôt à un idéal, convoité par les paysans eux-mêmes, celui de l'exploitation dont la seule production laitière (masculine) dégagerait un bénéfice suffisant pour faire vivre la famille. Force est de constater que l'activité des femmes est de plus en plus productrice de revenus importants pour la survie de l'exploitation.

J'ai déjà mentionné le déclin des activités visant l'autosubsistance⁶⁵. Si les mères des jeunes agriculteurs entretiennent un grand jardin potager, rares sont les épouses qui participent à ces activités et ces sanctuaires de l'autoconsommation risquent bien de disparaître progressivement. D'autre part, si ce sont encore les femmes qui se chargent souvent de la volaille, la nature de l'élevage a profondément changé. Les halles à poulets ont remplacé les basses-cours. Ce qui était avant tout destiné à la consommation familiale produit aujourd'hui plusieurs milliers, voire dizaines de milliers de poulets par année. Comme je l'ai déjà dit, l'apport financier que cela représente est souvent vital pour l'exploitation :

« C'est que, maintenant, on a des poulets et c'est ça qui fait aussi tourner l'exploitation. »

⁶⁴ Il est fréquent que les vaches fassent leur veau la nuit et le paysan passe souvent à l'écurie avant d'aller se coucher pour voir si tout se passe bien.

⁶⁵ Cf. chapitre 2 point 4.

Le travail exigé par ce genre d'élevage est bien inférieur à celui que demande le troupeau laitier, mais les bénéfices n'en sont pas moins conséquents. Ainsi sur certaines exploitations, l'activité féminine participe de manière non négligeable à la production du revenu⁶⁶. L'importance des revenus annexes de ce type est bien connu des paysans. Pouvoir s'en passer reste toutefois préférable, comme le montre cette remarque au sujet de voisins qui ont décidé de construire une grande halle à poulets :

« S'ils avaient pu, ils auraient pris des terres et fait que les vaches. »

Le paysan fribourgeois s'identifie profondément à la production laitière et à l'élevage :

« Ça se pourrait qu'il faille abandonner le lait, faire de la race à viande et travailler à côté, mais je sais pas si je me considérerais encore comme paysan. »

Les gains 'faciles' et soumis à l'industrie agro-alimentaire⁶⁷ qu'amène la production de poulets ne sont pas valorisés par l'« ethos » paysan qui prône le travail acharné et l'indépendance. Pour cette raison, l'importance de la paysanne dans la survie de l'exploitation n'est pas considérée à sa juste valeur.

Le rôle de la jeune épouse contredit lui aussi le modèle associant la femme à la seule reproduction. Son travail est certes extérieur à l'exploitation, mais il est parfois le garant du revenu de la famille qui ne pourrait se contenter des bénéfices issus de l'activité agricole. Si le salaire de son épouse « n'est pas indispensable financièrement », il remplace malgré tout l'argent que le père « injectait chaque année » dans l'exploitation (à partir des revenus d'une deuxième activité professionnelle), avoue un jeune paysan. C'est lui qui permet de « s'acheter une chose ou l'autre », de vivre « un peu comme il faut ». Autrement dit, il abaisse le seuil de rentabilité de l'exploitation. Le paysan peut se permettre des revenus agricoles moins importants. C'est du moins la conclusion à laquelle arrive Alice Barthez :

« Même lorsque ce salaire n'est dépensé qu'à l'entretien du ménage, il devient pour le mari une possibilité accrue de développer sa propre entreprise, sachant que, bien souvent, il alimente directement la trésorerie de l'exploitation agricole. » [1984, p. 264-265]

La formation de paysanne n'a pas fondamentalement évolué depuis la recherche de V. Ott [1989]. Son tronc de base, le CFC de gestionnaire en économie familiale, est principalement orienté vers l'alimentation, la gestion et les soins du ménage [IAg 2002]. Il peut être complété dans un deuxième temps par des connaissances sur

⁶⁶ On pourrait également mentionner la responsabilité de la « paperasse », souvent assumée par les femmes, comme une activité amenant des revenus. En effet, le système de paiements directs repose sur le remplissage de formulaires. Une croix oubliée ou placée au mauvais endroit peut signifier une grosse perte d'argent. C'est ce qu'a pu éviter de justesse une mère : « L'année passée, ils nous avaient sabré 2000 fr pour les cochons. C'est quand même moi qui l'ai vu ! »

⁶⁷ Les halles à poulets font l'objet d'un contrat très complet avec les grands distributeurs qui s'occupent à la fois de gérer et d'écouler la production et de fournir tous les agents de productions. Le paysan a donc un rôle très passif et subordonné dans ce processus. Comme le montre l'exclamation d'un informateur : « Pour [construire] la halle à poulets, on a eu besoin d'un seul coup de téléphone ! »

l'élevage ou les cultures. Ces éléments de formation issus du domaine masculin sont là pour garantir la polyvalence de la paysanne qui doit être à même de seconder occasionnellement son époux. Cette polyvalence reste souvent très limitée, car il ne s'agit pas de le remplacer. De même, l'homme n'accomplira des travaux généralement attribués aux femmes que lorsqu'il n'y a pas de véritable alternative. Un jeune paysan contraint de s'occuper de la cuisine soulignait l'étrangeté de sa situation :

« Tu dois pas en voir beaucoup des jeunes [*hommes, paysans*] qui préparent le déjeuner... Mais il n'y a pas de femme à la maison. »

Il y a certaines tâches que l'homme rejette catégoriquement :

« Les fleurs, c'est l'affaire des femmes. C'est quand même pas moi qui vais arroser les fleurs. Ça ne tiendrait qu'à moi, il n'y en aurait pas. »

Peut-être bien que « le paysan d'aujourd'hui est plus conciliant », comme l'affirme une mère, qu'il accepte plus facilement de s'occuper des enfants ou du ménage. Il n'empêche que sur l'exploitation, la même séparation des rôles se perpétue. L'épouse n'a apparemment le choix qu'entre la fonction de paysanne traditionnelle et l'exercice d'une profession extérieure à l'exploitation. Il semble que, sur l'exploitation, il n'y ait pas de redistribution des rôles. A titre d'exemple, le seul travail ayant trait au bétail que j'ai vu accompli par une femme, est le soin des veaux. Le troupeau des vaches laitières reste la chasse gardée des hommes. Un paysan évoquait l'aspect physique et dangereux du contact direct avec les vaches, pour expliquer qu'il était difficile pour une femme de traire. Cette explication n'a de valeur que dans le cadre de l'« ethos » paysan selon lequel le travail agricole est physique et rude, bref 'masculin'. La seule raison objective au fait que les femmes ne traient pas est qu'elles n'ont jamais appris à le faire. Les jeunes femmes n'ont pas de formation d'agriculteur et ne sont d'ailleurs pas toujours issues d'une famille paysanne. Les mères, qui ont pourtant passé leur vie à la ferme, n'ont pas eu accès à ce qui reste un travail d'homme. Apprendre à traire ou à s'occuper du bétail aurait représenté une usurpation de la position du mari, celle du chef d'exploitation laitière. La paysanne ne semble pas vouloir⁶⁸ de révolution de ce genre. C'est ce que ressort Valérie Miéville-Ott de son expérience avec des femmes paysannes, dans le cadre de la vulgarisation agricole :

« Je constatais que les paysannes passaient plusieurs heures par jour à l'écurie, mais, quand je leur proposais d'améliorer leur compétence dans l'alimentation des bovins, elles opposaient une très vive résistance. Des phrases telles que "je ne veux pas de conflits à l'écurie" ou "il ne va pas apprécier que je marche sur ses plates-bandes" jaillissaient fréquemment. » [1996, p. 90]

L'épouse ne veut pas entrer en concurrence avec son mari. L'écurie n'est pas son royaume, elle n'y tient qu'un rôle secondaire. La seule fois qu'un informateur a évoqué la possibilité qu'une femme traie, c'était en parlant des salles de traite modernes. Est-ce la facilité d'utilisation de la nouvelle installation qui rend cette situation imaginable ? Je préfère avancer l'hypothèse que c'est un renversement symbolique qui le permet. Car dans une salle de traite :

⁶⁸ A-t-elle vraiment le choix ?

« C'est la vache qui vient se faire traire, c'est plus nous qui allons la traire. »

Quand le paysan va traire, il exerce un acte symbolique de domination⁶⁹ et de possession. Dans le nouveau système, c'est la vache qui a l'initiative en quelque sorte. Ce n'est plus le paysan qui « va », c'est elle qui « vient ». Du moment que traire n'est plus un acte de pouvoir sur le bétail, il peut être laissé à d'autres, à sa femme par exemple.

En attendant ce jour, l'épouse de l'agriculteur qui désire s'investir sur l'exploitation doit se contenter des poulets, du jardin. Cette sphère féminine, traditionnellement liée à l'autoconsommation, ne cesse de se réduire. Les épouses et amies de jeunes paysans que j'ai côtoyées ont pour la plupart une vie 'ordinaire'. Elles exercent une profession hors de l'agriculture et s'occupent de leur ménage sans participer autrement à la bonne marche de l'exploitation. Seules les mères accomplissent les activités agricoles 'féminines' et, selon elles, il n'est pas possible de cumuler ces deux rôles dans leur totalité. Il est probable qu'il y a là une transformation durable de l'équilibre des ménages paysans. Certains projets de jeunes couples paysans poussent toutefois à relativiser cette conclusion. Dans plusieurs cas, l'épouse ou future épouse envisage de reprendre la comptabilité de l'exploitation ou de s'engager dans la vente directe de produits de la ferme. La rupture avec la paysanne 'traditionnelle' n'est donc pas totale.

Le modèle idéal de la famille paysanne, au moment de la succession, regroupe trois générations réparties en deux ménages. Le jeune agriculteur et sa femme avec leurs enfants en constituent le premier et ses parents, le deuxième. Il s'agit bien en général des parents du mari et non de l'épouse. La tendance est à la patrilocalité⁷⁰ qui est principalement liée à la règle d'habitation sur la ferme. En effet, le domaine repris par le jeune couple est en général celui de la famille du mari. Les deux ménages habitent des appartements séparés. L'existence de deux logements distincts est devenue une condition au partage du même toit par les deux couples. L'ancien modèle familial qui regroupait plusieurs générations et une fratrie parfois nombreuse autour d'une même table n'est plus possible :

« Maintenant on ne se mélange plus entre générations comme du temps où nous avons repris. C'est pour ça que nous sommes partis... Il n'y a pas 2 appartements. Non, cohabiter, c'est plus possible. Comme il [*le fils*] voulait refaire la ferme, ça n'allait pas que ce soit nous qui restions. »

La famille paysanne se divise donc en deux sous-ensembles constitués autour des couples, en deux familles nucléaires. Cette séparation est consécutive au mariage du fils et ne se fait en général pas avant :

⁶⁹ On peut souvent remarquer dans les conduites et les attitudes des paysans une certaine 'infantilisation' des vaches. Ils leur parlent avec douceur, leur demandent comment ça va ou les grondent quand elles font une 'bêtise'. Ces comportements font penser à un bon père, un bon pasteur, sévère mais juste, et placent l'éleveur dans une position d'autorité naturelle.

⁷⁰ « Lorsque la règle est patrilocale, le couple habite sur les terres ou à proximité du groupe du mari. » [Ghasarian 1996, p. 176] Puisque le lieu de résidence fait parti d'un patrimoine familial, il s'agit plus de patrilocalité que de virilocalité, même si le fils marié devient le détenteur et le propriétaire légal du domaine

« En ce moment, s'il était marié, je crois qu'on aurait déjà remis. Il serait peut-être ici, faudrait quand même laisser une maison. C'est nous qui partons... »

L'impossibilité de la cohabitation complète révèle un changement profond des réalités familiales entre deux générations. Les parents ont généralement connu l'ancien modèle et en gardent un souvenir mitigé :

« Après le mariage, on a habité 3 ans dans la ferme paternelle avec tout le monde. Il y avait les parents, des oncles, des tantes... On est venu là parce que la sœur de l'aîné avait besoin d'une aide et elle avait envie qu'on soit là. (...) Alors on habitait tous ensemble... Ce qu'on ne ferait pas de nouveau. (...) On s'est toujours bien arrangé avec [*la famille*], pas de problème, mais c'est une chose que je ne conseillerais à personne. »

Les mentalités ont évolué et les jeunes n'accepteraient plus les conditions que se sont vu imposer leurs parents. Ceux-ci d'ailleurs reconnaissent le changement et ne regrettent pas l'ancien modèle :

« Nous on était plus soumis aux parents, longtemps. Maintenant les jeunes sont indépendants. On ne pourrait plus demander ce que les parents nous ont demandé. On ne pose pas de questions comme on les posait à nous ! Maintenant qu'on a vécu avec nos parents, on est plus cool, je trouve. »

Les parents évoquent leur passé comme un monde de soumission et d'oppression des individus, totalement étranger à la jeune génération :

« L'éducation, ça se ressent encore. On est plus culpabilisé... Je sais pas moi... Si une fois on ose dire quelque chose à quelqu'un, on se culpabilise. Ça vient de notre éducation, parce qu'on nous a toujours dit qu'il fallait... oui, aussi la religion. Tout était péché. (...) C'est fou, hein ! C'est la première fois que vous entendez des choses comme ça, ou bien ? »

La famille paysanne a aujourd'hui adopté « l'idéologie de la famille nucléaire » comme idéal de liberté et de démocratie, comme garant des droits de l'individu [Segalen 1981, p. 92 et suivantes]. Cette séparation des logements participe sans doute à l'affirmation d'indépendance du jeune paysan, selon les prescriptions de son « ethos ».

De fait, même si les deux couples partagent le même toit, les ménages restent fortement indépendants et les repas en commun sont rares. Le fils peut toutefois manger avec ses parents lorsque son épouse travaille à l'extérieur et la garde des petits-enfants par leur grand-mère est facilitée :

« Nous on fait ce qu'on peut. Moi je garde les fillettes, comme ça elle [*l'épouse*] peut travailler à 50%. Comme ça ils se font aussi un peu d'argent et nous on est quand même encore utiles. (...) Et il [*le fils*] dit aussi, une maman de jour ou comme ça, il faudrait aussi payer »

Les deux ménages sont encore reliés par d'autres liens, notamment économiques. Parfois le fils loue le domaine aux parents avant de pouvoir le racheter. Dans

d'autres cas, il est leur débiteur et paie par tranches le rachat du domaine. De toute manière, le père et le fils partagent la même source de revenu, l'exploitation agricole.

La collaboration entre générations suit généralement la division sexuée du travail : hommes et femmes oeuvrent chacun de leur côté. Je l'ai dit, les épouses de jeunes paysans que j'ai rencontrées ne participent pas directement aux activités agricoles. Il est possible que l'une ou l'autre reprenne la comptabilité tenue jusque là par la mère ou le père. Elle sera donc instruite par son prédécesseur. Durant une période transitoire, le travail se fera à deux. L'apprentissage peut être conséquent lorsque l'épouse ne connaît pas bien la vie d'une exploitation agricole :

« Justement, toutes ces petites choses qu'on vous raconte là, ça s'apprend depuis tout petit avec les parents. Alors quand il y a des femmes qui arrivent dans une exploitation, qui n'ont jamais vu une vache comme on dit... c'est beaucoup à apprendre. »

Plus la jeune femme prendra un rôle de paysanne 'traditionnelle', plus la collaboration avec sa belle-mère sera importante. Cela dépend donc aussi de ses choix : soit elle « s'adapte à cuisiner avec les produits de la ferme », ce qui peut diminuer conséquemment les frais du ménage, soit « elle travaille dehors et ça sert à payer une partie du ménage ».

Mais la collaboration sur l'exploitation concerne avant tout le père et le fils qui se partagent quotidiennement les soins au bétail, les travaux des champs et tout ce que cela comprend d'entretiens, réparations, nettoyage, etc. A première vue, chacun est capable d'accomplir toutes les tâches. Cette polyvalence permet à l'un comme à l'autre de s'absenter pour une courte durée sans que cela ne pose problème. Si elle n'est pas possible, cela peut être ressenti comme un véritable poids :

« Ça c'est dur pour moi, parce que si un jour j'ai quelque chose, je dois trouver quelqu'un. C'est des copains qui viennent pour faire le fromage. S'il [le fils] me retournerait⁷¹ une fois... Il ne m'a pas retourné depuis 5 ans. Ça serait plus simple quand j'ai quelque chose, s'il y avait plus de polyvalence. »

La division du travail entre père et fils peut sembler se faire selon les goûts et les habitudes de chacun :

« ... c'est plutôt moi qui vais avec les machines. Lui, il s'occupe plutôt des bêtes. J'aime bien les machines et lui aime mieux les bêtes, alors la question ne se pose pas. »

On peut distinguer deux pôles dans les activités : les « bêtes » et les « machines ». En s'intéressant de plus près à la répartition du travail, on remarque un lien entre l'investissement de chacun sur l'exploitation – en temps, en prises de responsabilités, etc. – et son affectation à ces pôles. Encore une fois le troupeau affirme sa place concrète et symbolique au cœur de l'exploitation. Plus la personne est présente sur l'exploitation, plus elle s'occupera des vaches laitières : traite et

⁷¹ Il s'agit de retourner la meule de fromage fabriquée par le père à l'alpage. Cela doit être fait plusieurs fois par jour.

choix des inséminations. Plus elle s'absente – ou plus elle s'efface – plus elle doit se contenter de travaux mécaniques ou de nettoyages, de « basses œuvres ».

Yvan Droz relève un autre aspect du même phénomène :

« La sélection génétique du troupeau est la chasse gardée du jeune agriculteur, formé aux techniques modernes dans les écoles cantonales. (...) Ces connaissances ne participent pas du savoir des succédés [pères] et le jeune chef d'exploitation a tout loisir de régner sans partage sur l'écurie comme le faisait son père. »

L'évolution technique rapide dans certains aspects de la gestion du troupeau disqualifie le paysan de l'ancienne génération. Cet argument se vérifie dans les cas que j'ai pu observer. Tout d'abord, le seul fils qui ne s'occupe pas du tout des vaches n'a pas fait d'école d'agriculture. Il n'a donc pas acquis un savoir technique supérieur à celui de son père. Ensuite, un père, pourtant réputé excellent éleveur et encore très présent sur la ferme, laisse son fils gérer les inséminations artificielles. Enfin, dans les deux cas où le père et le fils sont associés, c'est ce dernier qui s'occupe principalement de la génétique du troupeau.

Cette manière d'expliquer le partage du travail entre génération semble indéniable. L'évolution ne concerne d'ailleurs pas que l'élevage. Plusieurs pères ne conduisent que rarement le dernier tracteur parce qu'ils « n'ont pas l'habitude », ou plutôt parce que le nouveau système électronique les dépasse. Et le fait d'être dépassé par l'évolution des technologies n'est pas le propre des vieux paysans dans notre société. Cependant l'explication technique ne tient pas assez compte, à mon avis, de l'aspect symbolique du troupeau dans la définition du paysan et du rôle de chef d'exploitation⁷². Si le fils reprend en main la planification des gestations des vaches et les décisions concernant le bétail, c'est qu'il est en passe de devenir le « patron ».

Un lien certain existe entre les tâches accomplies par le fils et son statut sur l'exploitation. Pourtant, les rapports de pouvoir entre lui et son père sont parfois ambigus. Si la règle générale est « une exploitation, un chef », alors la période de la succession est une situation de l'entre-deux, un interrègne pendant lequel s'organise la passation du titre.

3.3 Qui est le chef ?

Dans une famille paysanne, le père cumule souvent les rôles de parent et de maître d'apprentissage. Le fils, dès son enfance, passe beaucoup de temps à l'accompagner dans son travail quotidien. Avant d'entrer à l'école d'agriculture, il sait tout faire ou presque. Là-bas, il apprendra la théorie, les aspects plus techniques. Mais les pratiques quotidiennes lui viennent de ses parents. N'oublions pas qu'en Suisse on peut conduire un tracteur au même âge qu'un vélomoteur, c'est-à-dire 14 ans. La collaboration père-fils n'attend évidemment pas la fin de l'apprentissage extérieur de ce dernier.

⁷² Cf. chapitre 2 point 4

Au début les choses sont claires. Le père-maître dispose d'une double autorité sur le fils-apprenti, celle de ses statuts (parent et chef entreprise) et celle de l'expérience et du savoir. Avec le temps et les progrès du fils, cette position s'affaiblit. L'autorité parentale décroît 'naturellement' avec l'accession progressive de l'enfant à l'âge adulte. La formation professionnelle ainsi que les expériences propres⁷³ du fils rivalisent avec le savoir-faire du père. Pendant la période de la transmission de l'exploitation, le statut de chacun va changer. Le père qui laisse les rênes ne peut plus revendiquer tout à fait le titre de chef, il devient d'abord un collaborateur, puis, l'âge affaiblissant ses forces de travail, un conseiller et une main d'œuvre occasionnelle. Le fils prend de plus en plus de responsabilités et d'autorité. Son nouveau rôle de chef s'affirme progressivement, jusqu'au jour où il se trouve seul à la tête du domaine.

Il va sans dire que cette transition ne se passe pas toujours sans difficulté. Il peut y avoir des frustrations importantes de part et d'autre. Le père doit apprendre à « lâcher » un peu et le fils a soif de faire ses propres expériences. Lorsqu'un père cherche son fils en demandant « Il est où le directeur ? », ce n'est pas forcément une reconnaissance d'autorité. Ces propos sont ambigus : il n'y a pas de « directeur » dans une exploitation. A mon avis, il s'agit plus là d'une forme de résistance par l'humour, d'une boutade qui signifie : « Je suis encore là. Tu n'es pas le seul 'directeur' ». Les positions ne sont pas encore clarifiées. Il est parfois difficile de définir qui l'emporte dans ces 'luttres' de pouvoir. Les décisions sont prises lors de discussions et il n'y a pas d'ordres donnés clairement. Les statuts officiels (associé, employé, chef) cachent parfois une réalité plus subtile.

L'exemple d'un autre couple père-fils illustre bien ce que j'appelle situation de l'entre-deux. Dans cette famille, tout le monde le dit, c'est encore le père qui commande : « Il a commandé toute sa vie et il a de la peine à s'arrêter. » Celui-ci laisse parfois échapper des phrases sans équivoque : « Mais, maintenant, je suis patron seul, faut penser... ». Ce qui ne manque jamais de soulever des réactions de protestation du fils qui est encore salarié. Mais l'employé n'insiste plus, même s'il reconnaît parfois qu'il devrait peut-être plus s'affirmer :

« Si j'essaie de trop m'imposer, ça fait aussi des étincelles des fois. Autant avoir la paix quand on peut, j'aime mieux. »

Lors des discussions avec son père, il répète souvent : « C'est comme tu veux. C'est toi qui décides. ». Comme une constante reconnaissance de l'autorité intacte du père. Pourtant celui-ci prétend lors d'une discussion que « de toute façon, il [*le fils*] est déjà patron » :

« Pour l'élevage, il a tout, c'est lui qui s'occupe des inséminations. Et les papiers, c'est tout lui. Moi, je sais plus remplir les papiers. (...) Mais bon dehors, le travail, il faut bien quelqu'un commander, dire on fait-ci, on fait-ça. »

« Faut dire, quand même, que le bureau, c'est tout toi [*le fils*] qui tiens... »

Ce père autoritaire n'est plus aussi maître chez lui qu'on veut bien le dire. Son attitude autoritaire cache en fait bien des compromis.

⁷³ L'apprentissage d'agriculteur prévoit au moins une saison de travail pratique dans une autre exploitation que celle du père.

Ainsi le statut officiel de chacun ne donne pas l'image exacte de la relation père-fils, mais on peut tout de même remarquer une correspondance certaine : le fils simple employé a moins à dire que celui qui est associé à son père et possède une partie de l'exploitation.

Lorsque père et fils sont associés, ils se retrouvent en théorie sur pied d'égalité. Cette solution est clairement conçue comme temporaire, en attendant que le père s'en aille à la retraite. Dans la réalité, le fils prend parfois les rênes bien avant. Le père est toujours là, bien sûr, et ses conseils sont souvent pris en compte. Mais il laisse son fils faire ses expériences. Ce rôle de conseiller-moralisateur, le père le conservera même lorsqu'il aura laissé entièrement l'exploitation. Le fils serait mal avisé de ne pas profiter de ses années d'expériences et d'habitudes. Comme l'explique ce père, la bonne marche de l'exploitation n'exige pas seulement un savoir-faire technique dans l'élevage et les cultures :

« Il y a aussi la responsabilité du nettoyage des ustensiles, le contrôle de la température du tank... C'est cet œil... Mais ça, ça vient normal. C'est un peu plus moi, mais ça change. C'est pour ça que le fait de partir un jour ou deux, ça fait que l'autre il doit penser aux choses. Au début, je donnais mes recommandations. C'est comme ça que ça peut se transmettre aussi. Je suis aussi passé par là : "C'est l'autre qui a le soucis, je veux pas le ramasser à sa place".

Mais pour ça, il faut lâcher quelque chose, autrement, ça vient pas automatique comme ça. (...) Mais le but c'est quand-même de donner l'exploitation, que ça continue... Alors faut pas le décourager non plus. Parce que si tu n'es pas 100% motivé, tu fais autre chose. »

Cet « œil », le père l'a acquis à l'usage et il veut le transmettre à son fils, car à la fin du processus, celui-ci sera définitivement seul. L'importance de cette attitude – « partir un jour ou deux » et « lâcher quelque chose » – ne se résume pas à l'aspect formateur. Les responsabilités motivent le jeune paysan. Car les raisons de reprendre une exploitation familiale ont changé :

« Dans les années 70, c'était encore joliment le garçon qui reprend... dans les conditions que c'est, ma foi... »

Aujourd'hui, le fils de paysan ne reprend l'exploitation « qu'à condition qu'il se représente cette perspective comme la meilleure qui soit »⁷⁴. [Schallberger 2001, p. 106] Ce père est tout à fait conscient du changement :

« Aujourd'hui, le fils, dans les conditions que moi j'ai dû reprendre, il abandonne. Ça je suis sûr, certain... Il crochait pas. »

Pour que le jeu lui semble valoir la chandelle, le fils doit pouvoir « crocher ». Il faut lui laisser mordre pleinement au métier, lui laisser les rênes.

« Si on avait dit on tient encore jusqu'à 65 ans, je pense qu'il [le fils] aurait dit : "Je vais aller voir ailleurs. Vous vous démerdez avec votre chenil là". »

⁷⁴ Ce calcul inclut bien entendu des dimensions sentimentales, familiale, symboliques et ne se limite pas aux perspectives économiques.

« Les anciens, c'était comme ça : ils se cramponnaient. Ils étaient là tant qu'ils pouvaient : "C'est à moi !" »

Ces deux discours montrent bien qu'aujourd'hui les parents n'ont plus vraiment le choix : ils doivent lâcher prise suffisamment tôt pour que leur fils ne s'en aille pas « voir ailleurs ».

Un paradoxe réside peut-être dans le fait que plus un paysan s'attache à son domaine, et refuse de céder la place, plus la transmission risque d'être difficile. Par conséquent cet attachement serait une menace pour la perpétuation du patrimoine. Ce n'est sans doute pas un hasard si les deux pères qui se sont associés rapidement avec leur fils, exploitaient le domaine familial de leur femme. Et est-ce une coïncidence si ceux qui ont conservé leur rôle de chef sont issus d'une lignée d'héritiers ? Il y a sans doute de nombreuses interprétations possibles à cet état de fait.

On pourrait notamment attribuer ces comportements à l'imitation paternelle. La correspondance est claire : ceux dont le père était chef d'une grande maisonnée réunissant plusieurs frères et sœurs sont les plus 'autoritaires', alors que ceux dont le père a été contraint de quitter le domaine familial, laissé à un autre frère, pour tenter sa chance ailleurs sont les plus 'coopératifs'. Un père évoque cette relation :

« Je suis un peu comme papa. Papa, il a aussi lâché très difficilement. Il a aussi partagé à 65 ans. Papa a toujours commandé... »

Le fils doit donc sentir, pour être satisfait de sa situation, que son père lui laisse progressivement la place. L'idéal du paysan « indépendant » s'affirme de manière forte. Le fils veut faire lui-même ses expériences et se démarquer de l'influence paternelle :

« Et pour beaucoup de trucs, pour des détails, je remarque qu'on est à contraire lui et moi. Mais c'est des petits détails, mais on est quand même contraire. Quand on trait, il y a 2 vaches l'une à côté de l'autre pour le même pot. Moi, je mets à l'une puis après à l'autre. Lui, il met à l'autre, puis après... (rire) Pour beaucoup de choses on est contraire. »

Cette affirmation de soi entraîne souvent des conflits. Quand père et fils prennent des décisions, deux visions de l'agriculture s'affrontent. Le débat oppose souvent l'« ethos » paysan traditionnel à une vision plus moderniste et techniciste.

Un des points de discorde réside dans la 'rationalité' du travail. Les jeunes agriculteurs sont formés dans une logique de rentabilité économique drastique qui s'oppose parfois aux exigences de « propreté » de l'« ethos » paysan et qui donne une conception différente du « travail ». Un fils déplorait que son père s'use dans des travaux inutiles : « J'aurais été seul, en tout cas, je n'aurais pas fait. » Le père de son côté s'exaspère de l'attitude des jeunes :

« On les voit toujours calculer. Nous, on allait de l'avant. Il faut écraser du travail, c'est déjà une chose. Bien tenir son exploitation. Il y a toujours à faire, mais c'est du travail qui ne paie pas. Une fois que tu te poses la question, tu es foutu. Nettoyer... »

Ce discours reflète bien l'agacement du vieil agriculteur devant ce qui dénigre son travail et ses valeurs. Il faut tout faire pour « bien tenir son exploitation », il n'est pas question de « calculer » ce que cela rapporte. Dans l'extrait de dialogue qui suit, le contraste entre deux conceptions différentes du travail ressort clairement :

[Père :] « – Moi j'aime faire du travail dehors... Mais je me mettais au bureau dans le temps aussi ! Oh le bureau, c'est pas des heures qui rapportent.

[Fils :] – Des fois, la gestion, c'est là qu'on gagne. En faisant de la gestion tu gagnes autant qu'en allant au bois ou des trucs comme ça. Quand tu économises 1000 fr d'assurance, faut bien aller quelques heures au bois pour [gagner autant]...

[Père :] – Je sais pas. Ces charretiers de La Roche qui vont charrier après fourrager à 8h. Ils ont gagné leur journée. Mais en restant au bureau...

[Fils :] – Ils redépensent peut-être tout en faisant une mauvaise assurance ou bien un mauvais placement... »

Ce père ne peut accepter qu'un travail de « bureau » soit productif, pour lui ce n'est qu'une contrainte, un mal nécessaire. Le véritable « travail » est physique comme charrier du bois l'hiver. Le fils lui a suivi des cours de gestion d'entreprise et on lui a bien appris à « arrêter de travailler avec les bras pour travailler avec la tête ».

Il n'empêche que c'est un père qui se plaignait que son fils ne veuille pas prendre de vacances : bel exemple de « travail » acharné. Il serait faux de prétendre que l'« ethos » traditionnel est attribué au père et la gestion rationnelle au fils de manière définitive. Un père peut tout à fait défendre une position 'moderne' et son fils un point de vue 'paysan', par exemple dans un projet de construction :

« Moi, [le père] j'ai toujours été assez positif. Je voyais plus loin que lui [le fils]. (...) Je lui ai dit faut vivre avec ton temps. »

Souvent d'ailleurs, le débat prend plus la forme d'une réflexion à deux. Père et fils évoquent et évaluent ensemble les arguments contradictoires pour tenter de trouver la meilleure solution.

Les divergences de points de vue n'ont souvent pas de conséquences graves. Mais il arrive tout de même qu'un père et un fils rompent une association. Ce fut le cas dans une ferme du village. Une fois la séparation faite, « tout allait de nouveau bien, ils se donnaient des coups de main... ». Un informateur commente cet événement :

« Le paysan, je crois, c'est un indépendant. C'est quelqu'un qui veut aller pour lui. Et puis il aime pas partager. C'est le problème des associations. En théorie, c'est la solution idéale. Mais on ne met pas facilement deux indépendants ensemble. En tout cas, pour en mettre deux ensemble, il faut qu'ils se complètent terriblement, ou bien alors... qu'un cède toujours par rapport à l'autre, ou bien, il faut être très clair, très strict. C'est comme un mariage, c'est jamais tout rose. On ne peut pas mettre n'importe qui ensemble. »

Ils ont beau être père et fils, ils n'en sont pas moins « indépendants » et à moins que l'un ne « cède toujours », il y aura des conflits. Une exploitation ne devrait avoir qu'un seul chef. Une association rompt cette 'règle'. Dans ce contexte, des conceptions trop différentes entre associés rendent la collaboration difficile, voire

impossible. La différence de génération est un facteur important dans les différences de point de vue, comme affirme ce jeune paysan :

« Je pourrais faire une association avec un copain de ma génération, pourquoi pas ? Mais je préfère ne pas faire avec quelqu'un de la vieille génération. C'est différent... »

Même s'il ne partage pas toujours les opinions de son fils, le vieux paysan est toujours heureux de le voir s'investir pour l'exploitation, de voir « qu'il est enthousiaste dans son histoire ». Cela fait partie du cours normal des choses :

« Chaque génération a une autre idée, faut laisser faire. »

Il ne faut surtout pas oublier le plus important :

« Le but c'est quand-même, dans l'agriculture, d'avoir un fils... Autrement, peut-être que j'aurais déjà liquidé... Mais bon, on sait pas bien que faire... (...) Des uns ils disent : "Il y a pas de suite." Ils liquident, ou bien ils vendent... Il n'y a pas de suite : pourquoi, pour qui ? »

Chapitre 4 : Pourquoi, pour qui ?

4.1 Histoires de famille

« Les transmissions héréditaires forgent les destinées individuelles en ce qu'elles attribuent à chaque enfant, selon des modalités extrêmement variables, des richesses et des rôles sociaux. Selon leur éthique propre elles répartissent les biens accumulés par les générations précédentes et la faculté d'exercer le métier d'agriculteur. » [Augustins 1989, p. 393]

Transmettre un patrimoine dans une famille paysanne, c'est avant tout remettre à son fils le domaine que l'on a reçu de son père et lui permettre ainsi d'exercer la même profession que ses aïeux. Mais la famille ne se résume pas au successeur et au succédé. Bien souvent plusieurs enfants naissent et il s'agit d'assurer à chacun un avenir propre :

« ... les hommes n'ont jamais eu le droit (...) de faire de leurs biens ce que bon leur semblait. Ils ont toujours dû respecter des règles. » [idem, p. 47]

Il s'agit donc de donner ce qui revient à chacun selon la coutume et les lois, sinon la « guerre privée » s'installe. Selon Georges Augustins, tout système de transmission d'une fonction – celle de chef d'exploitation – et de biens familiaux est le résultat d'une rivalité entre deux exigences :

« La perpétuation de la maison et l'inaltérabilité de son patrimoine d'un côté, la stricte égalité des germains de l'autre, s'avèrent les deux grands principes de légitimité des transmissions entre générations. » [idem, p. 21]

Ces deux principes sont en opposition irrémédiable car le partage équitable entre germains implique la division des terres et la dissolution de ce qui a été assemblé par les générations passées.

Le début de ce chapitre est consacré à une description de comment les domaines familiaux de mes informateurs sont arrivés jusqu'à eux. J'ai structuré les présentations autour des domaines et non des familles, cela pour les raisons suivantes.

Premièrement la notion de 'famille', dans nos sociétés, est liée à celle d'un patronyme. Par leur nom, les enfants sont rattachés de manière préférentielle à la famille de leur père. Pourtant, dans les cas observés, la transmission du patrimoine s'est aussi bien faite de façon matrilineaire que patrilinéaire⁷⁵, l'essentiel étant qu'un descendant, direct si possible, reprenne le domaine.

Deuxièmement, il semble que, dans le milieu paysan fribourgeois, l'identification du paysan au domaine qu'il exploite est forte. Souvent le nom de la ferme – toutes ont un nom – sert à désigner la famille qui y réside ou remplace en quelque sorte le

⁷⁵ Bien que la préférence semble être largement attribuée à la transmission de père en fils. Précisons que lors d'une transmission matrilineaire, le gendre ne fait qu'exploiter le domaine de sa belle-famille. L'épouse en reste, semble-t-il, propriétaire jusqu'à ce que leur fils le reprenne.

patronyme après le prénom. Pour clarifier par un exemple, si la ferme s'appelle « la Planche », on dira facilement : « A la Planche, ils ont fait ça... ». Et on nommera parfois son exploitant Jacques, François, etc. « de la Planche ».

C'est pourquoi, il me semble plus judicieux pour rendre compte de la transmission du domaine familial de rester centré sur lui, car des 'familles' désignées par des noms différents peuvent s'y succéder, sans que la continuité entre générations soit interrompue.

Domaine A :

Le domaine A faisait autrefois partie d'un autre, plus vaste. Il était exploité par un domestique salarié pour le compte des propriétaires. Ceux-ci habitaient la ferme principale, depuis sa construction en 1830. L'exploitant actuel, Paul⁷⁶, est issu de cette famille. Son grand père, François, était une personnalité importante du village. Il avait joint au domaine familial de nombreuses propriétés dont une exploitation dans un village voisin et plusieurs alpages. Lorsqu'il est décédé, à la fin des années 30, son seul fils, Jean, n'a pas voulu tout conserver. Il a vendu les montagnes et les autres terres pour se contenter des propriétés dans le village même. Jean a eu quatorze enfants, cinq garçons et neuf filles dont deux sont décédées prématurément. Trois fils (dont Paul) restèrent sur le domaine. Les deux plus âgés, Charles et Paul, avaient fait une formation agricole. Le père a décidé d'effectuer le partage de son vivant et a attribué à chacun des trois une partie du patrimoine. Charles, qui était l'aîné, a reçu le domaine principal, Paul le domaine A qui se trouve de l'autre côté du village, et le troisième, Herbert, des terres et une maison, mais pas de ferme. Les autres frères et sœurs ont reçu leur part en argent. Elle a été calculée à partir de la valeur de rendement de l'exploitation. Certains furent surpris que cela ne représente pas une plus grosse somme, mais il n'y eut pas de véritable querelle. Après cela, les trois frères paysans ont encore exploité ensemble l'entier du domaine pendant une dizaine d'années. Charles s'occupait surtout de l'élevage et avait beaucoup de charges à l'extérieur de l'exploitation. Paul, lui, prenait principalement en charge les travaux d'extérieur et Herbert semble toujours avoir eu un rôle plus subalterne. A la mort de leur père, Jean, ils se sont séparés en deux entités distinctes.

Premièrement, Charles et Herbert sont restés ensemble sur la ferme principale. Le premier employant le second contre salaire et lui louant ses terres. Le fils de Charles lui a succédé et continue d'employer son oncle Herbert.

Deuxièmement, Paul qui a reçu le domaine A, y a construit une nouvelle maison et s'est installé avec sa famille. Il l'exploite aujourd'hui encore en compagnie de son fils.

Domaine B :

La famille exploite ce domaine depuis plusieurs générations. Au milieu des années 30, à la mort de leur père, sept frères et sœurs ont repris l'exploitation en hoirie. Il y

⁷⁶ J'utiliserai, au cours des présentations qui suivent, des prénoms d'emprunt pour distinguer les différents personnages, afin de faciliter la lecture.

avait trois garçons et quatre filles. Un huitième enfant est parti pour tenter sa chance ailleurs. Tous les autres sont restés et collaboraient dans l'exploitation. Entre tous, seul Joseph s'est marié et assez tardivement. C'est lui qui s'occupait du bétail. Un de ses frères était charretier et s'occupait de la paie du lait. Une sœur faisait de la couture et une autre lavait le linge de l'église. Chacun recevait quelques sous par semaine pour ses propres dépenses, mais la caisse était commune. Joseph a eu six enfants, tous garçons. Parmi eux, Gérard, l'aîné, et Louis ont fait une formation d'agriculteur. Gérard est finalement parti travailler dans une station agricole et c'est à Louis qu'échut l'exploitation. Pour éviter tout problème avec ses propres frères et sœurs, Joseph a acheté le domaine à l'hoirie peu avant de le remettre à son fils Louis. Joseph avait alors plus de 70 ans. Les frères Louis reçurent tous une somme d'argent. Gérard a reçu une plus grosse part pour compenser les salaires qu'il n'a pas touchés quand il travaillait sur l'exploitation. Louis s'est marié une année avant de reprendre à son nom le domaine qu'il exploite aujourd'hui encore avec un de ses fils.

Domaine C :

La famille de l'exploitant actuel est, à l'origine, d'un autre domaine. Le domaine C a été racheté dans les années 30, suite à une faillite. Il a été exploité pendant quelques années conjointement au domaine familial, puis un fils cadet, Bernard, l'a repris séparément et à son propre compte comme part d'héritage. Plusieurs frères célibataires sont eux restés à la ferme familiale.

Bernard a eu lui-même plusieurs enfants. L'aîné d'entre eux n'est pas resté et c'est le deuxième garçon, Pierre, qui a repris le domaine C. Différents coups du sort avaient placé l'exploitation dans une situation difficile et la question de l'héritage a été vite réglée... Les frères et sœurs n'ont rien reçu de significatif. Pierre a réussi à redresser l'exploitation. Aujourd'hui, il l'a remise à son fils, mais les terres lui appartiennent encore.

Domaine D. :

Le domaine D s'est transmis de père en fils pendant plusieurs générations. Lors de l'avant-dernière succession, le repreneur, Jacques, a dû partager les terres avec ses sœurs. La partie restante était censée revenir à son fils André qui travaillait depuis plusieurs années avec lui. Mais André a souhaité quitter l'agriculture pour une autre profession. Jacques avait encore trois filles. L'une d'elles, Claire, a épousé un agriculteur, Pascal. Lorsque André a renoncé à reprendre, Claire habitait avec son mari sur le domaine que celui-ci exploitait avec Georges, son père.

Georges était d'un autre village. Il avait quitté la ferme familiale : il n'y avait pas assez de place pour les quatorze enfants. De plus, les parents avaient décidé de remettre au cadet. Georges a pu acheter à la tante de sa propre épouse un domaine sans repreneur. C'est ainsi qu'il est arrivé au village. Ayant « marié la femme qu'il ne fallait pas », Georges a été largement exclu de l'héritage. Il a tout de même pu reprendre les alpages de son père que personne ne voulait plus exploiter. Pascal, son fils aîné a donc épousé Claire, une fille du domaine D. Après avoir racheté des terres, Georges et Pascal se sont associés. Cinq ans plus tard, Pascal a repris

entièrement l'exploitation et le domaine de son père. Il l'a pourtant lui-même remis quelques années après à son frère cadet qui lui aussi a fait la formation d'agriculteur. Pascal a repris alors l'exploitation du domaine D que Claire a obtenu à la mort de son père, Jacques. André, qui ne voulait plus travailler dans l'agriculture, a repris une maison et un peu de forêt et les deux sœurs restantes ont reçu leur part en argent. Ainsi le domaine D a changé de 'famille', les paysans qui l'exploitent aujourd'hui ne portent plus le même nom que leurs prédécesseurs. Le nouvel exploitant, Pascal, a amené avec lui les alpages de son père. Le patrimoine ainsi agrandi sera transmis à son fils.

Domaine E :

Le domaine a été racheté par un notable originaire d'un autre village, Norbert, à un fils de sa seconde épouse. Le fils de Norbert, Yves, l'a alors exploité. Il s'est marié et a eu deux enfants, Michel et Marie. Michel a finalement quitté la ferme pour exercer un autre métier. Marie s'est alors rapidement mariée avec Nicolas qu'elle fréquentait depuis des années.

Marie et Nicolas sont venus prêter main forte à Yves, jusqu'à ce qu'il ait 65 ans. Ensuite, ils ont exploité le domaine qu'ils lui ont loué jusqu'à sa mort. Marie en a repris la propriété. Nicolas et elle ont eu un unique fils. Plus tard Nicolas et son fils se sont associés.

Là aussi, le domaine passe à un descendant direct malgré le changement de nom des exploitants.

Le nombre restreint de cas présentés ici exclut toute théorisation généralisante sur le modèle de transmission du patrimoine pour la région. Chaque cas semble, au premier abord, une adaptation aux aléas de la vie et paraît ne répondre à aucune règle établie. On peut tout de même soulever certains points de convergence.

Tout d'abord, l'indivision du domaine familial semble un but majeur. Pour le domaine A, la division en deux entités distinctes était possible parce qu'il regroupait deux exploitations séparables et viables individuellement. D'ailleurs aucune terre n'a été attribuées aux héritiers non paysan. Dans le cas du domaine C, l'exploitation reprise séparément venait d'être acquise par le père, elle ne faisait pas encore partie d'un patrimoine transmis entre génération. Le seul cas où des terres ont été partagée avec des cohéritiers non paysans fait l'objet de regrets amers, encore chez les jeunes repreneurs d'aujourd'hui :

« Avant, la maison d'à côté, ça faisait parti du domaine. C'est l'arrière grand-père qui l'avait acheté. J'ai toujours dit que, si ça vient à vendre, je veux acheter. Je mettrai ce que je pourrai. Les terres sont imbriquées. Mais peut-être que le jour ne viendra jamais. Tout ce que je veux dire c'est que la terre doit rester en famille. »

Pour que la terre « reste en famille » à long terme, le seul moyen c'est qu'elle ne soit pas partagée entre héritiers. L'héritage n'en est pas moins d'apparence égalitaire : la valeur du domaine repris par le successeur est estimée par des experts et chacun reçoit sa part. On pourrait dire que la valeur officielle de ce qui est remis à chacun doit être équivalente. Cependant la valeur prise en compte lors du partage est largement inférieure à la valeur marchande du domaine. Et, s'il y a une correspondance au niveau de la valeur, la nature de ce qui est reçu est totalement différente. L'héritage définit qui sera paysan et qui ne le sera probablement pas.

On peut également remarquer que la tendance est à une succession unique. Un seul enfant peut revendiquer le statut de chef de l'exploitation familiale. Les autres fils qui voudraient exercer la profession de paysan doivent soit restés célibataires sur l'exploitation pour seconder le successeur, soit chercher fortune ailleurs.

Sur le domaine A, trois fils sont restés paysans et ont reçu des terres. Le plus jeune est resté fixé sur le domaine principal avec l'aîné, se contentant d'un statut d'employé et renonçant à exploiter pour lui-même ses terres⁷⁷. L'autre fils a pu s'installer à son compte parce que le domaine dont il a hérité, était séparable du reste. Il en est géographiquement distant de plusieurs kilomètres. Du temps de l'unité, cette portion du domaine familial avait déjà un statut particulier, car elle était exploitée séparément par un domestique salarié.

La division du patrimoine était possible parce que celui-ci suffisait pour deux exploitations viables et qu'une séparation interne fonctionnait déjà.

Officiellement tous les cohéritiers de l'hoirie sur le domaine B avaient les mêmes droits : « Chacun faisait son travail et il n'y en avait pas un spécialement qui commandait. » Pourtant un seul s'est marié et le domaine a malgré tout été le sien un court intervalle avant qu'il ne le remette à son fils. Le fait que c'est lui qui s'occupait du bétail est, selon moi, significatif. La gestion du troupeau est intimement liée à la fonction de chef.⁷⁸ Le même cohéritier à la fois procure une descendance pour perpétuer le patrimoine et s'occupe du bétail. Sa position sera largement dominante. D'autant plus que la gestion du bétail était l'une des deux principales sources de revenu de l'exploitation, avec la « paie du lait ».

Le fait qu'avant et après l'hoirie, le domaine ait appartenu à un seul exploitant me pousse à considérer cette phase comme une parenthèse, peut-être due au décès du père avant le partage.

Le paysan ayant épousé l'héritière du domaine D a un parcours particulier par rapport aux autres cas observés. Il est le seul à avoir exploité deux domaines successivement. Il a d'abord exploité le domaine familial avec son père puis son frère. Vu l'opportunité que lui offrait son mariage, c'est-à-dire reprendre l'exploitation de son beau-père, c'est lui qui a dû partir et le cadet est devenu le successeur

⁷⁷ On peut éclairer cette situation par les propos de G. Augustins qui affirme que, pour éviter le morcellement du patrimoine lors du partage égalitaire entre héritiers, « L'attitude la plus fréquemment adoptée consiste à considérer que les cohéritiers du successeur n'ont de droits que sur la valeur de l'exploitation et non sur son usage agricole. » [1989, p. 321].

⁷⁸ Cf. chapitre 3

définitif de leur père. D'ailleurs la remise entre les deux frères s'est faite de manière similaire à une transmission père-fils :

« J'ai laissé à mon frère comme j'ai laissé à mon fils, la même chose. J'ai repris parce que c'était à papa...C'est lui maintenant... On s'est très bien entendu. Ça je crois que c'est aussi très important. On peut encore collaborer, s'il faut un service un moment après il est là, ou l'inverse, c'est super. »

Ces différents éléments se rapprochent d'un modèle de transmission établi par G. Augustins qu'il appelle « système à maison ». [1989, notamment chapitre 14.1] Celui-ci privilégie la perpétuation de la maison et l'héritage préférentiel. Le successeur à la tête du domaine hérite du patrimoine dans son intégralité. Les autres héritiers doivent soit partir, soit rester célibataires.

Plusieurs concordances confirment la proximité entre ce modèle et l'histoire des domaines étudiés. Le fait que les biens ancestraux de la maison reviennent au successeur, mais que le reste peut être légué à d'autres héritiers correspond bien au cas du domaine C qui venait d'être acheté avant d'être remis séparément à un des fils. Cela, loin de toucher à l'intégrité du patrimoine terrien, l'a protégé d'une éventuelle division. Pour le domaine A, la division interne du domaine laisse supposer qu'il s'agit d'un cas semblable, avec un laps de temps plus long entre l'achat et la séparation.

Le « système à maison » n'est pas profondément atteint par l'absence d'un héritier mâle: c'est le couple au centre du domaine qui compte et non une lignée d'hommes paysans à perpétuer. Cette proposition s'applique bien aux domaines D et E qui ont été remis à des femmes sans que cela ne semble vraiment problématique. Le fait qu'un homme d'une autre lignée (patronyme) exploite le domaine n'empêche pas l'essentiel, que le domaine se perpétue. Cela n'implique évidemment pas l'unique propriété des terres, mais aussi leur exploitation :

« La mère [*de ma mère*] ne voulait pas garder, pas rester [*après la mort de son mari*]. Elle était contente que ça suive, que ce soit son petit-fils. Elle venait tout le temps aider pour les foins. »

Il y a malgré tout une préférence marquée pour la transmission à un fils plutôt qu'à une fille. Le garçon est toujours le premier à prendre la place de successeur potentiel. Cela est sans doute dû à l'importance attribuée au statut de chef d'exploitation que l'on veut également transmettre. Celui-ci est presque uniquement masculin, car il est profondément lié à l'activité d'agriculteur⁷⁹. Ainsi lors d'une remise à une fille, c'est le gendre qui va exploiter la ferme et les terres et il ne transmettra que plus tard la position de chef à un descendant direct de sa belle-famille, son propre fils.

⁷⁹ Comme je l'ai déjà évoqué au chapitre 3 point 2, la division traditionnelle des tâches sur l'exploitation attribue la grande majorité des activités agricoles aux hommes. On trouve toutefois aujourd'hui, certains cas de reprise par une fille agricultrice. Si cette solution semble parfois étrange aux paysans, elle n'est pas pour autant considérée comme une aberration. Cela tend à prouver qu'elle ne bouleverse pas les structures du système et que celui-ci n'est pas uniquement patrilinéaire.

Certes le paysan préfère voir son propre fils mener son domaine après lui, mais cela n'est en rien un condition contraignante. L'importance est portée sur le couple qui reprend ensemble l'exploitation⁸⁰.

En effet, le mariage coïncide souvent avec la reprise du domaine et la présence d'un homme et d'une femme est indispensable pour le bon fonctionnement de la ferme. Il n'empêche que les sphères d'influences masculines et féminines sont délimitées très clairement et que le centre de l'exploitation, le troupeau est à la charge de l'homme, du gendre dans le cas d'une succession par une fille.

L'usage du nom de la ferme est un autre éléments indiquant la dominance de la « maison ». Par sa juxtaposition au prénom, un de mes informateurs porte le même 'nom' que son grand-père maternel : les deux ont le même prénom et ont exploité le même domaine. Dans ce cas, le lien intergénérationnel s'affirme nettement par rapport au domaine et non par rapport à un patronyme.

Il semble donc bien que le système qui a prévalu dans la transmission des domaines est apparenté au « système à maison » de G. Augustins. Cela confirme son propos :

« La tendance dans les milieux agricoles contemporains est incontestablement à la généralisation de la succession unique, c'est-à-dire à la mise en place d'un vaste système à maison, fondé sur la pérennité d'exploitation agricoles indivisibles, ce malgré une éthique juridique (prônant la quasi égalité des germains) qui s'impose à tout le reste de la population. » [1989, p. 150]

4.2 Partager

Actuellement ces cinq domaines sont en train de revivre une période de transition. Quelle forme prend aujourd'hui la transmission du patrimoine ? Les mêmes règles semblent prévaloir : la succession unique associée à l'indivision du domaine et l'héritage égalitaire, en 'valeur'.

Un des jeunes agriculteurs est fils unique. Cet état de fait résout tout problème de succession et d'héritage. Il est déjà propriétaire et chef d'exploitation associé. La transmission sera pleinement accomplie lorsque le père prendra sa retraite. Pour les autres la question de la succession et de l'héritage reste un point somme toute délicat.

⁸⁰ Ce qui indique qu'il ne faut pas survaloriser la fonction de chef d'exploitation. Elle est le modèle de l'homme agriculteur, mais pas le seul modèle valable sur la ferme. La paysanne aussi joue un rôle déterminant dans la perpétuation du domaine. Malgré tout, le père est aussi un maître d'apprentissage et il transmet à son fils des pratiques, des manières de faire et de dire. Cela favorise sans doute un certain sentiment d'une lignée de paysans se passant le témoin de père en fils.

Pour régler la question de la succession, il semblerait qu'aujourd'hui la crainte de la famille paysanne soit tout aussi souvent de ne pas trouver de successeur que d'en avoir trop. Il s'agit autant de « créer un fort lien affectif entre l'héritier et le domaine » que d'« éloigner, sans heurts, les héritiers additionnels ». [Schallberger 2001, p. 105]

Si aucun héritier n'a pris goût à la vie de paysan, le domaine ne sera pas repris. Et comme « le problème, c'est que quelqu'un reprenne, quand-même... dans une famille », cette perspective ne laisse pas indifférent. « Pourquoi, pour qui » continuer, si personne ne prendra la relève ? Cette interrogation se retrouve souvent dans la bouche des paysans. Elle relève la présence toujours forte d'une nécessité de continuité⁸¹. Dans les propos des parents, tout se passe comme si l'unique raison de leur travail était de transmettre l'exploitation à un descendant :

« S'il était parti, on aurait peut-être gardé des génisses... et les poulets... »

... Mais plus de vaches, ce qui signifie ne plus vraiment être paysan.

Cette importance de la relève explique plusieurs pratiques, comme l'accumulation, par les fils travaillant pour leur père, de salaires impayés. Ils ne seront comptés qu'au moment de la reprise. Cela fait que, durant des années, le fils ne travaille que pour un peu d'argent de poche et dans la perspective de reprendre un jour. Cela le lie inévitablement au domaine familial. Avant même d'être chef, le jeune paysan « s'autoexploite » - avec l'aide active de ses parents – en vue de la perpétuation du patrimoine :

« Un jour il m'a dit : "C'est pas avec ce que tu m'as donné..." Je lui aurais donné 3000 fr par mois, un salaire net... Il aurait pas eu l'argent [*pour racheter le bétail et le chédail*], parce qu'il l'aurait bouffé à je ne sais pas quoi. Tu as, tu dépenses. Et là il vivait avec ses 500 fr par mois, il pouvait même mettre un peu de côté. »

De plus l'argent 'épargné' de la sorte permet, en attendant, d'améliorer la situation financière de l'exploitation, en amortissant les dettes, par exemple.

Depuis son plus jeune âge, le fils (et parfois la fille) est encouragé(e) à s'intéresser aux activités de la ferme. On lui fera voir les veaux à leur naissance, le père le prendra avec lui sur son tracteur, etc. Ainsi il apprend vite les bases du métier et, en quelque sorte, il est paysan avant l'heure. Il est difficile de définir si les parents agissent selon une stratégie consciente de séduction du successeur potentiel ou s'ils ne font que partager leur quotidien avec leur enfant. Toujours est-il que le résultat est souvent un attachement profond de l'enfant⁸² à la vie de paysan. Pour lui, « faire paysan » sera un choix évident :

⁸¹ « Les jeunes(...) s'en foutent que vous ayez perdu toute la vie. » Ces paroles ont été recueillies par P. Bourdieu dans un entretien avec un paysan dont le fils a renoncé à reprendre l'exploitation. Bourdieu parle de « meurtre du père » pour signifier que la non reprise est l'anéantissement du sens même du travail de toute une vie. [1993, p. 519-531.]

⁸² Il est important d'avoir à l'esprit que j'ai personnellement travaillé uniquement avec des jeunes ayant choisi de reprendre le métier de leurs parents. Il en résulte sans doute quelques déformations. En fait, il est aussi fréquent que les enfants ne désirent pas continuer et optent pour une autre profession.

« Je suis né là-dedans. (...) Faut dire, j'ai jamais réfléchi à faire autre chose. »

« Pour moi, ça a toujours été ma voie de faire agriculteur. »

L'amour du métier devient même la seule raison valable pour expliquer ce choix :

« Faut aimer, faut pas faire ça pour autre chose. »

« Moi, il me faut des vaches et... il me faut faire paysan ! C'est comme ça. Comme il y en a qui ne peuvent rien faire d'autre que dessinateur, ou autre chose. Moi, c'est mon métier. C'est ce qu'on aime quoi. »

La vie de la ferme peut devenir une source de motivations les plus diverses, comme l'illustre cette anecdote racontée par un paysan à propos de son fils :

« Il aimait pas tant aller à l'école et pour lire, c'était dur. Je lui ai dit qu'il en aurait besoin pour lire le nom des vaches. Alors, ça l'a motivé. »

Les parents se défendent parfois d'avoir un peu forcé le destin : « Il n'a jamais fallu le pousser à donner un coup de main. Il avait ça dans le sang ». C'est même eux qui l'ont poussé parfois à faire une autre formation, pour assurer un avenir qui sinon serait incertain. Les enfants aussi nient la pression parentale :

« Notre mère ne nous a jamais encouragés à faire paysans. Et notre père ne nous a pas poussés. Lui, il serait tranquille maintenant, si nous n'étions pas paysans mon frère et moi. Il pourrait se dire : "Je tiens ça encore quelques années pour moi, et après, je loue ou je vends l'exploitation. J'ai rien besoin de plus." »

Affirmer que l'attachement « à la terre » et au métier est le fruit d'un conditionnement volontaire est évidemment réducteur. Si le fils choisit le métier de son père c'est qu'il fait déjà partie de sa vie :

« C'est surtout parce que je suis né là dedans, j'ai des bons souvenirs d'enfants et j'ai envie de continuer comme ça. On a aussi dans la famille une certaine tradition agricole. Mes oncles sont presque tous paysans. Avec mes cousins, on parlait que de ça et maintenant encore. Il y en a qui sont paysans. On est né là dedans. Je sais pas pourquoi je veux continuer... »

Lorsqu'il y a plusieurs enfants, il arrive que les prétendants à la succession soient trop nombreux pour la taille du domaine. En fait, la plupart des exploitations ne peuvent nourrir qu'une famille et par conséquent n'être repris que par un enfant. Dans ces cas-là, un certain droit d'aînesse semble s'affirmer simplement parce que l'aîné « était là avant » et qu'il « n'y a pas assez de place » :

« Quand je voulais faire l'apprentissage de paysan, Papa m'a dit : "C'est pas qu'il faut pas, mais il y en a déjà deux [*qui l'ont fait avant toi*]. Puis déjà un d'eux ne pourra pas faire paysan sur le domaine, parce que deux sur le domaine, ça va pas. Tu vois, deux familles, euh... ça sera trop petit." Alors j'ai fait mécano. »

Dans ce cas particulier, les circonstances feront que c'est finalement le cadet, sans formation agricole qui se destinera à reprendre l'exploitation du père. Les deux aînés ont renoncé et ont changé de métier⁸³.

Le fils 'excédentaire' est donc encouragé à faire un autre choix. On peut noter que celui-ci semble souvent se tourner vers des professions en lien avec la vie de paysan : fromager, bûcheron, mécanicien agricole, etc. Dans le cas où plusieurs enfants auraient malgré tout choisi le métier d'agriculteur, ceux qui n'auront pas le privilège de rester sur l'exploitation devront trouver une place ailleurs, ce qui n'est pas forcément facile. La seule alternative possible serait que le domaine soit suffisamment grand, ou agrandi, pour produire deux salaires. Les frères pourraient alors s'associer et gérer ensemble le domaine familial, par exemple.

Dans une famille du village, l'aîné de deux garçons a fait une formation agricole et le cadet a préféré choisir une autre voie, bien qu'il ait « toujours voulu faire paysan ». Comme les parents étaient encore jeunes et le domaine trop petit pour deux personnes à plein temps, l'aîné est allé chercher du travail ailleurs. Entre temps le cadet est revenu sur sa décision et a commencé l'école d'agriculture. L'aîné qui avait auparavant la priorité en tant que « premier là », s'est vu privé de cet avantage à cause de son départ de l'exploitation. Le cadet étant encore chez ses parents et envisageant aussi la reprise semble avoir gagné la priorité.

Cet exemple permet de relativiser l'avantage qu'offre le statut d'aîné selon les discours locaux⁸⁴. Ce 'coup de force' du cadet n'est peut-être qu'une exception à la tendance majoritaire. Il n'empêche que les trois cas portés à ma connaissance de famille avec plusieurs garçons vont dans le sens contraire, celui d'un avantage au cadet.

Le 'choix' du successeur se fait, en général, assez tôt, c'est-à-dire à la fin de l'école obligatoire, au moment de la formation des enfants. Celui qui commence l'école d'agriculture est censé reprendre dans un avenir plus ou moins lointain le domaine familial. A part le cas cité plus haut, il n'y a eu dans chacune des familles de mes informateurs qu'un seul prétendant à la succession. Aucun des frères et sœurs n'a apparemment envisagé la reprise de l'exploitation familiale.

Une fois la succession établie, il reste la question du « partage⁸⁵ ». Les parents préfèrent souvent la régler de leur vivant pour éviter les querelles entre héritiers.

⁸³ On pourrait se poser la question du choix du successeur par les parents. Y-a-t-il des manœuvres de découragement ou d'encouragement privilégiés pour l'un ou l'autre des enfants, en fonction de son rang de naissance par exemple ? Le fait que dans les deux familles avec plusieurs garçons, ce soit le cadet qui a repris avec le père, pourrait être un indice de favoritisme. Il s'expliquerait par le désir des parents de remettre l'exploitation le plus tard possible. Ce pourrait être un bel exemple de « stratégie de retardement » comme les évoque P. Champagne [1979]. Il ne s'agit là que d'hypothèses demandant un examen impossible à mener dans le cadre de ce travail. Toutefois c'est dans ces familles que l'on reproche le plus au père de « s'accrocher » et, de fait, ce sont les pères qui ont le plus tardé à remettre.

⁸⁴ Un paysan exprime cette prédominance de l'aîné dans le partage du domaine familial et évoque les conflits qui peuvent s'ensuivre : « Puisque c'était l'aîné, il avait le droit au domaine. Certains parfois vont devant les tribunaux pour rien ! Il gaspille tout comme ça. »

⁸⁵ Les paysans appellent « partage » l'héritage souvent anticipé du vivant des parents.

Pour limiter les risques de division de l'exploitation familiale, le domaine est en principe racheté par le successeur avant le partage :

« Par rapport à mes sœurs, pour l'instant, je ne leur dois rien. Je leur devrai au partage, au décès de mes parents. C'est les avantages de reprendre du vivant des parents. »

L'argent payé aux parents rejoint les biens restants et sera partagé entre les héritiers en parts égales. Comme la valeur à laquelle est repris le domaine (valeur de rendement à laquelle sont déduites les dettes) est basse par rapport à sa valeur marchande, cela ne représente en général pas une grosse somme.

Dans le cas d'un domaine fortement endetté, les cohéritiers ne recevront souvent rien. Le successeur aura le privilège de reprendre l'entier du patrimoine et des dettes à son propre nom. Sinon le domaine sera vendu. Un de mes informateurs envisage de reprendre ainsi le domaine familial « pour les dettes ». Ses parents ont prévenu la cohéritière : « Moi, je lui ai dit à la fille : "Tu n'auras rien. Ton frère, il ne peut pas donner. Ça va pas." »

Ils ont trouvé un arrangement : le successeur lui donne chaque année une certaine quantité de viande tirée de l'exploitation : « C'est déjà quelque chose. Elle est contente, elle a comme ça un peu de viande. Et pour le fils, ça va bien aussi. »

Ainsi on peut affirmer avec Y. Droz que « les collatéraux acceptent parfois d'abandonner tout ou partie de l'héritage auquel ils auraient pu prétendre ». [Droz et Miéville-Ott 2001, p. 45⁸⁶] Ce sacrifice est nécessaire à la survie de l'exploitation et est la condition de la sauvegarde de l'intégrité du patrimoine⁸⁷.

Il arrive assez fréquemment que le partage comprenne des biens ou un capital séparés ou séparables du domaine. Ils serviront de compensation, de « poire pour la soif » [idem, p. 44] pour les cohéritiers. Dans un des cas observés, les parents possèdent en plus du domaine deux maisons et un peu de terrain à bâtir. Ils reviendront de préférences aux cohéritiers. En outre, si le successeur n'a pas fini de rembourser ses parents – qui ont « fait la banque » pour la reprise du domaine – cet argent sera dû aux cohéritiers.

Dans un autre cas, il restera pour les deux collatéraux du repreneur une petite maison et la partie habitable d'une ferme.

Plus la famille possède de biens autres que le domaine, plus il est possible de répondre réellement à l'exigence d'égalité entre héritiers. Sinon, la sauvegarde du domaine est prioritaire et les héritiers non successeurs sont 'sacrifiés'. La situation dans laquelle se trouve le successeur – un fort endettement et une exploitation peut-être aux limites de la viabilité – rend toutefois difficile de parler d'un traitement de faveur. En effet, ce dernier ne se sacrifie-t-il pas aussi, en quelque sorte, en dédiant « sa vie et celle de son épouse à la "ferme familiale" »⁸⁸ ? [idem, p. 45]

⁸⁶ On peut se référer au p. 42 à 45 pour une description notamment du cadre légal dans lequel est fixé le prix de rachat.

⁸⁷ « La pérennité de la maison est au prix de l'exclusion patrimoniale des cadets ». [Augustins 1989, p. 320]

⁸⁸ « Maintenant, ils se battent pour me la [l'exploitation] refiler! (rire) » Même prononcés sur le ton de la plaisanterie, ces propos, tenus par un jeune paysan, illustrent bien le thème de la reprise comme un sacrifice, impliquant une forme de contrainte, pour la perpétuation du domaine familial.

Si le partage semble se présenter sans problèmes majeurs dans chacun des cinq cas que j'ai connus, ce moment a la triste réputation d'être celui de toutes les bagarres et querelles familiales : « Les sous, c'est pas bon pour la famille, ça ! »

« Si il y a trop d'argent en jeu, il y a la bagarre. Il y en a assez qui se bagarrent entre frères et sœurs, ça je suis allergique ! (...) Il y en a qui calculent tout. Tu peux pas sur une exploitation agricole calculer comme ça, c'est pas possible ! C'est pas un magasin qui a 36 cornets de mêmes choses, alors il y en a 18 pour toi, 18 pour moi. C'est pas possible, c'est trop gros, c'est compliqué »

Il arrive que les revendications d'anciens héritiers aient déjà brisé l'unité du domaine. Ces mésententes familiales qui amputent le patrimoine, laissent une certaine amertume. On entend souvent un paysan dénoncer l'attitude mercantile des héritiers : « Ces enfants qui veulent du fric » et qui croient que la terre vaut de l'or.

« La terre c'est pas des mines comme on croit. Il y a plein de professions, je veux pas dire que tu as meilleur temps... Mais il faut aimer. Si tu aimes la terre, tu aimes la terre. »

« Aimer la terre », c'est la travailler avec tout le soin nécessaire. C'est un don de soi pour conserver intact un domaine qui est passé par les mains de son père et de son grand-père. C'est espérer que quelqu'un continuera après soi :

« Comme ça le travail que tu as fait, ta génération, c'est pas perdu. »

4.3 Le paysan de demain

« C'est plus ou moins partout la même merde. Faut partout regarder. Il y en a d'autres, c'est des plus gros, mais ils ont d'autres problèmes, pas mieux. Il y a d'autres misères... Ouah ! Il y a partout quelque chose. »

Les prix baissent pour tous, viande et lait. L'impression de ne devoir sa survie qu'aux paiements directs – qu'il ne peut pas vraiment approuver – déstabilise le paysan suisse qui ressent fortement sa fragilité, ainsi mise à nue. Cette aide aujourd'hui indispensable « peut être remise en cause par le processus de démocratie directe et cette insécurité pèse de tout son poids sur l'agriculture. » [Droz et Miéville-Ott 2001, p. 17]

La situation actuelle de l'agriculture n'est pas très encourageante et les perspectives à moyen terme ne le sont guère plus pour un jeune paysan qui rêve de prospérer grâce à sa production. La politique agricole semble vouloir pousser l'évolution dans la direction actuelle. Selon l'avis de mes informateurs rien ne pourra l'empêcher, à moins qu'une grave crise ne survienne, que « ça se gâte vraiment » et que l'agriculture retrouve son rôle clef dans la défense nationale, en tant que garante de

l'autonomie. Cette dernière menace est peut-être l'ultime soubresaut d'un ancien modèle paysan, condamné à disparaître au profit de figures nouvelles.

Dans ce contexte, le jeune paysan éprouve une certaine frustration qui le pousse à regarder vers d'autres cieux, plus favorables à ses aspirations. Ce n'est pas un hasard si les rares voyages des jeunes agriculteurs fribourgeois les conduisent tous au Canada. Pays d'élevage laitier, tout comme la Suisse, le Canada offre cependant bon nombre d'avantages : « Celui qui a envie là-bas, il a de quoi faire. » A son grand étonnement, un de mes informateurs s'est vu proposer l'achat d'un domaine de 100 vaches dans un bar canadien par un parfait étranger : « Là-bas, tout est à vendre. »

L'immensité des terres s'opposent aux difficultés de trouver la moindre parcelle libre en Suisse. Et l'absence de contraintes écologiques permettrait d'être enfin maître chez soi. Là-bas, personne ne vous dit comment construire votre étable, ni quand faucher vos champs :

« Au Canada, il n'y a pas tout ça. Mais il y a aussi des dérapages dans l'autre sens, par contre. C'est pas forcément un grand exemple donc. Quand il y a le profit en jeu, des fois ça fait des dérapages. »

« Il y a le profit en jeu » et la réussite est possible. Quand elle arrive, elle suscite le respect. Les voisins ne vous jalouent pas. Là-bas, « c'est plus l'Amérique », « c'est celui qui réussit » qui est respecté ! Le Canada prend, dans les discours des jeunes paysans, l'aspect d'un Eldorado où tout est possible, où l'agriculture est rentable... d'un Far-West aussi, où tous les coups sont permis. Certains éleveurs en sont à surveiller leurs vaches « championnes » 24 heures sur 24 lors des concours, de peur qu'un rival peu scrupuleux ne vienne l'empoisonner. Le Canada, « c'est l'aventure » !

Parfois les jeunes paysans envisagent aussi de s'installer en France, qui est plus proche à tous les niveaux. Mais il est rare que l'un d'eux parte. Il y a trop de raisons de rester pour que le départ soit un choix facile. Même s'il se prend souvent à rêver, le paysan sait bien qu'ailleurs, ce n'est pas forcément mieux :

« La pierre est dure partout. La terre est dure partout. Il ne faut pas croire que tout va tout seul là-bas. (...) Je me suis rendu compte que certains sont partis là-bas, mais leur situation n'est pas vraiment mieux qu'avant. »

Et il y a le domaine :

« On a quand-même une certaine attache, ici on connaît tout. J'ai travaillé depuis tout gamin. On a même plus d'attaches parce que c'est un domaine qu'il faut bien entretenir, nettoyer la forêt... On réfléchirait deux fois avant d'aller ailleurs. Il faudrait vraiment trouver quelque chose de mieux. Ici, c'est quand même notre coin de terre, on change seulement pour avoir mieux. ».

Même lorsqu'il n'a pas 30 ans, le paysan s'est déjà beaucoup investi dans le domaine familial, par son travail et affectivement aussi. Il ne le quittera pas pour n'importe quoi et en tout cas pas pour se retrouver dans une situation « pas vraiment mieux qu'avant ».

« Je me suis rendu compte qu'il y avait aussi quelque chose chez moi, qu'il y avait des choses à améliorer, mais... »

Plus le temps passe et plus les raisons de rester augmentent. Le jeune paysan se marie ou il a une amie qu'il faudrait convaincre de l'accompagner. Les parents ne sont pas non plus toujours favorables à de tels projets :

« Ils ont travaillé toute leur vie pour développer, finalement, l'outil... L'outil qu'est la terre, pour le suivant. »

Pour eux comme pour le jeune paysan, l'abandon du domaine serait douloureux. C'est pourquoi le fils se dit parfois : « Si on était deux frères, peut-être que je serais déjà loin. Je sais pas... »

Finalement, il se résout à rester et s'assagit. Même s'il ne renonce pas entièrement son rêve : « Si un jour j'ai des fils et que c'est eux qui reprennent, peut-être qu'alors je partirai, j'en sais rien... »

Il lui faut tout de même envisager un avenir helvétique dans un contexte qui n'est « pas facile ». Il ne peut pas se contenter de reprendre l'exploitation du père et de continuer simplement comme lui. Il faut chercher des solutions pour diminuer les coûts de production et devenir concurrentiel. Comme le soutient l'un des pères, le paysan de demain doit être souple et prêt à s'adapter à de nouvelles conditions :

« Pour moi, encore cinq ans, ça va aller. Mais pour les jeunes, ça devient inquiétant. C'est pour ça qu'il faut des gens bien formés qui soient prêts à pouvoir bifurquer, pas forcément changer de profession, mais en tout cas au niveau des productions. »

La capacité d'adaptation risque de devenir un critère de survie des exploitations familiales. Comme les nouvelles écuries construites pour pouvoir changer facilement d'affectation, le paysan doit être « modulable ». Et peut-être devra-t-il même être prêt à abandonner la production laitière pour se tourner vers d'autres secteurs plus adaptés aux conditions régionales.

Mes informateurs n'en sont pas encore là. Il n'empêche qu'ils sont confrontés à la nécessité d'ajuster les exploitations qu'ils sont en train de reprendre aux objectifs de la nouvelle politique agricole : c'est-à-dire principalement une meilleure rentabilité avec des prix plus bas.

Il y a plusieurs possibilités pour acquérir des revenus annexes en profitant des bâtiments, des produits de la ferme et de la main d'œuvre familiale, notamment dans le cadre du tourisme rural. Un de mes informateurs envisage de développer la vente directe, principalement de fromage. Il s'agirait d'installer un comptoir de vente que tiendrait son amie ou son père, car lui ne peut « pas faire ça en plus ».

Parmi les adaptations pour garantir l'avenir de l'exploitation, la rénovation des installations vétustes est parfois nécessaire. Il faut investir pour les remettre aux

normes et les rendre plus « rationnelles ». Cela permettra d'économiser du temps et de la main d'œuvre et de continuer seul, quand le père ne pourra plus prêter assistance. La construction d'une stabulation libre ouvre aussi des possibilités pour une autre collaboration avec l'épouse⁸⁹. Celle-ci pourrait s'occuper de rentrer et sortir les vaches ou même de traire, les jours où son mari est surchargé. Le jeune paysan ne se fait pas d'illusion pour autant : il ne travaillera pas moins, mais différemment.

« Du boulot tu en auras toujours autant, mais ce sera peut-être pas les mêmes heures. »

La modernisation permettra d' « avoir meilleur temps », mais elle ne suffira peut-être pas, car elle engendre aussi des frais importants qu'il faudra assumer. C'est pourquoi l'association de deux exploitations (ou plus) est parfois envisagée. Elle permet entre autres de réunir les efforts et de partager les frais pour la construction de nouveaux bâtiments. Les machines qui sont d'avantage employées sont amorties plus vite et les dimensions de la nouvelle exploitation sont plus aptes à affronter les exigences de la politique agricole.

Deux de mes informateurs ont déjà pris ce chemin, de manière réduite pour l'instant⁹⁰. Chacun toutefois envisage à l'avenir d'intensifier la collaboration existante jusqu'à fusionner les exploitations et « mettre les vaches ensemble ». Un autre semble envisager cette éventualité, bien qu'il n'ait aucun projet concret. Pourtant les associations sont encore largement décriées et les paysans répètent souvent que ce n'est pas si simple et ils ne s'étonnent jamais d'une rupture entre associés : c'était à prévoir.

La jeune génération est sans doute plus ouverte à ce genre de procédés :

« Les plus vieux ne comprennent pas ça. Ce sont des choses qui auraient été impensables il y a dix ans en arrière. Les anciens sont plus attachés à l'image de l'exploitation avec un chef à sa tête : chacun ses vaches. »

Le désir d'avoir une vie qui ressemble d'avantage à celle du reste de la population, avec ses dimanches et quelques vacances, est souvent lié aux projets des jeunes de s'associer. Là encore, il s'agit d' « avoir meilleur temps » et de ne pas être laissé « en marge de la société. » Le fait d'être plusieurs exploitants permet ce genre de vie, plus 'normale'. On peut s'organiser et on se répartit les traites du dimanche et les congés.

L'évolution des paysans et de l'agriculture pousserait-elle à une plus grande collaboration ? L'avenir est-il à l'abandon de l'individualisme et un retour à un travail agricole plus collectif ? Peut-être, mais les jeunes que j'ai rencontrés n'en semblent pas encore convaincus. Il est difficile de dire si mes deux informateurs désirent

⁸⁹ Une stabulation libre est un système qui consiste à garder du bétail à l'intérieur sans qu'il soit attaché. C'est le mode de construction qui est actuellement encouragé par les autorités, car plus respectueux des animaux. Parallèlement, ce système diminue le contact direct avec les bêtes. C'est cela qui, selon le point de vue du paysan, permet la collaboration de l'épouse : le travail devient moins physique et moins « dangereux ».

⁹⁰ Cf. chapitre 1 point 2

véritablement développer leurs associations ou s'ils ne conçoivent pas plutôt cela comme l'incorporation de l'autre exploitation à la leur.

Agrandir son propre domaine est aussi une solution pour diminuer les coûts de production et rentabiliser les investissements. Le grand problème réside dans la rareté des terres à vendre ou à louer. Tous désirent augmenter la surface de leur exploitation :

« Il faut acheter des terres. Mais quand il y en a à vendre, ils sont quarante dessus. Faut croire que l'agriculture a de l'avenir ! »

Cette rareté est peut-être encore plus fortement ressentie dans ce village qui compte encore un grand nombre de paysans et donc de candidats au rachat de terres délaissées. Selon l'avis⁹¹ de mes informateurs, la plaine, où les paysans sont « moins attachés », ne connaît pas un tel acharnement :

« Il y a rien [*pas de terres*]. Et quand il y a quelque chose, il y a trente bonhommes dessus. La terre est rare là. Et quand tu vas en en-bas : "Ouais, le voisin la prend parce que..." Tu causes avec des paysans d'en bas, ou dans le canton de Vaud ; ils ne sont pas motivés comme là. Tout le monde arrête plus ou moins et ceux qui restent, ils en ont assez [*de terres*]. Des fois tu te tires des balles quand tu les entends causer : "Ouais, on a repris ça parce que..." ! »

Cette pénurie engendre un climat de concurrence qui s'affirme avec une rare violence dans les propos des paysans :

« Je veux pas te dire qu'on espère qu'il y en a un qui crève à côté, mais... Ma foi, le malheur des uns, fait le bonheur des autres. »

« Mon objectif, ça serait d'atteindre une exploitation à passé 300'000 kg [*de contingent*] de lait. Je serais à l'aise là dedans. Et puis ça va venir... Avec les voisins qui ne veulent pas arrêter, ça prendra plus de temps pour y arriver, c'est sûr. Je veux pas dire que je veux les bouffer ces voisins... mais quand même... (rire) »

L'acharnement de paysans qui arrivent à l'âge de la retraite, sans successeurs, et qui cherchent par tous les moyens à rester encore quelques années agacent les jeunes qui convoitent leurs terres. C'est que, à plus ou moins long terme, il en ira de leur propre survie :

« Il faudrait s'agrandir, mais le voisin veut pas lâcher sa terre, on peut pas le tuer quand même ! S'il tient à sa terre... On peut pas leur dire d'arrêter. »

« Crève », « bouffer », « tuer », les mots choisis montrent bien qu'il y a là un enjeu qui dépasse une simple envie d'« être à l'aise ». Il s'agit bien de pouvoir continuer à

⁹¹ Il s'agit bien d'une opinion – que je n'ai pas tenté de vérifier – et non d'une réalité. Dans ce sens, elle nous informe bien plus sur les conceptions de ceux qui la formulent, que sur la réalité de ceux qui en sont l'objet. Un jeune paysan expliquait cette affirmation par l'importance de l'élevage, qui impliquerait un attachement particulier au métier et à la terre, par rapport aux cultures de plaine. On pourrait tenter d'interpréter ces propos en affirmant que si le paysan fribourgeois se pense plus attaché à son métier, c'est parce qu'il est, selon son « ethos », plus paysan – parce qu'éleveur laitier – que le cultivateur des plaines.

vivre, à vivre en temps que paysan, ce qui pour beaucoup est la seule vie qu'ils aient jamais envisagée.

Pourtant, il y en a bien qui arrêtent et certains préfèrent se constituer une marge de manœuvre, au niveau de leur formation par exemple :

« Si tu vois avec les chiffres que tu vas te casser la nénéte, tu dis je fais autre chose. C'est aussi dans ce sens là que j'insiste pour avoir la maîtrise. Au cas où ça tourne mal, j'ai mal au dos... Je peux toujours aller travailler dans un bureau. Parce qu'un paysan qui fait rien du tout : à part la pelle et la pioche... On est indépendant, mais si ça tourne mal... pas de chômage... »

Le seul de mes informateurs sachant vraiment vers quelle autre activité professionnelle il pourrait se tourner, l'exerce déjà à temps partiel. Les autres ne trouvent pas de réponse à cette question. Sans doute préfèrent-ils l'éviter, mais pourtant :

« Il y a de moins en moins de gens qui gardent leur travail toute leur vie. Ils changent. Est-ce que les paysans faudra en arriver là ? »

Cette éventualité désempare les jeunes paysans qui, depuis leur enfance, ont eu tout le temps de s'attacher à leur métier et au domaine.

« Des fois, on se demande si on est pas en train de faire une connerie. »

Comme ils ne savent pas quelle autre vie envisager, ils préfèrent réfléchir aux moyens de rester paysans : « C'est ce qu'on aime quoi. »

Pourtant, ce ne sont pas les raisons qui manquent de quitter l'agriculture : des horaires de travail vertigineux, pas de vacances, un revenu peu élevé, etc. Tout ceci constitue plutôt des raisons de ne pas commencer dans l'agriculture. Une fois que le choix est fait, comme c'est le cas pour la plupart des jeunes paysans que j'ai rencontrés, arrêter n'est plus une solution envisageable, c'est un échec total. Non seulement le vœu d'exercer une profession aimée ne se sera pas réalisé, mais en plus, arrêter signifiera souvent la dissolution du patrimoine.

Une fois que l'on a commencé à s'investir sur l'exploitation, « on est quand même pris dans l'engrenage » :

« Tu te sens un peu lié... Mais c'est vrai que si je suis ailleurs, je m'ennuie, donc faut croire que je me plais bien... »

Ce sont peut-être ces liens qui retiennent ce jeune homme qui hésite encore entre « faire paysan » ou autre chose : « Ça serait mal fait de laisser cette exploitation, parce que comme elle est maintenant, elle est viable. » Ils expliquent peut-être également la détermination de mes informateurs et, en quelque sorte, leur optimisme quand ils affirment « qu'il y aura toujours des paysans » :

« Il y a peut-être des choses qui vont encore changer... On bossera peut-être 20 heures par jour. On en bosse déjà 13-14. On arrivera au creux de la vague et puis ça remontera. »

Aucun ne prétend que la situation est facile :

« J'espère pas qu'il y en a un qui t'a dit que ça allait bien à Treyvaux ! Et puis, s'il y en a un, tu ne me dis pas son nom ! Je vais commencer à m'énerver, autrement. »

Tous espèrent un redressement :

« Moi je pense que ce sera quelques années que ce sera dur, mais après... »

S'ils ne savent pas de quoi leur avenir sera fait, ils n'en gardent pas moins une attitude combative :

« Pas tant rose l'avenir, mais il ne faut pas peindre le diable sur la muraille : faut aller de l'avant, déprimer là ça veut pas mieux aller. »

Seul l'avenir leur dira s'ils ont eu raison de vouloir en découdre avec les nouvelles règles du jeu. Leur détermination aura-t-elle été la force des vainqueurs ou un aveuglement général, un refus d'accepter « la fin des paysans ». [Mendras, 1984]

Conclusion

Dans la première partie de ce travail, j'ai essayé de montrer que l'activité du paysan fribourgeois, centrée autour de l'élevage de vaches laitières, est évaluée, par lui-même et par ses semblables, selon les critères d'un « ethos ». La question de la propreté semble y tenir une place primordiale. Outre l'aspect profondément salissant – selon les conceptions dominantes de notre société – de son activité quotidienne, le paysan semble constamment soucieux de l'ordre et de la propreté de l'ensemble de son domaine : « chacun à sa place », telle est la règle. S'il consacre ainsi une partie de son énergie à soigner l'image de son exploitation, ce n'est pas que le travail manque. En effet le paysan se voue totalement au bon fonctionnement de l'exploitation. Cet investissement total est certes nécessaire, mais surtout valorisé. Il est le signe que le paysan aime son métier plus que tout.

Ce métier, selon lui, c'est avant tout produire des denrées alimentaires et il aimerait en vivre. C'est pourquoi il ne peut pas adhérer vraiment à la nouvelle politique agricole. Celle-ci, par le biais des paiements directs, le rétribue pour des prestations d'ordre écologique qu'il ne peut considérer comme un travail d'agriculteur. De plus le nouveau système d'aide directe a mis au grand jour sa dépendance au soutien étatique. Cela le blesse dans son idéal d'entrepreneur indépendant. Malgré tout, il conserve un certain sentiment d'indépendance rattaché à une 'manière d'être', une attitude, plutôt qu'à une situation politico-économique. C'est cette attitude qui caractérise le chef d'exploitation, seul maître chez lui, après Dieu et la politique agricole.

Le paysan doit encore faire preuve d'une capacité à trouver toujours le juste milieu entre dépenses et économies. Il doit veiller à éviter des sorties d'argent superflues, sans pour autant se priver des moyens nécessaires pour entretenir la bonne image de l'exploitation.

Par sa correspondance aux éléments de cet « ethos » (propreté, travail acharné, producteur indépendant et juste milieu), le paysan se constitue, pour lui-même et face à l'extérieur, une image de « bon paysan ». Il renforce ainsi un capital social et symbolique qui détermine son positionnement dans un « champ » agricole. J'ai émis l'hypothèse – encore à vérifier – selon laquelle plus la position du paysan sera dominante dans le « champ », plus son influence sera importante dans les décisions d'associations agricoles régionales et même peut-être au niveau de choix politiques déterminant pour l'avenir de l'agriculture.

Cet exposé interprétatif de la vie quotidienne des paysans fribourgeois m'a semblé indispensable comme arrière-fond d'une recherche sur la transmission du domaine familiale entre générations.

Dans la deuxième partie de ce travail, je m'intéresse à la double implication de la dimension familiale de l'exploitation agricole, au moment de la reprise.

La première implication concerne la main d'œuvre et le partage des tâches entre les membres de la famille. Cette répartition se fait selon deux principes : le premier

oppose travail masculin et travail féminin et le second organise le travail agricole entre père et fils.

La femme est traditionnellement chargée des fonctions reproductives de l'exploitation (soins du ménage, jardin, basse-cour), cependant les nouveaux rôles qui lui reviennent (halle à poulets ou travail salarié à l'extérieur) représentent en fait un apport capital pour l'équilibre financier du ménage et parfois de l'exploitation elle-même. Cependant la valorisation de la production laitière par rapport à ces autres revenus en masque la véritable importance et les cantonne dans la catégorie des activités annexes.

Le troupeau des vaches laitières est le centre de l'exploitation et le domaine réservé des hommes. Il semble que les soins des vaches soient une activité profondément liée au statut de chef d'exploitation. Ils font partie des responsabilités que le père doit progressivement déléguer à son fils durant la période de transmission. Celle-ci constitue une sorte d'interrègne avec ses luttes et ses conflits, notamment entre « ethos » paysan et « rationalisation ». Mais le père se doit de ménager son fils, car l'important c'est qu'il lui succède.

Cette succession représente la deuxième implication de la dimension familiale de l'exploitation : le domaine traverse les générations. Les règles de transmission qui semblent avoir fonctionné sur les cinq domaines étudiés se rapprochent du « système à maison » de G. Augustins. Celui-ci est caractérisé par une succession unique à la tête d'un domaine non divisé, les autres enfants désirant être paysans devront quitter l'exploitation familiale ou rester célibataires au côté de leur frère. L'héritage est par conséquent inégalitaire : le successeur hérite de l'entier du domaine et les cohéritiers doivent se contenter de dédommagements, en général de l'argent. Dans les cas observés, cette inégalité est masquée par une apparence de partage équitable. En effet, le successeur rachète le domaine à ses parents et l'argent de la vente rejoint les biens qui sont partagés entre les héritiers. Frères et sœurs reçoivent chacun une part égale. Cette apparence est toutefois trompeuse, car le prix de rachat est largement préférentiel, d'autant plus qu'en sont déduites les dettes de l'exploitation. Il n'est donc pas rare que le successeur reprenne – en plus des dettes – l'intégralité du patrimoine familial.

La transmission du domaine semble pouvoir se faire autant par voie matrilineaire que patrilinéaire. Elle n'est donc pas directement liée à une lignée d'hommes portant le même nom. En fait, le paysan est souvent identifié par son domaine tout autant que par son patronyme. La succession par une fille, qui implique le changement de nom des exploitants d'une génération à l'autre, ne pose pas problème : l'essentiel est qu'un descendant direct reprenne la possession et l'exploitation du domaine.

Le fils de paysan est incité dès son plus jeune âge à participer à l'activité de la ferme. Souvent, il prend goût très tôt à la vie de paysan et n'envisage pas d'autre avenir que de succéder à son père. Cependant les diverses frustrations que peuvent provoquer chez lui sa situation personnelle ou celle de l'agriculture suisse en général, l'incite à envisager des changements. Le plus radical d'entre eux est le départ pour la 'terre promise', le Canada. Les perspectives d'une agriculture libre et rentable le font rêver.

Cependant, il est rare qu'un fils de paysan se décide d'abandonner le domaine familial pour partir à l'aventure. Les attaches sont fortes et les raisons de rester se multiplient avec le temps qui passe.

Le jeune agriculteur doit donc se résoudre à un avenir helvétique et envisager les adaptations nécessaires de l'exploitation familiale aux nouvelles exigences. Il peut décider de moderniser des installations désuètes, projeter une association qui permettrait de rentabiliser bon nombre d'investissements, ou encore tenter de s'agrandir. Mais les terres sont rares, les associés difficiles à supporter et les transformations coûteuses...

Ces adaptations, autant nécessaires qu'elles puissent être, ne seront peut-être pas possibles sans des changements plus profonds. Le paysan de demain devra-t-il être plus différent de celui d'aujourd'hui qu'il ne l'imagine ? Abandonnera-t-il sa fierté de chef « indépendant » pour créer de grandes associations plus ou moins concurrentielles sur un marché libéralisé ? Oubliera-t-il son désir de « produire des aliments » et endossera-t-il la casquette de jardinier du paysage que veut lui attribuer la nouvelle politique agricole ?

L'avenir de l'agriculture suisse pourrait passer par son assimilation à un service public, comme le propose Yvan Droz :

« D'une part, il nous paraît important que les agriculteurs reconnaissent leur fonction d'employés et de serviteurs – au sens noble du terme – de l'Etat. En effet, de nombreux agriculteurs associent les paiements directs à une forme d'assistance sociale (...). D'autre part, il n'est pas moins essentiel que les politiques et surtout les économistes, reconnaissent le rôle de service public de l'agriculture et cessent de vouloir lui appliquer la logique fatale du marché libre. » [Droz 2001, p.191]

Mais cette assimilation ne peut être totale, sinon le paysan en « perdrait son âme » fortement liée à la production :

« Une production agricole associée aux services publics rendus par l'agriculture nous paraît nécessaire. Sans production, l'agriculteur ne pourrait s'identifier à l'ethos paysan et se transformerait douloureusement en fonctionnaire agricole. Le paysan ne serait plus que le spectre de lui-même : un "cantonnier du paysage" comme le dénoncent les représentants des associations paysannes. » [idem, p. 198]

L'interprétation de l'« ethos » paysan, développée au chapitre 2 de ce travail, va dans le même sens. Cependant cet « ethos » et l'« habitus » dont il fait partie sont susceptibles d'aménagements :

« Les ajustements qui sont sans cesse imposés par les nécessités de l'adaptation à des situations nouvelles et imprévues, peuvent déterminer des transformations durables de l'habitus, mais qui demeurent dans certaines limites : entre autres raisons parce que l'habitus définit la perception de la situation qui le détermine. » [Bourdieu 1984, p. 135]

On peut donc espérer, avec le temps, une adaptation des paysans à leur nouvelle situation. Selon l'un de mes informateurs celle-ci ne sera même pas particulièrement problématique :

« Je veux pas dire que tout ira bien, mais les réformes on en a déjà eu beaucoup. Nos ancêtres en avaient déjà eu beaucoup. Ils sont passés de tout à la main à tout avec les machines ! »

Mais ne dépasse-t-on pas aujourd'hui une de ces « limites » dont parle Bourdieu ? Y a-t-il déjà eu une réforme de l'agriculture qui remette en cause ce que tout le monde – même le Petit Larousse – prenait pour une évidence : que la raison d'être de l'agriculture est de produire des aliments ? C'est bien de cela qu'il s'agit : supprimez l'aspect productif de l'agriculture et c'est son sens même qu'il faut recréer. Cette définition de leur profession est profondément ancrée dans l'« ethos » paysan. Et s'il est capable de transformation, « l'habitus contrarié, et continûment, par la situation, peut être le lieu de forces explosives ». [idem, p. 136] Les frustrations des paysans participent à l'« immense réservoir de violence accumulée, qui se révèle lorsqu'elle trouve les conditions de son accomplissement. » La manifestation des paysans à Berne en 1996⁹² en est sans doute une démonstration.

A moindre échelle, l'état d'agitation ou la gravité de mes informateurs lorsque nous évoquions la politique agricole actuelle au cours des entretiens indiquaient que les enjeux pour eux étaient profonds. Ce jeune paysan, devenu soudain nerveux et dont la jambe tremblait sous la table, a peut-être vu passer le spectre de sa propre disparition :

« Tu t'imagines un Valais sans vignes, un jour ? Est-ce qu'il y aura encore autant de touristes ? Ou Charmey, le jour où ce ne sera que des arbres là-bas. Je pense qu'ils ne pourront pas aller plus loin qu'un certain stade. »

L'« ethos » paysan peut-il assimiler une redéfinition aussi profonde ? Certes, il n'est pas question pour la politique agricole actuelle de supprimer toute production agricole en Suisse. Mais les paiements directs soulèvent le débat en rémunérant des prestations et non des produits.

Les objectifs de libéralisation, même partielle, du marché agricole s'attaquent à d'autres aspects de l'« ethos » paysan. Il faut « rationaliser » les méthodes de travail et abandonner les « manies de vieux garçon » – comme le disait un jeune paysan – qui font perdre un temps précieux à des travaux stériles. Certes, mais ces « travaux sans nom » visent notamment à la « propreté » du domaine qui selon les conceptions paysannes joue un rôle important dans l'estime de soi et des autres.

Lorsque des exploitations fusionnent, on « met les vaches ensemble » et les décisions se prennent entre associés. Qui est alors le chef ? Qui peut s'identifier pleinement à l'idéal du maître chez soi ?

Si le tiers des exploitations doit disparaître dans un avenir proche, cela signifie que chaque paysan peut craindre la dissolution de son patrimoine.

⁹² Suite aux grands changements de la politique agricole helvétique et aux conséquences de la « crise de la vache folle », une grande manifestation paysanne a eu lieu et débouche sur un affrontement violent entre paysans et forces de l'ordre. Il y eut plusieurs blessés. « Pour la première fois, les paysans suisses sont perçus comme une menace sérieuse dont il faut se défendre avec les grands moyens. » [Droz et Ott 2001, p. 10]

Alors pourquoi, pour qui continuer ?

Il est difficile d'estimer aujourd'hui l'ampleur de cette crise identitaire de l'agriculture suisse, mais il est peu probable qu'il y ait un simple retour en arrière. Les jeunes paysans ont choisi d'affronter cet avenir incertain. Ils devront peut-être se reconstruire une nouvelle 'identité' paysanne, de nouveaux idéaux auxquels ils essaieront de se conformer.

Cette nouvelle conception d'eux-mêmes, ils devront l'assimiler mais aussi la faire accepter par le reste de la population. Ce souci de l'image de la paysannerie occupe déjà certains jeunes paysans :

« On a tendance à montrer l'agriculture comme des bourreaux, des gens un peu arriérés... Il faut casser cette image. C'est vrai que par notre travail qui est assez physique et avec les problèmes qu'on a, on devient un peu plus durs. Mais il faut casser cette image de gens en marge de la société. Moi j'aimerais donner une image d'une agriculture professionnelle de gens qui savent ce qu'ils font et pourquoi ils le font, avec conscience. »

Le paysan est un « indépendant » capable de prendre des décisions responsables sans l'aide des autorités : dans le fond, les propos de ce paysan ne sont pas très innovateurs. Ce qui l'est un peu plus, c'est cette volonté d'afficher et de prouver ses compétences. L'agriculteur technicien remplacerait le paysan balourd. Mais cette vision est sans doute fortement incompatible avec ce que sera l'avenir proche de l'agriculture qui reste terriblement dépendante des contributions fédérales et qui voit son rôle de production minimisé.

Un autre de mes informateurs, également fatigué de la « lourdeur » attribuée aux paysans, a choisi une autre solution :

« Je me suis rendu compte que par le chant, j'arrivais à montrer l'image que je voulais du paysan. (...) Ce côté authentique, les gens, je veux pas dire qu'ils flippent, mais ils sont très réceptifs à ça. (...) L'émotion par rapport à des vaches, par rapport à des choses aussi simples... C'est quand-même le côté Alpe de la Suisse. »

A travers le riche répertoire de chants traditionnels fribourgeois, ce jeune agriculteur retrouve une image valorisée de la paysannerie, qui plaît à un large public. Les propos de Pierre Bourdieu reviennent alors à l'esprit :

« ... leurs réserves, où ils auront tout le loisir de danser et de chanter leurs bourrées et leurs gavottes, pour la plus grande satisfaction des ethnologues et des touristes citadins, aussi longtemps que leur existence sera économiquement et symboliquement rentable. » [Bourdieu 1977, p. 4]

Le risque de folklorisation de la paysannerie est peut-être réel. La région a déjà su l'exploiter pour développer le tourisme. « La désalpe de Charmey » voit se presser chaque année plusieurs milliers de spectateurs, venus de toutes les régions de la Suisse et aussi de l'étranger, pour voir défiler les troupeaux de retour de l'alpage.

Ce jeune paysan envisage plutôt le chant comme un moyen de communication privilégié avec la population non agricole et une manière d'éviter qu'un « fossé paysan-citadin » ne se perpétue. Le jeune paysan ne veut plus être fondamentalement différent : « On est aussi proche d'eux [*les citadins*] des fois, que du voisin. Finalement on en a besoin, moralement, mais aussi pour continuer à être paysan. »

Outre l'épanouissement personnel, – « le chant, c'est plus libérateur, tu peux dire tellement. » – la communication paysan-citadin peut être un bon moyen de séduire le consommateur :

« A l'avenir on aura de plus en plus de ça. Si on parle de vente de proximité, si un jour on est dans l'Europe, il faudra avoir des arguments forts pour dire aux consommateurs d'acheter ce qui est tout près, d'acheter nos produits et pas ce qui est sur l'étalage et qui vient de France ou je ne sais pas d'où. Longtemps, il n'y a rien eu à faire et le monde agricole s'est fermé, caricaturé. Même le respect des autres s'est un peu perdu... »

La nouvelle image du paysan devra donc séduire et convaincre le public qui choisit entre deux produits. C'est du moins ce que l'on enseigne aux élèves-maîtres agriculteurs de l'Institut agricole. Le paysan entre dans l'univers de la 'communication' et du commerce. Il doit devenir marchand et trouver les arguments pour se vendre aux prix qui lui seront nécessaires pour survivre. L'augmentation des cours de gestion d'entreprise et d'économie dans le cadre de la formation agricole va dans ce sens. Le travail de reconversion risque d'être important, car les paysans se sentent handicapés dans le maniement des outils de communication :

« Je remarque, quand on interroge des paysans à la télé, ils ont de la peine à s'exprimer. On a tous des idées, mais on ne maîtrise pas complètement le sujet. Tandis que dans d'autres secteurs, ils arrivent mieux à se défendre. Je pense que ça nous perd un peu. »

Le vieux paysan, habitué au système du soutien des prix, est déstabilisé :

« Maintenant, il faut toujours se battre avec tout le monde, pour vendre du bétail à un prix correct par exemple. »

Mais il semble qu'une 'prise de conscience' de l'importance de se vendre sur un marché dont les règles ont changé fait son chemin parmi les jeunes. Il faut impérativement se rapprocher du reste de la population et soigner l'image du paysan : « C'est quand même des consommateurs, il ne faut pas l'oublier. »

Cette perspective est intéressante. Elle conserve une base selon laquelle l'agriculture vivrait, en partie du moins, de sa production, ce qui est indispensable pour que le paysan puisse y trouver une place. Elle l'assimile aussi au chef d'entreprise moderne dont la stratégie accorde une grande importance à la communication, à la publicité. Le paysan peut y retrouver un modèle d'« indépendance » auquel s'identifier.

Il n'en reste pas moins que le concours de la Confédération restera vital si l'on veut conserver une agriculture familiale, même si les exploitations deviennent moins nombreuses et davantage modernisées. Que faire alors de ces encombrants paiements directs dans la nouvelle image du paysan ? Yvan Droz propose la reconnaissance et la valorisation du statut de fonctionnaire à temps partiel du paysan. Celui-ci serait « subventionné » pour « son activité économique d'intérêt général » qui l'assimile à un service public [Droz et Miéville-Ott, p. 146].

Cette conception du rôle de l'agriculture diffère de l'interprétation officielle actuelle. Celle-ci parle de « rétribuer les prestations fournies à la demande de la collectivités. » [OFAG 2001, p. 185]. Selon Y. Droz, elle assimile ainsi les prestations écologiques à la construction des routes ou de bâtiments publics, ce qui aurait des conséquences dangereuses :

« Cette perspective revient à appliquer la logique du marché à l'économie publique et plus particulièrement à l'écosystème en le convertissant au moyen des prestations écologiques censées préserver la diversité biologique et l'environnement, en une quantité abstraite mais monnayable, c'est-à-dire, à terme, la privatiser. » [Droz et Miéville-Ott, p. 146]

Pourtant la version officielle ouvre une porte pour le paysan : elle lui permettrait de se considérer comme le chef d'une entreprise indépendante engagé par la Confédération pour accomplir un certain nombre de tâches, selon un contrat générique pour toutes les exploitations agricoles. Mais les paysans dans leur majorité ne semblent pas prêts à accepter ce demi-mensonge qui cache « l'inconsistance de l'analyse néolibérale pour l'agriculture ». [idem, p. 145] J'en tiens pour preuve les diverses manifestations organisées au cours de cette année pour protester contre la politique du Conseil fédéral.

Si l'apparence d'indépendance peut les séduire, ils ne sont pas dupes et ils se rendent bien compte qu'une conception « néolibérale » de l'agriculture risque bien d'entraîner, à terme, la fin de leurs exploitations. Un jeune paysan exprimait ainsi l'inadaptation entre ses aspirations et la réalité :

« Le jour où il n'y aura plus de subventions, l'agriculture ira mieux. Mais cela n'arrivera jamais. Il faut être fou pour être paysan et dire ça ! »

Cependant les paysans ne semblent pas plus disposés à se ranger du côté du fonctionariat agricole, qui aurait l'avantage notamment de renoncer aux exigences de compétitivité. Le principal écueil à l'acceptation de ce point de vue est sans doute la non adaptation de l'« ethos » paysan au statut de fonctionnaire, même à temps partiel. Il serait sans doute intéressant de fouiller les conceptions et les préjugés paysans sur les fonctionnaires. Certains propos entendus sur le terrain me pousserait à proposer l'hypothèse que le paysan se considère à l'opposé du fonctionnaire, malgré le fait que tous deux vivent, finalement, du denier public. C'est du moins ce qui me semble ressortir d'affirmations comme celle qui suit. Il s'agit d'un paysan expliquant pourquoi il a fondé avec des collègues du même âge une amicale de contemporains tous proches de l'agriculture :

« Si on va au Canada, on a tous le même intérêt [*visiter des exploitations agricoles*]... Au moins, on n'a pas de fonctionnaires. »

Je ne pense pas qu'il y ait véritablement du mépris pour la fonction publique dans ces propos. Mais le terme de « fonctionnaire » n'est pas choisi au hasard. Il est utilisé dans un discours qui exprime une distinction entre le soi et l'autre, qui crée une frontière entre le semblable et le différent. Et il est probable que le jeune paysan a utilisé, pour illustrer son propos, ce qui pour lui semblait le plus différent de son état et de ses « intérêts ».

Les jeunes paysans ne se plaisent dans aucun des rôles qu'on voudrait leur attribuer. De toute façon, leur laisse-t-on vraiment le choix ? Parfois nostalgiques d'une agriculture – qu'ils n'ont pourtant pas vraiment connue – vivant de ses produits achetés « à un prix correct », parfois rêvant à une indépendance totale sur une exploitation concurrentielle, ils se disent malgré tout prêts à affronter l'avenir, quel qu'il soit :

« C'est un peu ça qui nous fait peur : on ne sait pas où on va. »

Peut-être ont-ils raison d'affirmer que « des paysans, il en faudra toujours. » Il leur suffit d'adapter la définition. Le choix est assez large : paysans-fonctionnaires, pseudo-entrepreneur agricole moderne, attractions pour touristes... Tout dépendra des concessions qu'ils seront prêts à faire et des nouvelles voies qui s'ouvriront encore.

Des adaptations profondes sont possibles et nécessaires. Mais quelles sont les « limites » à ne pas dépasser ? Y aura-t-il un point de non retour, où les contradictions entre la « situation » de l'agriculture et l'« habitus » des paysans seront insurmontables ? A quel point peut-on redéfinir le rôle des agriculteurs sans les empêcher de se considérer encore « paysans » ?

Bibliographie :

AUGUSTINS Georges

1989 *Comment se perpétuer? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysannerie européennes.* – Nanterre : Société d'ethnologie.

BALLMER-CAO Thanh et GONIK Viviane (dir.)

1998 *Hommes/femmes. Métamorphoses d'un rapport social.* – Chêne-Bourg : Georg.

BARTHEZ Alice

1982 *Famille, travail et agriculture.* – Paris : Economica.

1984 « Femmes dans l'agriculture et travail familial. » – in *Sociologie du travail* 3/84 – p. 255-267.

BEAUD Stéphane et WAEBER Florence

1995 *Guide de l'enquête de terrain.* – Paris : La Découverte.

BOURDIEU Pierre

1962 « Célibat et condition paysanne. » – in *Études rurales* 5-6 – Paris – p. 32-135.

1977 « Une classe objet. » – in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 17-18 – Paris – p. 2-5.

1979 *La distinction. Critique sociale du jugement.* – Paris : les Éditions de Minuit.

1984 *Questions de Sociologie.* – Paris : Les Editions de Minuit.

1993 « Une vie perdue. » – in *La misère du monde*, dir. P. Bourdieu – Paris: Seuil – p. 519-531.

CHABAUD-RICHTER D. , FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D. et SONTTHONNAX F.

1985 *Espace et temps du travail domestique.* – Paris: Librairie des Méridiens.

CHAMPAGNE Patrick

1979 « Jeunes agriculteurs et vieux paysans ; Crise de la succession et apparition du "troisième âge." » – in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26-27 – Paris – p. 83-107.

1993 « Un avenir incertain. » – in *La misère du monde*, dir. P. Bourdieu – Paris: Seuil – p. 532-549.

DESCOLA Philippe

1986 *La nature domestique: symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar.* – Paris: éd. de la Maison des sciences de l'homme.

2001 « Rencontre avec Philippe Descola. La nature: vues d'ailleurs. » – in *Sciences Humaines* № 121 – p. 40-43.

DEVEREUX Georges

1980(1967) *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement.* – Paris : Flammarion.

DONNIER-TROEHLER Annette

1999 *Image de la Suisse : les paysans dans l'œuvre d'Albert Anker (1831-1910). Le monde paysan comme modèle patriotique.* – Neuchâtel : Institut d'ethnologie, Ethnoscope 15.

DROZ Yvan

1998 *De la monoculture de la vache à l'auto-exploitation. Quelle économie pour quelle agriculture ?* – Genève : IUED.

2001 « le Paysan jurassien : un fonctionnaire qui s'ignore ? », in : *Journal des anthropologues*, 84 – Montrouge – p. 173-201.

2001* *Les exclus du terroir. Reconversion professionnelle, « débrouille » et exclusion sociale : le cas des agriculteurs suisses dans la force de l'âge.* – projet de recherche non publié.

2002 « Du lait comme valeur. Ethnologie des fermes jurassiennes. » – in *Ethnologie française* XXXII, 2002, 2 – p. 209-219.

DROZ Yvan et MIÉVILLE-OTT Valérie

2001 *On achève bien les paysans : reconstruire une identité paysanne dans un monde incertain.* – Genève : Georg.

DOUGLAS Mary

1971(1967) *De la souillure, étude sur la notion de pollution et de tabou.* – Paris : Bibliothèque d'anthropologie.

DUVIGNAUD Jean

1986 *La solidarité; Liens de sang et liens de raison.* – Paris : Fayard – p. 27-45.

FLANDRIN Jean-Louis

1975 *Les amours paysannes (XVIe-XIXe siècle).* – Paris : Gallimard.

GHASARIAN Christian

1996 *Introduction à l'étude de la parenté.* – Paris : Seuil.

GEERTZ Clifford

1986(1983) *Savoir local, savoir Global* – Paris: PUF (chap. 3 : Du point de vue de l'indigène - chap. 4 : Le sens commun en temps que système culturel) – p. 71-118.

GOODY Jack

1976 *Production and Reproduction. A comparative study of the domestic domain.* – Cambridge University Press.

1985 (1983) *L'évolution de la famille et du mariage en Europe.* – Paris : Armand-Colin.

GOODY Jack, THIRSK Joan et THOMPSON E.P. (éd.)

1976 *Family and inheritance. Rural society in Western Europe. 1200-1800.* – Cambridge University Press.

HAUDRICOURT André G.

1962 « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui. » – in *L'Homme*, 2 – p. 40-50.

ILLITCH Yvan

1981 (1980) *Le travail fantôme.* – Paris : Seuil.

Institut Agricole de l'Etat de Fribourg (IAG)

2002 *CFC de gestionnaire en économie familiale.* – Grangeneuve.

JOLLIVET Marcel

2001 *Pour une sociologie à travers champs. Paysannerie, ruralité, capitalisme. (France XXe siècle).* – Paris : éditions Arguments.

LE ROY LADURIE Emmanuel

1972 « Structures familiales et coutumes d'héritage en France au XVIe siècle : Système de la coutume. » – in *Annales ESC*, 27^e année, 4-5 – Paris : Armand Colin – p. 825-846.

MARESCA Sylvain

1981 « La représentation de la paysannerie: remarques ethnographiques sur le travail de représentation des dirigeants agricoles. » – in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 38 – Paris – p. 3-18.

MENDRAS Henri

1976 *Sociétés paysannes* – Paris : Armand Colin, Collection U.

1984 *La fin des paysans, suivi de vingt ans après.* – Arles : Actes Sud.

MIEVILLE-OTT Valérie

1996 « Une ethnologue aux champs » – in *Tsantsa, revue de la SSE*, 1 – Berne – p. 87-95.

1996* « Le sapin c'est notre palmier. Représentation du paysage chez les agriculteurs du Jura neuchâtelois (Suisse). » - in *Utinam*, 19 – Besançon – p. 79-98.

MUCHEMBLED Robert

1978 *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle).* – Paris : Flammarion.

Office Fédéral de l'Agriculture

2000 *Horizon 2010. Stratégie pour le développement de la politique agricole.* – Berne : OFAG

2001 *Rapport agricole 2001.* – Berne : OFAG.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre

- 1995 « La politique du terrain » – in : *Enquête 1* – p. 71-109.
- 2001(1991) « Paysannerie », in *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, P. Bonte et M. Izard – Paris : PUF (Quadrige) – p. 565-568.
- OTT Valérie
- 1989 « La formation professionnelle de la paysanne: réalité et ambiguïté » – in *Economie et sociologie rurales*, 1/89 – Société Suisse d'économie et de sociologie rurales. – p. 5-21.
- SCHALLBERGER Peter
- 2001 « De quel avenir parlent les paysans ? » – in *On achève bien les paysans*, Y. Droz et V. Miéville-Ott – Genève : Georg – p. 103-126.
- SEGALEN Martine
- 1981 *Sociologie de la famille*. – Paris : Armand Colin.
- Service de la statistique de L'Etat de Fribourg
- 2001 *STAT-FR 2001. Annuaire statistique de Canton de Fribourg*. – Service de la Statistique de l'Etat de Fribourg.
- VALLAT Jean
- 1976 « L'exploitation familiale paysanne a-t-elle vécu? » – in *Economie et sociologie agraires 7* – Zurich: Soc. suisse d'économie agraire. – p. 48-66.
- WEINBERG Daniela
- 1975 *Bruson. Étude socio-ethnologique sur les relations humaines dans un village de montagne*. – Sierre.

Illustrations de Virginie Forney-Conus.

Glossaire :

- boille : *n.f.* Grand bidon cylindrique servant à transporter du lait.
- quota : *n.m.* Quantité de lait qu'une exploitation peut vendre en une année, d'après le contingentement laitier.
- chédail : *n.m.* Par opposition au bétail, ensemble de toutes les machines d'une exploitation.
- couler : *verbe* Apporter soi-même le lait à la laiterie ou la fromagerie à la fin de la traite.
- crèche : *n.f.* mangeoire pour le bétail. Les crèches séparent l'étable en deux parties distinctes : l'écurie et la grange.
- écurie : *n.f.* Terme régional pour nommer l'étable, c'est-à-dire le bâtiment ou la partie de bâtiment où est gardé le bétail. L'écurie est aussi la partie de l'étable où se trouvent les animaux, séparée de la grange par les crèches.
- grange : *n.f.* Bâtiment ou partie de bâtiment où est stocké le fourrage. Par opposition à l'écurie, la grange est aussi la partie de l'étable où l'on accumule le fourrage, près des crèches.
- mammite : *n.f.* Infection de la tétine qui nécessite en général un traitement antibiotique.
- pot(-trayeur) : *n.m.* Appareil pour traire qui recueille le lait dans un bidon.
- puriner : *verbe* épandre du purin.
- salle de traite : *n.f.* Installation de traite entièrement fixe liée à une stabulation libre. Les vaches y passent pour se faire traire et le paysan n'a qu'à procéder à la traite elle-même sans se déplacer.
- SAU : *abréviation* Surface Agricole Utile, c'est-à-dire surface totale des terres exploitées.
- SCE : *abréviation* Surface de Compensation Ecologique. Les SCE font partie des exigences de la politique agricole pour avoir droit aux paiements directs. Il s'agit d'un pourcentage de la SAU de l'exploitation qui doit être cultivé de manière extensive, c'est-à-dire sans ajout d'engrais et avec des fauches peu fréquentes. La raison d'être de ces contraintes est la garantie de la biodiversité.
- silos : *n.m.* Réservoir de grande capacité pour stocker les récoltes (principalement d'herbe ou de maïs fourrager) et les transformer par fermentation. Par extension, on appelle silo le fourrage ensilé.
- stabulation libre : *n.f.* Système de garde intérieure du bétail dans lequel les bêtes ne sont pas attachées, mais circulent librement dans un espace aménagé selon leurs besoins. Ce système est actuellement considéré par les autorités comme plus respectueux des animaux et est fortement conseillé lors de nouvelles constructions.
- tank : *n.m.* Citerne réfrigérante placée dans une chambre spéciale et utilisée pour conserver le lait entre deux ramassages.
- traite directe : *n.f.* Installation de traite qui amène directement le lait dans le tank (ou un autre récipient si désiré).
- UGB : *abréviation* Unité de Gros Bétail. Unité de mesure de l'importance d'un élevage. Chaque type d'animal (bovins ou non) équivaut à une valeur d'UGB. La vache laitière vaut 1 UGB.
- vêler : *verbe* Pour une vache, mettre bas.

Résumé :

Dans la première partie de ce travail, je donne une description de la vie quotidienne des paysans fribourgeois : soins au bétail, travaux des champs, « paperasse », ... mais aussi activités sociales professionnelles ou non. J'ai tenté de faire ressortir un « ethos » qui dirige les pratiques et les discours du paysan et qui lui permet de s'identifier à une figure du « bon paysan ». Cet « ethos » valorise la propreté et l'ordre sur l'exploitation, le travail acharné, l'indépendance et le juste équilibre des dépenses. De sa conformité à ce modèle, le paysan retire une image valorisante de soi, pour lui-même et pour ses semblables, qui lui sert de capital social et symbolique pour se positionner dans un « champ » agricole où se comparent et se concurrencent les paysans et leurs exploitations. L'enjeu de cette rivalité est d'occuper les positions dominantes qui sont source de prestige et d'un certain pouvoir.

Cette analyse de l'« ethos » paysan sert de toile de fond pour la deuxième partie du travail qui est consacrée plus particulièrement à la transmission de l'exploitation familiale et aux perspectives d'avenir des jeunes agriculteurs fribourgeois.

Les exploitations agricoles fribourgeoises et suisses sont dans leur immense majorité familiales. Cette constatation a deux conséquences principales. La première concerne la main d'œuvre. Elle est composée principalement de membres d'une même famille qui se répartissent les tâches selon des consignes précises dépendant de la place de la personne dans cette famille. La question de l'autorité sur l'exploitation est centrale durant la période de la transmission de l'exploitation. Celle-ci constitue une sorte d'interrègne durant lequel un certain flou demeure quant aux relations de pouvoir entre successeur et succédé.

La deuxième conséquence est liée à la perpétuation du patrimoine. Celle-ci se fait en deux temps : la succession à la place de chef d'exploitation et le rachat du domaine. La règle qui semble prévaloir prescrit une succession unique à la tête d'un domaine indivisé. Les cohéritiers doivent alors se 'sacrifier' pour la perpétuation du patrimoine et se contenter de 'lots de consolation'. La perpétuation du domaine familial est d'une importance capitale. C'est peut-être pour cela que les fils de paysans s'attachent parfois dès leur plus jeune âge à la vie de paysan et ne semblent pas envisager d'autre avenir que de succéder à leur père.

Les conditions actuelles de l'agriculture helvétique ne permettent toutefois pas de se contenter de continuer comme son père. Il faut envisager des changements. Les jeunes paysans parlent de partir au Canada, de moderniser leurs installations, de créer des associations qui diminueraient les frais des exploitations, d'agrandir leurs domaines... Mais les terres sont rares, les associés difficiles à supporter et les transformations coûteuses... Ces adaptations, autant nécessaires qu'elles puissent l'être, ne seront peut-être pas possibles sans des changements plus profonds et une redéfinition de ce que c'est qu'« être paysan ».